

à PROPOS



Yvon Duhamel, représentant syndical arrêté en rapport avec les troubles qui ont eu lieu la semaine dernière sur les chantiers de la baie James a été condamné, hier, à huit jours de prison pour avoir refusé de témoigner lors de sa comparution devant le commissaire des incendies. (téléphoto PC)

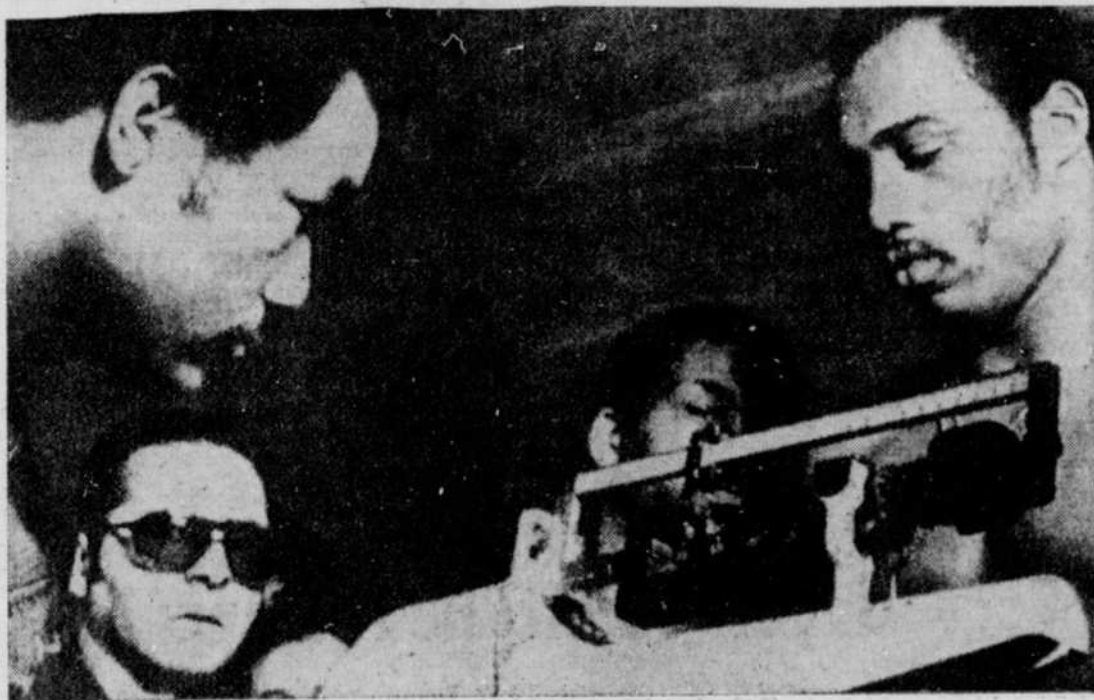
Baie James Duhamel refuse de témoigner

— page 3

Après un meeting avec Paul Racine, Jacques Plante déclare

**"Ils verront
bien d'ici peu
que "à propos"
avait raison**

-- page 31



Foreman tentera le KO C'était JOUR de "la pesée", hier, pour George Foreman et Ken Norton, qui s'affronteront ce soir à Caracas. Les Québécois pourront voir ce combat tant attendu sur écran géant au Colisée. Foreman, à gauche, surveille "le poids" de Norton.

— page 24



UN VRAI ANTIROUILLE POUR VOTRE AUTO
PROTECTION 100%
DANS LES 26 POINTS CRITIQUES DE ROUILLE

SUCCURSALE : 331 RUE BOUFFARD, QUEBEC — TEL. : 523-3532



MÉTÉO

Québec : Nuageux
Maximum : 30
Demain : Froid

Régions de Abitibi et Pontiac - Témiscamingue: Neige se changeant en chutes de neige éparsses suivies de dégagement. Maximum 20 ou -5. Aperçu pour demain: beau et froid.

Régions de Chibougamau et Haute-Mauricie: Neige se changeant en chutes de neige éparsses l'après-midi suivies de dégagement. Maximum 15 ou -5. Aperçu pour demain: beau et froid.

Régions de Montréal, Ottawa et Laurentides: Neige faible le matin suivie de dégagement partiel l'après-midi. Ventoux. Maximum 30 ou 0.

Régions de Québec, Trois-Rivières et Cantons de l'Est: nuageux puis neige faible se changeant en chutes de neige éparsses en fin de journée. Maximum 30 ou 0. Aperçu pour demain: beau et froid.

Régions du Lac St-Jean, Saguenay, Rimouski et Baie-Comeau: mardi, enneigement progressif le matin suivi de neige faible. Maximum 20 ou -5. Aperçu pour demain: beau et froid.

Régions de Sept-Îles et Gaspésie: Mardi, enneigement progressif suivi de neige faible en fin de journée. Moins de vent. Maximum 20 ou -5. Aperçu pour demain: beau et froid.

SOLEIL

Mardi, 26 mars
Lever : 5h37
Coucher : 18h05
Mercredi, 27 mars
Lever : 5h35
Coucher : 18h07

MARÉES

Mardi, 26 mars
BASSES :
2h50 et 15h30
HAUTES :
7h40 et 20h10
Mercredi 27 mars
BASSES :
3h25 et 16h10
HAUTES :
8h20 et 20h45

SOMMAIRE

Affaires urbaines	3
Bandes dessinées	14
Décès	18
Echecs	14
Editorial	10
Famille	12-15
Fims à la TV	14
Finance	21-22-23
Horoscope	13
La nouvelle québécoise	2-3-4-5
Mot caché	20
Mots croisés	14
Nouvelles internationales	6-20
Nouvelles nationales	6-20
Nouvelles provinciales	3
On dit	11
Patron	12
Petites annonces	19
Spectacles	13
Sports	24 à 31
Voyages	8

Courrier de la deuxième classe.

Enregistrement
No 0748



Une compagnie d'Edmonton affirme qu'elle confectionne les meilleurs sacs de couchage. Jim Brown, s'est glissé à l'intérieur de l'un de ces fameux sacs entièrement fait à la main. Il faut 15 heures de travail avant qu'un de ces accessoires d'camping ne soit terminé. (téléphoto PC)

Les sables de l'Athabaska

Goyer reçoit peu d'appui de ses propres collègues

OTTAWA PC — Le ministre des Approvisionnements, Jean-Pierre Goyer, a reçu lundi aux Communes un appui plutôt réservé de la part du premier ministre Trudeau et du ministre de l'Énergie, M. Macdonald, relativement à la proposition qu'il fait pour que soient aménagés les sables pétroliers de l'Athabaska.

M. Trudeau a bien dit que la proposition de M. Goyer ne représente pas la politique du gouvernement, mais il a ajouté que le ministre des Approvisionnements avait été autorisé à étudier l'aménagement de ces res-

sources pétrolières du nord de l'Alberta.

M. Macdonald, pour sa part, a déclaré qu'il admirait l'enthousiasme de son collègue au sujet de la mise en valeur des sables pétroliers, mais il a ajouté qu'il doutait fort que M. Goyer puisse réussir en la matière. Et ses vues à ce sujet, a-t-il dit également, ne représentent pas la politique du gouvernement.

Plus tôt dans la journée, M. Goyer avait dit à Calgary que le projet qu'il envisage comporte, entre autres choses, la construction de 20 u-

Fusion Lévis-Lauzon

"Nous ne négocierons pas comme des chiens battus"

— le maire Ruel

par Bernard Bérubé

Il n'est pas question pour Lauzon de négocier de fusion avec Lévis "comme un chien battu à quatre pattes".

Le maire de Lauzon, M. Pierre E. Ruel, a justifié hier soir cette attitude par "la situation favorable de la ville".

Il a rappelé à une cinquantaine de contribuables présents à l'assemblée municipale que Lauzon, malgré des difficultés, a réussi à terminer l'année 1973 avec un surplus de \$100,000 sur un budget de \$1,750,000.

Pour cette année, on prévoit une augmentation budgétaire de \$16,000, en dépit d'une augmentation de \$100,000 pour les dépenses.

Cette question de fusion a commencé par l'intervention d'un citoyen demandant au maire son avis. "Personne dans la Cité de Lauzon est pour, personne dans la Cité de Lauzon est contre" a répondu ce dernier.

Il a ajouté qu'un comité intermunicipal continuait d'étudier le projet. Qu'il soit favorable ou pas pour Lauzon, M. Ruel s'est engagé à expliquer le projet dans des assemblées d'information.

"Qui a parlé de ça"

Dans son exposé sur la bonne situation financière de Lauzon, M. Ruel a mentionné une économie de \$94,000 par son administration en salaires sur le budget de 19 de cette année. Il a exprimé l'avis que l'ancienne administration avait dépensé cette somme à tort et à travers. Un contribuable s'est dit surpris que les conseillers, qui occupaient ces postes à ce moment, n'aient pas réagi à cette attaque du nouveau maire. "Probablement qu'ils n'étaient même pas au courant

de ce gaspillage" a poursuivi le contribuable. Alors un des conseillers, semblant sortir de sa torpeur, demanda: "Qui a parlé de ça, \$94,000?", soulevant ainsi l'hilarité de l'assistance. Pare des Anciens Combattants

Le conseil a officiellement donné le nom de parc des Anciens Combattants au parc de Lauzon qui existe depuis 1951. La ville négocie toujours avec Lévis le transfert du monument aux morts du rond-point à ce parc.

Lauzon veut son office municipal d'habitation

Le conseil de Lauzon fera dans les prochains jours une requête auprès de la Société d'habitation du Québec visant à former un office municipal d'habitation.

Le conseil d'administration de cet OMH serait éventuellement composé des administrateurs du foyer Chanoine Boucher, du maire Ruel et d'un conseiller, M. Léonard Lamay.

Peu de recommandations de l'ombudsman ne sont pas retenues

par Nicole BEAULIEU

Il est normal et même inévitable que certaines recommandations du protecteur du citoyen demeurent lettre morte puisque après tout, l'ombudsman ne peut détenir la vérité absolue.

C'est en substance ce qu'a déclaré hier soir, l'assistant au protecteur du citoyen, M. Raymond Lépine, qui s'adressait aux membres de la Société St-Jean Baptiste de Québec réunis pour leur souper mensuel.

Depuis la création de ce poste en novembre 1968, un nombre relativement peu élevé de recommandations ont subi ce sort, à cependant précisé le conférencier; ainsi, des 600 recommandations contenues dans le rapport annuel soumis l'an dernier à l'assemblée nationale du Québec, une douzaine seulement n'ont pas eu de suite.

La nature des plaintes déposées par le citoyen varie beaucoup d'un cas à l'autre: on se plaint tout aussi bien du remboursement d'impôt qui n'arrive pas que d'avoir été traité injustement devant le tribunal.

"Mais, a souligné M. Lépine il arrive dans la pratique que beau coup de gens se croient lésés alors qu'ils ont été traités selon les lois existantes". Et à moins d'injustices contenues dans le texte de la loi même, tel que le cas échéant, pourront être dénoncées dans le rapport annuel de l'ombudsman, celui-ci n'a d'autre choix que de se ranger derrière les prescriptions légales.

"Comme tout autre citoyen, a-t-il admis, l'ombudsman doit prendre les lois pour ac uis et s'assurer que

dans leur application, elles ne portent pas préjudice au citoyen".

L'ERAM montre les dents

Une tabagie du Chemin St-Louis, à Sillery, a reçu la visite des policiers de l'Équipe régionale Alcool-moralité dans la journée de vendredi.

La tabagie accuse une perte sèche d'environ \$1,100 à la suite de cette perquisition alors que 86 revues pornographiques ont été saisies.

Par la suite, l'ERAM ne s'est pas arrêtée en si bon chemin et a saisi 1,200 bouteilles de bière et 99 bouteilles de spiritueux dans la journée de samedi. Cette saisie a été effectuée à la suite d'une perquisition dans un relais de motoneige et dans un club social de St-Ferdinand dans le comté de Montmorency.

Par ailleurs, une petite quantité de spiritueux a aussi été saisie dimanche dans un club de motoneiges à St-Edouard dans le comté de Lotbinière.

Baie James

Duhamel refuse de témoigner

Bourassa a des entretiens secrets

MONTREAL (PC) — Des entretiens secrets ont eu lieu, hier, entre le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, et des représentants de la Société d'énergie de la Baie James, en vue d'évaluer la situation au chantier LG-2, où les dégâts de \$1 million ont été causés la semaine dernière.

A la suite de l'incendie du baraquement, quelque 900 ouvriers ont dû être évacués par avion, à une distance de 650 milles au Nord-Ouest de Montréal.

Hier également, M. Yvon Duhamel, agent d'affaire de l'Union internationale des opérateurs de machines lourdes, a été condamné à huit jours d'emprisonnement pour avoir refusé de témoigner devant une commission des incendies.

Le commissaire Cyrille Delage avait demandé à Duhamel s'il savait où se trouvaient les génératrices qui ont été détruites par l'incendie.

L'UIOML est affiliée à la Fédération des travailleurs du Québec, qui représente environ 85 pour cent des ouvriers au chantier LG-2. La Confédération des syndicats nationaux représente le reste des employés.

Le président de la CSN, M. Marcel Pepin, a déclaré dimanche que l'UIOML était à l'origine d'une campagne de terrorisme à l'égard de la CSN.

Il a ajouté qu'il possédait des preuves pour appuyer ses affirmations et il a réclamé une enquête pour découvrir les "causes véritables" de l'incident.

UN DOSSIER

A l'Assemblée nationale, le Parti québécois a également réclamé une enquête sur toute cette affaire. Cha-

que député, d'ailleurs, a reçu une copie d'un dossier spécialement préparé par la CSN.

Le gérant des travaux au chantier LG-2, M. Laurent Hamel, a signalé qu'il faudrait environ un mois à l'équipe d'hommes actuellement sur les lieux pour réparer les dégâts.

Il se peut que les travaux de la Baie James soient retardés d'une année entière, car certains travaux ne peuvent pas être exécutés après le dégel du printemps.

Le chantier de la Baie James, qui doit fournir de l'emploi à 12,000 hommes, est considéré par M. Bourassa comme la pierre angulaire de sa politique de développement économique.

LES CAUSES

On ignore toujours les causes des incidents au chantier LG-2. Ils ont commencé au moment où deux employés, membres de la CSN, ont été congédiés par un entrepreneur pour être engagés par un autre dont les employés sont membres de la FTQ.

On a rapporté que les membres de la FTQ ont alors refusé de travailler avec les deux membres de la CSN et que c'est à partir de ce moment que les débrayages ont commencé.

Le président de la FTQ, M. Louis Laberge, a affirmé, de son côté, que c'était les mauvaises conditions de travail qui étaient responsables des incidents et il a dit qu'aucune enquête n'était nécessaire.

Selon certaines sources, la Sûreté du Québec posséderait des photos de membres de la FTQ en train de mettre le feu au baraquement LG-2.



Yvon Duhamel (assis) accompagné de son avocat Me Michel Proulx lors de sa comparution devant la commission des incendies, hier.

Plusieurs délits au cours des derniers jours

Les policiers de Québec ont certes eu du pain sur la planche depuis quelques jours. Voici, pêle-mêle, quelques-unes de leurs préoccupations...

ASSAUT

Dimanche soir, vers 8h30, un individu se présentait chez une jeune dame de la rue des Lilas ouest, pour visiter un logement qui était alors à louer.

Il n'y eut pas que le logement qui l'intéressa car en un temps deux mouvements, il se rua sur la jeu-

ne dame. Celle-ci résista, cria, se débattit, hurla jusqu'à ce que le jeune homme prenne la fuite. La dame dut souffrir quelques légères blessures et les policiers cherchent toujours...

SACOCHE

Trois vols de sacoche perpétrés dans les rues de Québec devaient conduire à une arrestation, dimanche soir.

Sur la rue Manrèse, deux dames se faisaient arracher leur réticule par deux jeunes, vendredi soir, un peu après 22 heures. Dimanche, vers la même heure, les policiers appréhendaient un individu de 31 ans, qu'ils connaissaient très bien d'ailleurs et qui était en plein travail "d'arrachage de sacoche" sur la Place Royale. Un autre nourri, logé...

Par ailleurs, la police appréhendait samedi soir deux individus de 30 et 14 ans qui sortaient de chez un couple septuagénaire de la rue Prince-Edouard, après les avoir brutalisés et soulagés d'une vingtaine de dollars.

M. et Mme Eugène Gauthier ont dû subir les coups et les menaces des deux individus jusqu'à ce que, alertés par une voisine, les policiers cueillent les brutes alors qu'ils s'enfuyaient. Le couple n'a pas été heureusement, sérieusement blessé.

Enlevé dimanche

Le bambin de Lévis retrouvé à St-Nérée

Le petit Martin Pelletier, âgé d'un an et demi, a retrouvé la chaleur du foyer maternel après que les policiers lancés aux trousses du kidnappeur aient finalement rejoint ce dernier dans la municipalité de St-Nérée dans le comté de Bellechasse, à quelque 30 milles de Lévis.

Dollard Comeau, 43 ans, a effectué plusieurs visites chez des parents tout au long de la journée de dimanche, après le rapt, avant de se rendre à St-Nérée. C'est à ce dernier endroit que les policiers ont repris possession de l'enfant. Le petit Martin fut ensuite rendu à sa mère au cours de la nuit. Il avait été bien traité et ne gardera de souvenirs de sa mésaventure que si on veut bien lui en parler.

Peu après le rapt, Mme Pelletier devait d'ailleurs déclarer qu'elle n'entretenait pas de crainte pour son enfant. "Bien qu'il soit du type violent, il (M. Comeau) n'oserait vraisemblablement pas faire volontairement du mal à l'enfant".

L'incident devait survenir entre 12h30 et 13h30, dimanche, alors que Mme Marie-Claire Pelletier, qui habite chez sa cousine dans la Côte-du-Passage, à Lévis, était sortie avec quelques amis. L'enfant était alors sous la garde d'un garçonnet de 10 ans, Jacques Marotte.

Dommages de \$15,195

Des poulets qui coûtent cher

MONTREAL (PC) — La Cour d'appel estime que l'accident est une cause directe et immédiate de la mort de 22,500 poulets. La panne a duré neuf heures, mais le tribunal croit que l'Hydro-Québec a fait diligence et que les poulets sont morts dans les trois heures qui ont suivi l'accident.

La cour a rappelé qu'elle devait être persuadée qu'il n'y avait eu aucune autre cause au dommage successif que la faute première de l'appelante et que cette faute était la "causa causans" des dommages dont on recherche réparation.

Le MIC à Place Québec

par Bernard BERUBE

Le ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce ouvrira prochainement une succursale à Place Québec.

C'est ce que nous a révélé hier soir à Lauzon un des membres de la délégation du syndicat industriel de cette ville qui revient d'une visite à Ottawa.

VISITE A LAUZION

Cette nouvelle sera officiellement annoncée à l'occasion d'une visite à la fin de mai du ministre Alistair Gillespie à Lauzon, avec une délégation de son ministère et de celui de l'Expansion économique et régionale.

Dans le cadre d'une semaine industrielle, organisée

par le syndicat industriel de Lauzon, des membres de cette délégation participeront à la levée de la première pelle de terre d'une nouvelle entreprise à Lauzon de même qu'à celle de la polyvalente Lévis-Lauzon, dont les travaux doivent débuter en mai.

Une délégation provinciale avec à sa tête le ministre de l'Industrie et du Commerce Guy St-Pierre, participera aussi à cette semaine industrielle.

Au cours d'une conférence à Lauzon, le sous-ministre fédéral de l'Industrie et du Commerce, M. Claude Charland, expliquera les avantages et les moyens d'importer des produits, et surtout de les exporter.

Fermeture du collège de Bathurst

Trois étudiants comparaissent

BATHURST, N.B. (PC) — Trois leaders étudiants devaient comparaître en cours hier pour répondre à diverses accusations portées contre eux en rapport avec les incidents qui ont entouré l'occupation, la semaine dernière, des locaux des services administratifs du Collège de Bathurst au Nouveau-Brunswick.

Cette institution de langue française a été fermée pour le reste de l'année scolaire

après l'occupation par 75 étudiants, des bureaux du président du collège, M. Léopold Lantagne.

Les étudiants, en compagnie de certains professeurs, protestaient contre la décision du ministre de l'Éducation de la province, de changer le statut du collège.

Les manifestants, sitôt l'annonce par M. Lantagne de la fermeture de l'institution, ont immédiatement

quitté le campus, obéissant ainsi à une injonction émise par la Cour suprême du Nouveau Brunswick.

Par ailleurs une délégation de six membres représentants les professeurs et les étudiants ont eu une rencontre avec le ministre des Finances de la province, M. Jean-Maurice Simard, qui a promis que le gouvernement ferait tout en son pouvoir pour donner satisfaction aux étudiants.

André Dorion & Ghyslain Dionne

EXAMEN
DE LA VUE
LUNETTES

OPTOMETRISTES

870 Est, rue St-Joseph, Québec. Tél. : 529-9642
(à la sortie Est du mail St-Roch)

(VERRES DE CONTACT)

LENTILLES
CORNEENNES

Le Dr St-Germain : un an de prison

MONTREAL (PC) — Trouvé coupable le 28 février de négligence d'un patient qu'il avait refusé de traiter à la clinique de l'hôpital Fleury, le Dr Jacques Saint-Germain a été condamné, lundi midi, à un an de prison par le juge Redmond Roche.

Un appel étant déjà inscrit contre le verdict de culpabilité, on s'attendait à ce que le médecin âgé de 32 ans ne passe que quelques heures en cellule avant d'être remis en liberté.

En faisant sa sentence, le président du tribunal a rendu des reproches aux infirmières qui étaient en service à la salle d'urgence lors de l'arrivée du patient, M. Paul-Emile Demers, et qui n'ont rien fait pour le secourir ou le réconforter.

"Même si le Dr Saint-Germain était le patron de la salle d'urgence à ce moment-là, il semble que la charité humaine aurait pu avoir une portée supérieure aux règlements et aux directives", a souligné le juge Roche.

PAS D'EXCEPTION

Soulignant que la justice doit être la même pour les bien nantis comme pour les faibles, le juge a fait remarquer que le tribunal devait veiller à ne pas donner prise à la critique populaire, mais devait, en même temps, se garder de l'effet contraire.

"Elle doit se montrer aussi sévère envers un médecin, un ingénieur, un comptable, un avocat ou un notaire qu'un ouvrier. Mais pas plus. Elle ne doit pas faire exception des personnes".

Rappelant que le crime commis par le médecin était passible de la peine maximale de détention à vie, le juge Roche a décrété que la peine qui lui semblait équitable dans ce cas-ci, c'était un an de prison.

Querelle familiale à Val Bélair

Picard accusé de tentative de meurtre

Fernand - Philippe Picard, âgé de 40 ans, un chauffeur, qui a donné comme adresse : rue Aladin, à Val Bélair, a été accusé hier de tentative de meurtre contre Mme Rita Sasseville, âgée d'une quarantaine d'années, et Johanne Thibault, âgée de sept ans, lesquelles se trouvaient au domicile d'André Picard, l'un des frères de l'accusé, au moment de la fusillade qui a éclaté dans la soirée du 23 mars, à Val Bélair.

Le juge Roch Lefrançois, de la Cour des sessions de la paix, a fixé à \$2,000 par personne solvable, le cautionnement à être souscrit pour la remise en liberté provisoire de l'accusé.

De plus, si le cautionnement est souscrit, le tribunal a ajouté comme conditions que l'accusé Philippe Picard ne fréquente aucun débit de boissons alcooliques et qu'il n'importune, en aucune façon, l'une ou l'autre de ses victimes.

Lorsque l'accusé s'est présenté devant la Cour hier, il portait de nombreux pansements à la tête, il avait un oeil "au beurre noir", ce que les médecins appellent une ecchymose palpébrale.

L'enquête préliminaire de Picard a été fixée au premier avril, pour la forme.

Carol Gagné en appelle du verdict de meurtre

Ainsi que nous l'avons prévu, il y a quinze jours, Carol Gagné, âgé de 22 ans, de la rue Buade, à Québec, vient d'en appeler du verdict de meurtre rendu par

un jury des assises de Québec, ainsi que de la sentence d'emprisonnement à vie prononcée contre lui le 11 mars courant.

Ce verdict et cette sentence faisaient suite au procès que Gagné a subi pour le meurtre d'Allan Doherty, de Québec, qui a péri le 26 septembre 1972 dans l'incendie criminel d'un immeuble situé au 24 de la rue Saint-Plavien, dans le quartier Latin de Québec.

ERREURS DE DROITS

Par l'entremise de ses avocats, Mes Raymond Daoust et Marcel Danis, de Montréal, l'accusé invoque les motifs suivants dans son inscription en appel:

Premièrement: que le jury a erré en droit en déclarant l'accusé coupable de meurtre après que Gagné eût reconnu sa culpabilité à une accusation réduit d'homicide involontaire, ce plaidoyer ayant été accepté par le procureur de la Couronne;

Deuxièmement, que le président du tribunal a donné ses directives au jury en éliminant la possibilité d'un verdict d'acquiescement, vu que Gagné venait de plaider coupable d'homicide involontaire;

Troisièmement, que le jury n'a pas suivi les directives du juge à l'effet que lorsqu'un plaidoyer de culpabilité d'homicide involontaire est accepté, la Cour doit déclarer l'accusé non coupable de meurtre.

Enfin, après avoir cité d'autres griefs inhérents aux motifs précédents, l'appelant prétend avoir subi un déni de justice; qu'il a été induit en erreur; qu'il a été privé de ses droits fondamentaux, ce qui lui cause un préjudice irréparable.

A la prison d'Orsainville

Courbin craignait des représailles

Alors qu'il se trouvait détenu à Orsainville, Laurent Courbin craignait de témoigner contre Pélouquin, parce qu'il craignait qu'on lui fasse un mauvais parti au Centre de détention d'Orsainville, en témoignage contre Collins et Pélouquin.

Aujourd'hui, il se sent plus en sécurité à la prison de Saint-Joseph de Beauce, où il est loin de Pélouquin, et alors que Collins a été condamné à 13 ans de pénitence, après avoir été reconnu coupable d'homicide involontaire du couturier Kelly.

LA VIEILLE VOITURE DE PELOQUIN

A la suite du contre-interrogatoire de Courbin par l'avocat de la défense, Me André Cartier, La Couronne a appelé l'agent Charles-Edouard Poulin, de la S.Q., du poste de Montmagny, qui a déclaré à la Cour que, le 18 septembre 1971, il avait trouvé la voiture Oldsmobile 1962, ayant appartenu à Pélouquin dans un champ en bordure de la route 25-A, du comté de Bellechasse.

L'agent Poulin a fait remarquer cette voiture au garage voisin, propriété de M. Claude Labrecque, de Beaumont.

SERVIETTE ET ROBE DE CHAMBRE

C'est effectivement dans cette Oldsmobile abandonnée par Pélouquin, que le détective Claude Roy, l'un des enquêteurs dans l'affaire Kelly, a retrouvé une serviette de bain et une pièce de vêtement ayant appartenu à la victime.

Me J.-D'Arcy Asselin, avocat de la Couronne, a ensuite entrepris sa preuve relative aux certificats d'enregistrement et aux plaques minéralogiques des véhicules automobiles dont l'accusé Pélouquin se serait servi avant, pendant et après le crime.

Le procès se poursuit ce matin à dix heures.



Quelle agilité !

Peut-être un jour les petits porteurs d'"à propos" arriveront-ils à votre porte sur un monocycle comme ces deux jeunes ! Il paraît que c'est un peu difficile au début, mais ça fait toute une publicité... (téléphoto AP)

Chez deux commerces différents

Visite des voleurs deux fois en deux semaines!

Hier et dimanche, deux établissements commerciaux de la région de Québec recevaient la visite des voleurs pour une deuxième fois en moins de deux semaines.

BIJOUTERIE

Hier matin, vers 8h45, deux individus masqués et armés se présentaient à la bijouterie Bédard et Tessier, au 353 rue St-Paul. On se rappellera qu'il y a environ 15 jours, le même établissement avait vu sa vitrine défoncée et \$1,500 de marchandises "empruntées".

Cette fois, c'est une valeur de \$3,000 en bijoux

que les malfaiteurs emportaient avec eux. Ceux-ci ont pris la peine de menotter les deux employés présents avant de vider le contenu de la vitrine et de prendre la fuite.

GAZ-BAR

D'autre part, le gaz-bar Baron Peroleum au 2005 Pére-Lelièvre recevait également une deuxième visite en moins de deux semaines.

Le tout s'est déroulé, de plus, selon le même scénario: deux individus masqués et armés d'un revolver ont forcé le jeune pompiste à leur contenu du tiroir-cais-

se, soit une centaine de dollars, puis ont pris la fuite en automobile.

Cela s'est passé la nuit, vers 1h40 dimanche matin. Nous soulignons, lors du premier larcin, la position inconfortable des pompistes de service la nuit.

Royal Amusement Enr., au centre d'achats Canadière; la pharmacie Leahy; Croteau accessoires d'autos, au 337 des Sabes; Turmel auto, au 1385 Dorchester; l'église St-Mathieu, au 755 St-Jean; tous ces endroits recevaient des visites nocturnes, par l'entrée de service, au cours de la dernière fin de semaine.

De plus, au bureau des Archives Civiles, au 1100 St-Jean, des voleurs ont défoncé le coffre-fort, pour s'apercevoir qu'il n'y avait finalement rien à voler; ils durent repartir les mains vides. Ça, c'est une cause de grief!

FAITS DE PRINTEMPS

La Sûreté municipale de Québec signale de plus treize vols dans des automobiles, huit vols dans des résidences. On a également arrêté un jeune garçon de 14 ans qui se baladait gentiment avec une voiture volée. Il sera accusé de vol d'auto, évidemment et de conduite sans permis.

TARIFS DES ABONNEMENTS

(au Canada)

12 mois : \$45.00 — 6 mois : \$22.50

Remarque: • "à propos" est publié 7 jours par semaine
• ces prix incluent le supplément "à loisir"

Faire parvenir votre remise

à propos

C.P. 1727 — G1K 7K9, Québec, Qué.

Coupon d'abonnement :

Nom :

Adresse :

Montant inclus :

**SOYONS
DE L'ÉQUIPE**
25 février / 22 mars +

Des représentants de sept groupements populaires de la région de Québec ont manifesté pacifiquement

par Nicole Beaulieu

Les représentants de sept groupements populaires de la région de Québec ont tenu hier, une manifestation pacifique devant l'édifice du CLSC Basse-Ville, appuyant ainsi les démarches déjà entreprises par le CLSC pour obtenir du ministère des Affaires sociales l'autorisation de conclure un contrat de services avec les avocats populaires.

Pancartes en mains, une trentaine de personnes ont défilé devant l'édifice après avoir réitéré la menace formulée il y a quelques jours à l'intention du ministre Claude Forget: "Si le ministère s'entête à ne pas reconnaître la valeur de nos revendications, notre engage-

ment pourra prendre la forme d'un boycottage systématique des activités du CLSC Basse-Ville, boycottage qui pourrait s'étendre à d'autres CLSC, éventuellement", ont-ils déclaré.

Les signataires du communiqué remis à la presse (Le GLQM, l'Aire 10, l'Accef-Québec, La coop de travail temporaire, le Comité des citoyens de St-Sauveur, le Carrefour populaire du Bas de la Falaise et le Comité Action-Chômage) se sont dits déterminés à ne plus "cautionner les pseudo-structures de participations issues du Bill 65" si le ministre Forget maintient ses positions sur l'épineuse question des contrats de services.

"Ces difficultés nous font

percevoir avec de plus en plus d'évidence que le CLSC est un organisme gouvernemental qui ne s'oriente pas dans le sens du respect et

des désirs de la population qu'il doit desservir", ont-ils prétendu.

Rappelons que l'Association pour la défense des

droits sociaux du Québec-Métropolitain (avocats populaires) a refusé l'intégration au personnel du CLSC Basse-Ville voulant sauve-

garder son autonomie; elle était et reste disposée toutefois, à conclure une entente renouvelable annuelle-ment avec le centre.



Une partie du groupe de manifestants.

L'aide juridique a déçu les avocats de la pratique privée

Par Nicole Beaulieu

L'aide juridique a déçu les avocats de la pratique privée parce qu'elle n'a pas su offrir à la population les services que tout le débat qui a précédé l'instauration de ce système, laissait espérer.

C'est là le principal reproche que deux représentants de la pratique privée, Me Paul Vézina et Me Pierre Jolin, se sont accordés à formuler hier, à l'endroit du système d'aide juridique qui fêtera bientôt son premier anniversaire.

Panelistes invités dans le cadre d'un débat-midi tenu au Pavillon de Koninck, à l'Université Laval, ils ont tous deux déploré que l'aide juridique ne soit pas arrivée à fournir à ses bénéficiaires des services plus élaborés que ceux généralement dispensés par la pratique privée, pour se préoccuper comme on s'y attendait, de tous les aspects du problème vécu par le client défavorisé.

Un bureau ordinaire

L'aide juridique est perçue par les avocats "comme un autre bureau dispensant des services de même nature que les autres" mais sans plus, a dit Me Vézina tandis que son collègue Jolin déplorait, lui, que par l'instauration de ce système, il y a un an, on ait tout simplement "déplacé le problème sans le régler".

Un avocat du Service juridique universitaire, Me André Cloutier, a convenu des limites de la loi en ce sens: "A l'heure actuelle, a-t-il dit, le droit social dans la province de Québec, demeure un vœu pieux".

Système de cataplasme

Il a fait état notamment de la quasi impossibilité devant laquelle se trouvent les praticiens de l'aide juridique de mener une intervention de groupes à bon terme, en raison même d'une disposition de la loi qui exige que tous les gens représentés dans une cause soit éligible au système.

Les critères d'éligibilité pour la population à l'aide juridique risquent d'être compromis à plus ou moins longue échéance a laissé entendre le jeune avocat qui a entre autre, réclamé l'indexation des normes d'accessibilité à la hausse du coût de la vie.

Des difficultés d'un autre ordre, comme le manque de personnel dans les bureaux, font en sorte que les avocats de l'aide juridique sont "constamment tiraillés entre l'urgence d'un problème et l'importance d'un autre" ce qui finit par aboutir selon l'expression de M. Cloutier à "un système de cataplasme".

Me Vézina accuse l'aide juridique

(Par N. B.) "Les choses font croire aux avocats que l'aide juridique est anti-pratique privée", a regretté hier, un avocat de Québec, Me Paul Vézina selon qui le climat existant entre ces deux groupes de professionnels est non seulement empreint de méfiance mais vraiment malsain.

Parlant devant une poignée d'étudiants en droit de l'Université Laval, Me Vézina a accusé l'aide juridique de ne pas toujours respecter le système de libre choix qui autorise le client défavorisé à recourir à un avocat de la pratique privée de son choix, pourvu qu'il se soit d'abord procuré un certificat d'admissibilité.

Afin de dissuader le client de recourir aux services d'un avocat de l'extérieur, les praticiens de l'aide juridique auraient tendance à lui imposer des normes d'admission plus sévères.

Le président du Centre communautaire Juridique de Québec, Me Raymond Gagnon, a nié ces propos, assurant qu'il n'existait "aucune discrimination" à cet égard.

Celui-ci a reconnu toutefois que les tarifs reconnus par la loi favorisent l'aide juridique au détriment de la pratique privée en ce sens que bien souvent, ils ne sont pas assez élevés pour intéresser un membre de la pratique privée.

Pour lui, tout le différend qui oppose les deux groupes de professionnels se résume à une question de piastres si au départ, il n'avait pas été question d'argent, avocats de la pratique privée et de l'aide judiciaire se seraient sûrement entendus.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC

Service de placement étudiant du Québec

DIRECTEURS DE PERSONNEL RECHERCHÉS

QUALIFICATIONS

Les directeurs de personnel, désireux d'embaucher un ou plusieurs étudiants pour la période d'été, doivent faire parvenir leur offre d'emploi au plus tôt au Service de Placement Étudiant du Québec.

AVANTAGES

Un tiers du salaire des étudiants embauchés pour une période minimale de huit semaines peut vous être remboursé directement par le Service de Placement Étudiant du Québec. Une même entreprise peut toucher jusqu'à \$12,000.00.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION 15 avril 1974

Les directeurs de personnel intéressés doivent communiquer, par écrit ou par téléphone (frais virés acceptés), à l'un des deux endroits suivants:

QUÉBEC

Service de Placement Étudiant du Québec
2700, Boulevard Laurier
3e étage
Téléphone: (418) 643-7474

MONTREAL

Service de Placement Étudiant du Québec
310 ouest, rue Ste-Catherine
2e étage
Téléphone: (514) 873-1974

Prix du pétrole domestique

S'il n'y a pas d'accord il y aura législation...

-- Trudeau

par Davie BLAIEKIE

OTTAWA (PC) — Le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott-Trudeau n'est pas sûr qu'un accord relatif à l'établissement des prix du pétrole domestique pourra intervenir lors des entretiens qu'il aura demain, mercredi, avec ses dix collègues provinciaux.

"Honnêtement, je n'en sais rien", a-t-il déclaré aux journalistes après sa rencontre d'hier avec le premier ministre de l'Alberta, M. Peter Lougheed, avec lequel il s'est entretenu pendant une heure et demie, avant de s'entretenir aujourd'hui avec le premier ministre de la Saskatchewan, M. Allan Blakeney.

M. Trudeau a affirmé qu'il est désireux de pouvoir réconcilier les intérêts respectifs des provinces productrices et des provinces consommatrices.

"Si nos entretiens ne devaient pas produire un accord, a annoncé le premier ministre, le gouvernement fédéral devra intervenir par législation. Mais je ne devrais sans doute pas dire cela, s'est-il excusé, vous

m'accuseriez de menacer les provinces".

Le premier ministre n'a pas précisé ce que pourrait être une législation fédérale en de telles circonstances.

Des porte-parole officiels du gouvernement central ont soutenu par ailleurs que ce dernier avait le pouvoir constitutionnel d'intervenir

pour imposer un règlement aux provinces.

Le premier Peter Lougheed, qui est arrivé à Ottawa à bord d'un appareil du gouvernement fédéral, a déclaré qu'au mieux, on ne pouvait s'attendre qu'à l'élaboration d'une solution provisoire.

Rencontre Kissinger-Brejnev "Climat optimiste"

MOSCOU (AFP) — Les entretiens du secrétaire d'Etat américain, M. Henry Kissinger, avec M. Leonide Brejnev, secrétaire général du parti communiste d'URSS ont débuté lundi à Moscou dans un climat d'optimisme résolu.

"L'atmosphère n'aurait pas pu être plus cordiale et amicale" a déclaré aux journalistes le porte-parole du département d'Etat, M. George Vest.

MM. Brejnev et Kissinger, entourés de leurs conseillers, se sont entretenus pendant trois heures lundi matin, de 11 heures à 14 heures, et se sont retrouvés à nouveau à 17 heures 30 au Kremlin Dès le début des entretiens, selon

les sources américaines, M. Kissinger a exprimé l'espoir qu'un nouvel accord sur la limitation des armes stratégiques SALT-deux pourrait être signé "cette année".

Brinco: Une solution autre que la nationalisation pourrait intervenir

ST-JEAN, N.B. (PC) — L'annonce faite hier à St-Jean de Terre-Neuve par le ministre des Finances de cette province, M. John Crosbie, de la poursuite des négociations entre les dirigeants de la Brinco et les porte-parole du gouvernement

terre-neuvien, permet de croire que ce dernier pourra éventuellement avoir recours à une solution autre que la nationalisation. Ainsi, le projet de loi prévoyant l'expropriation de cette société de développe-

ment hydro-électrique, n'a pas comme prévu, atteint hier le stade de la deuxième lecture.

Le ministre des Finances, M. Crosbie, a indiqué au cours d'une interview accordée hier, que les débats en deuxième lecture relatifs au principe même de la mesure d'expropriation, ne se poursuivront pas tant que les négociations ne seront pas terminées.

M. Crosbie a déclaré par ailleurs que le gouverne-

ment ne fera pas d'autre commentaire à cet égard, ni en Chambre, ni à l'extérieur, d'ici la fin des discussions entre le gouvernement et les représentants de la Brinco.

De son côté, M. William D. Mulholland, président de

la Brinco, société qui assure au coût de \$950 millions, la réalisation du projet de développement de la Churchill, et Sir Val Duncan, président de la Rio Tinto Zinc Corp., principal actionnaire de la Brinco, sont restés à Montréal hier.



Le premier ministre Trudeau a eu un entretien hier avec le premier ministre de l'Alberta, M. Peter Lougheed à l'issue duquel M. Trudeau s'est dit peu sûr qu'une entente puisse intervenir lors des entretiens de demain avec les provinces, relativement à l'établissement des prix du pétrole domestique. (téléphoto PC)



Parents !

Devenir camelot, c'est la chance pour le jeune garçon de compléter sa formation. Le livreur de journaux développe le sens des responsabilités, apprend la valeur de l'argent, tout en s'initiant au contact avec le public.

Envoyez votre fils à l'école de la vie, "à propos" est prêt à lui donner sa chance.

Pour information
529-0411

à propos

Les libéraux acculés au mur de nouveau

OTTAWA (P.C.) — Le gouvernement libéral minoritaire devra faire face aujourd'hui à une motion de non-confiance du Parti conservateur tendant à dénoncer le programme de "démonstration urbaine" du ministre d'Etat aux Affaires urbaines, Ron Basford, dont le budget a été établi à quelque \$100 millions pour une période de cinq ans.

Les felquistes n'ont pas de passeports

OTTAWA (P.C.) — Aucun des trois felquistes présentement réfugiés à Cuba n'a, en sa possession, de passeport canadien valide, selon le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures.

M. Mitchell Sharp rassurait ainsi le conservateur Paul Dick qui s'est inquiété du sujet et a adressé une question écrite en ce sens au gouvernement.

Louise Cosette - Trudeau, Jacques Lanctôt et Yves Langlois ont été conduits à Cuba, à bord d'un avion du gouvernement canadien, le 3 décembre 1970, à la suite de la libération du diplomate britannique James Cross, lors de la crise d'octobre.

Transport

Trudeau avoue l'absence d'une politique adéquate

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a reconnu, hier aux Communes, que la politique de son gouvernement en matière de transports n'est pas adéquate et qu'une révision de la loi s'imposerait.

Il répondait ainsi aux questions du chef de l'Opposition, M. Stanfield, qui a tenté de faire dire au chef du gouvernement qu'il n'existant tout simplement pas de politique des transports au pays.

Le premier ministre n'est

pas allé jusque là, mais il a indiqué que son gouvernement et les autorités provinciales, surtout celles de l'Ouest, poursuivent les consultations en vue de mettre au point une nouvelle approche de tout le domaine des transports, principalement en ce qui regarde les chemins de fer.

Depuis une dizaine de jours, il est souvent question du rôle et de l'efficacité du ministère des Transports, que dirige M. Jean Marchand.

A noter...

MAINTENANT A VOTRE SERVICE
AU GRAND SEMINAIRE (3006)
CITE UNIVERSITAIRE

**Le Centre de
Documentation Pastorale
de Québec**

Tél. : 529-9784

Heures d'affaires : du lundi au vendredi de 9h. à 17h.

L'an dernier, la plupart des Canadiens auraient pu profiter de notre nouvelle "Déduction des dépenses relatives à un emploi" jusqu'à concurrence de \$150... mais près d'un demi-million de gens ont oublié de le faire.

C'est probablement parce que c'était une nouvelle déduction et parce que nous n'en avons pas suffisamment parlé. Evidemment, dès que nous avons constaté cet oubli dans votre déclaration, nous l'avons réparé pour que vous profitiez de cette déduction. (C'est ce qui explique que beaucoup de gens ont reçu un remboursement plus élevé que prévu.)

Cette année, n'oubliez pas de réclamer votre "Déduction des dépenses relatives à un emploi" jusqu'à concurrence de \$150: si nous n'avons pas à corriger votre déclaration, nous pourrions nous en occuper plus rapidement et vous envoyer votre remboursement au plus tôt.

Qui y a droit?

Presque tout employé qui a travaillé l'an dernier, quelle que soit la durée de l'emploi. Il y a quelques exceptions, mentionnées dans l'article 4 du guide de l'impôt, mais en général tout employé y a droit.

Est-ce que la déduction est de \$150 pour tout le monde?

En fait, la déduction est de 3% de vos revenus d'emploi, jusqu'à un maximum de \$150. Donc, si vous avez gagné \$5,000 ou plus, vous obtenez automatiquement une déduction de \$150, que vous n'avez même pas à calculer. Si vous avez gagné moins de \$5,000, vous pouvez déduire 3% de ces gains.

Par exemple, si vous avez gagné \$3,000 l'an dernier, vous pouvez déduire 3% de ce montant — soit \$90 — comme Déduction des dépenses relatives à un emploi.

Où est-il question de la déduction pour emploi, dans mon guide?

A l'article 4 de la section "Revenu" — au sous-titre "Déduction des dépenses relatives à un emploi".

Où dois-je l'inscrire dans ma déclaration?

A la page 2, sous "Sommaire des revenus et déductions". Presqu'au haut de la page, dans la section intitulée "Revenus tirés d'un emploi". Inscrivez le montant à la ligne portant le numéro 05.

Est-il possible de déduire plus de \$150?

Non. \$150 est le maximum permis, peu importe votre salaire. Souvenez-vous tout simplement que, si vous avez gagné un salaire l'an dernier, en tant qu'employé, vous avez presque sûrement droit à cette déduction. Profitez-en.

Comptez sur nous pour vous aider.



Revenu Canada
Impôt

Revenue Canada
Taxation

Robert Stanbury, ministre Robert Stanbury, Minister



OPÉRATION DÉPANNAGE

GUIDE DE L'IMPÔT

Votre guide est votre meilleure source de renseignements. Lisez-le. Suivez-le. Faites-lui confiance. Vous devriez y trouver tous les renseignements et toutes les explications qu'il vous faut.

ANNONCES DANS LES JOURNAUX

Lisez nos annonces dans ce journal. Jusqu'à la mi-avril, nous essaierons de vous donner le plus possible de renseignements supplémentaires sur des sujets qui pourraient vous causer des problèmes. Si vous voyez quelque chose qui vous concerne, découpez l'annonce et conservez-la jusqu'au moment où vous remplirez votre déclaration d'impôt fédéral.



Vous trouverez ci-dessous le numéro de téléphone de votre bureau de district pour l'impôt fédéral. Si vous ne demeurez pas dans la région du bureau, demandez à la téléphoniste de composer pour vous le numéro Zenith 0-4000. Et n'oubliez pas que les appels sont gratuits, et que ce service est là pour vous. Et, les lundis et mardis, notre service téléphonique est à votre disposition jusqu'à 18 heures.

PASSEZ NOUS VOIR

Certains préfèrent venir nous voir. Nous ne demandons pas mieux. Si vous avez des problèmes d'impôt fédéral, vous n'avez qu'à passer pour obtenir des conseils gratuits. Vous trouverez ci-dessous l'adresse de votre bureau de district.



Ecrivez au bureau de district le plus près. Exposez votre problème le plus clairement possible, en donnant tous les renseignements nécessaires (et votre adresse, s'il vous plaît). On répondra à votre lettre le plus vite et le plus simplement possible.

165 sud, rue Dorchester, Québec 2 (Québec) — 694-3180
50, rue Couture, C.P. 1300, Sherbrooke (Québec) — 565-4890

Edifice du Revenu national, 305 ouest, boul. Dorchester, Montréal 128 (Québec) — 283-5300
11 est, rue McQuaig, Rouyn (Québec) J9X 3B5 — 764-5171

Ottawa: ville à visiter

C'est une ville d'une beauté exceptionnelle à l'automne. Elle est charmante et attrayante et possède un passé qui pique la curiosité. C'est le siège du pouvoir politique du pays. C'est Ottawa, capitale du Canada.

Il est impossible de comparer Ottawa, dont la population métropolitaine est de 600.000 habitants, avec des capitales cosmopolites et animées comme Londres et Paris. Mais en raison de sa situation et de son histoire, Ottawa offre une beauté et un caractère unique incomparables.

Coeur de la ville et siège du gouvernement fédéral, la colline du Parlement est située sur un promontoir escarpé dominant la rivière Outaouais. De l'autre côté de la rivière qui sépare le Québec de l'Ontario est située

Hull, pétillante ville canadienne-française. Estompées à l'arrière-plan, les collines de la Gatineau se parent à l'automne d'une myriade de couleurs, alors que les arbres feuillus et particulièrement l'érable symbolique revêtent des teintes de rouge vif, de brun sombre et de jaune et d'orange flamboyants.

La ville possède de nombreux parcs mais le plus grand et probablement le plus attrayant n'est pas un parc du tout. Il s'agit de la Ferme expérimentale centrale. La banlieue d'Ottawa entoure maintenant en entier les 1.200 acres d'espaces verts de la ferme dont les serres sont renommées et où l'on peut admirer en novembre une magnifique exposition de chrysanthèmes. Il y a des routes bordées

d'arbres, des granges et des champs, ainsi que des animaux domestiques qui ne manquent pas d'intéresser les enfants. On y trouve aussi des jardins fleuris, des jardins d'agrément et l'Arboretum avec ses massifs d'arbres et d'arbustes de toutes les régions du globe.

La ville offre de nombreuses attractions. Le canal Rideau divise la ville en deux et vient se jeter dans la rivière Outaouais en passant par une série de huit écluses pittoresques qui descendent les embarcations à 80 pieds plus bas. Tout près, du côté du canal opposé au Parlement, au parc Major, on tire une salve de coups de canon tous les midis sauf les dimanches et les jours de fête où la salve se fait entendre à 10 heures.

Ne manquez pas de visiter les édifices du Parlement, spécialement l'édifice central qui renferme le Sénat, la Chambre des Communes, la Bibliothèque circulaire du Parlement et la Salle commémorative.

Année de croissance

NEW YORK — John J. Byrne, directeur général du CIE, service des transports irlandais, et président de CIE Tours, prévoit que 1974 sera une année de croissance pour le tourisme irlandais, en particulier pour CIE Tours.

Il a fait cette prédiction au cours d'un dîner pour les membres de l'Association des agents de voyages irlandais.

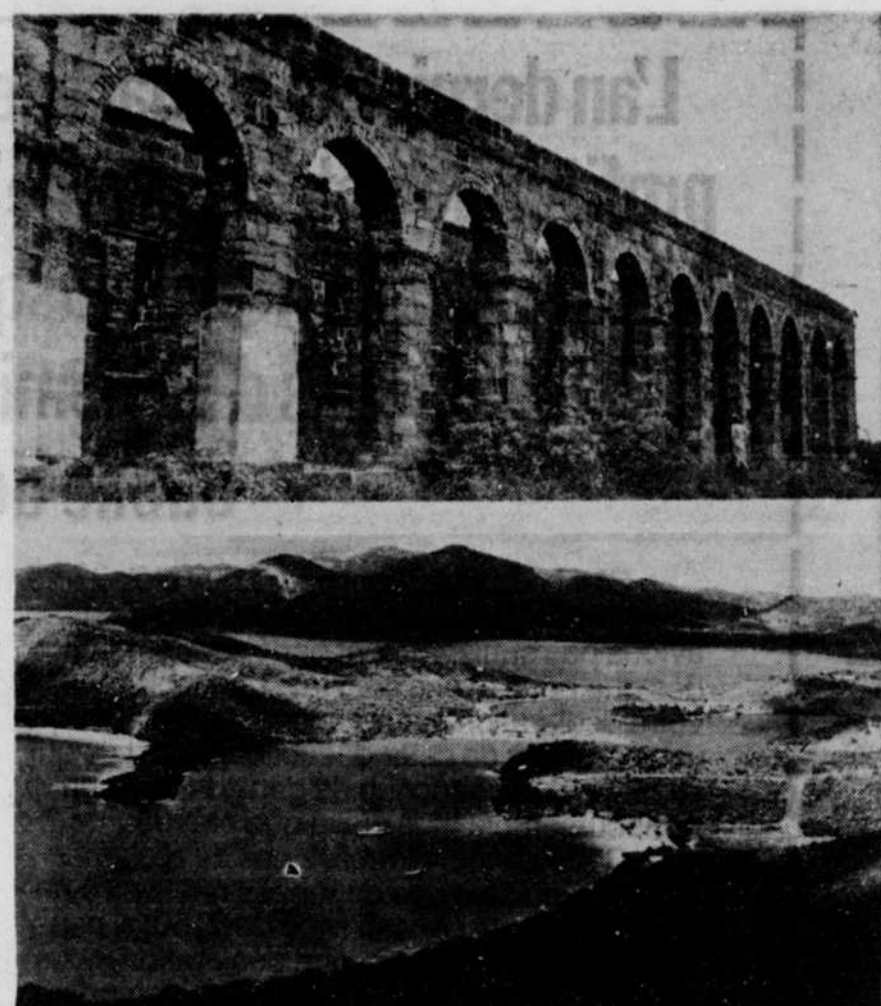
Après les jours sereins des années 1960 à 1969, survint la chute de 1971 et de 1972, a dit M. Byrne. CIE dresse l'inventaire, entreprend certains changements et se mit à promouvoir énergiquement les aubaines touristiques de la compagnie, amenant un certain rétablissement en 1973.

Forte baisse du dollar en Europe

LONDRES (AP) — Le dollar a accusé une forte baisse lundi sur les grandes places européennes, alors que persiste la rumeur d'une réévaluation du mark.

A Zurich, le dollar a coté 2,9945 à la clôture, contre 3,0435 vendredi, et se trouvait à son niveau le plus bas enregistré depuis six mois.

A Londres, le dollar a 4,7850 vendredi.



Demeure de l'Amiral Nelson

Bien avant Trafalgar et Lady Hamilton, cette section de l'île d'Antigua, située dans les petites Antilles, fut la demeure du héros naval de la Grande-Bretagne, l'Amiral Nelson. La photo du haut, une des deux prises par Jack N. Oldham, montre les ruines des casernes de l'armée britannique sur les hauteurs de Shirley, surplombant le Port anglais et le Chantier Nelson que l'on voit ci-dessous. Jeune capitaine, il fut posté ici où il épousa en 1787 Frances Nisbet, veuve venant de l'île voisine de Nevis. Cette région constitue aujourd'hui la plus grande d'Antigua, tout de suite après les innombrables plages de sable blanc de l'île, attraction touristique. Le chantier Nelson, devenue aujourd'hui marina et musée, fut restauré grâce aux dons provenant de Canadiens, d'Américains et d'Anglais intéressés.

VOYAGES BEL-AIR INC.

MOSAÏQUE EUROPEENNE (23 jours)
Avion, hôtels, visites. Départ tous les jeudis à partir du 25 avril. **\$1,070**

MOSAÏQUE IBERIENNE (23 jours)
Avion, hôtels, visites. Départ tous les jeudis à partir du 25 avril. **\$848**

TOURISME FRANCAIS en autocar au départ de Paris

ESPAGNE - MAROC - PORTUGAL (22 jours) **\$650⁰⁰***

TOUR DE FRANCE (22 jours) **\$730⁰⁰***

ALLEMAGNE-AUTRICHE-SUISSE (23 jours) **\$805⁰⁰***

FRANCE - ITALIE - SUISSE (22 jours) **\$815⁰⁰***

TOUR D'EUROPE (22 jours) **\$850⁰⁰***

*TARIF AERIEN NON COMPRIS sujet à modification

SERIE DE VOLS NOLISES

PARIS ET LONDRES
AIR CANADA - AIR FRANCE
DU 15 MAI AU 12 SEPTEMBRE **\$239⁰⁰**
à partir de
(de 16 à 72 jours) - Inscrivez-vous dès maintenant



AVIS: pour voyager en toute confiance, transigez avec une agence reconnue IATA.



Service et courtoisie

42 de la Fabrique

692-2221



La Baie Marina constitue aujourd'hui un des abris préférés des plaisanciers qui naviguent dans la mer des Caraïbes. Elle est située dans le port des Castries, capitale actuelle de Ste-Lucie.

VACANCES AU SOLEIL
Un appel suffit : **653-7264**



VOYAGES JEAN JUAN

Spécialistes des voyages en groupe
1033 Rte de l'Eglise, Ste-Foy.

LES BEAUX VOYAGES EN AUTOCAR

NEW YORK
Du 11 avril p.m. au 15 a.m.,
Hôtel Taft (Time Square),
Guide, transport, transfert
malles. A partir de **\$59**

WASHINGTON
Du 11 avril p.m. au 15 a.m.
Hôtel S. Americana, transport,
transfert malles... **\$81**
A partir de

OTTAWA
(Festival des tulipes) **\$59**
18 au 20 mai

TOUR DU ST-LAURENT
15 et **\$35**
16 juin

TERRE SAINTE
15 jours. Visite complète des
Lieux Saints, Massada, Golan,
etc... Départ **\$847**
chaque semaine

MAINE - MADAWASKA
BOSTON - OLD ORCHARD
22 au 25 juin **\$99**

LAC GEORGE
Carillon **\$59**
29 juin au 1er juillet

QUEST CANADIEN
Stampede **\$389**
29 juin au 14 juillet

QUEST CANADIEN
3 semaines, 13 juillet au 3
août, jours Klondike. Retour
par côté américain **\$549**
Seattle, Parc Yel'stone

MARITIMES
Tour complet **\$287**
13 au 22 juillet

EGYPTE
Grèce, Terre-Sainte
Rome **\$1108**
13 mai au 2 juin

Autres voyages sur demande

VOYAGES A.F.

817, 3e Avenue, Québec G1L 2W8
Tél.: 523-0031 ou 524-0705

Un Canadien sur trois a besoin d'une grande voiture.

Et plus de Canadiens achètent la Chevrolet.



Représenté ici, le sedan sport Chevrolet Impala.

La Chevrolet demeure traditionnellement en tête.
A juste titre.

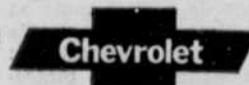
Prenez l'exemple de la Chevrolet Impala. Voilà une voiture discrètement impressionnante, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Les intérieurs de l'Impala sont faits de tissus et matériaux de qualité. Son confort se perçoit facilement... son silence de marche est éloquent.

Et son caractère fonctionnel n'a d'égale que sa distinction. De l'espace pour 6 personnes. Un coffre spacieux. Et une fiabilité qui se manifeste dans les conditions de route difficiles.

De nombreuses raisons incitent plus de Canadiens à acheter la Chevrolet. Allez voir l'Impala, de même que toutes les autres grandes Chevrolet, chez les concessionnaires Chevrolet.



CONSTATEZ PAR VOUS-MÊME POURQUOI PLUS DE CANADIENS
ACHÈTENT LA CHEVROLET.



"à propos" est publié et imprimé à
3, Place Jean-Talon, Québec 2
Membre de l'ABC

Président-directeur
général : Me Claude Royer
Vice-président et éditeur : Jean Pelletier
Directeur de l'information : Pierre Loignon
Téléphone : 522-4771

à propos

Les nouveaux "boss"

Le président de la CSN, M. Marcel Pepin, rendait public en fin de semaine, un dossier accablant contre des unions rivales et particulièrement contre certains agents de ces unions, relativement aux graves événements survenus la semaine dernière au campement LG/2 du projet hydroélectrique de la baie James, à la rivière La Grande. On ose à peine croire que des unions ouvrières aient réussi à monopoliser ainsi l'engagement des ouvriers. Sont-ce là les nouveaux "boss" du projet de la baie James?

Dans le passé, nous avons été témoins de rivalités syndicales débouchant sur des grèves et des actes de violence plus ou moins sérieux. On l'a remarqué récemment encore dans le domaine de la construction. Mais jamais ces conflits n'avaient-ils abouti à un tel saccage, à une telle folie de destruction, à un barbarisme aussi dégoûtant.

S'il faut en croire les pièces du dossier de la CSN, les libertés civiles réclamées avec tant d'empressement par toutes les unions ouvrières n'auraient plus aucune signification pour certaines de ces unions lorsqu'il s'agit de défendre leur chasse-gardée et d'étendre leur empire. L'Etat n'aurait pas le droit de réprimer les soulèvements, les émeutes, l'anarchie sans se faire condamner par ces zélés défenseurs de droits civiques, mais les unions, elles, pourraient se donner des lois, appliquer leur justice selon les méthodes les plus condamnables du fascisme et du terrorisme sans soulever notre indignation?

On croyait la société devenue plus civilisée. La loi du plus fort, semblait-il, était répudiée comme une foule de théories moyenâgeuses ayant survécu jusqu'à de récentes années.

Si nos lois permettent à des salariés membres de diverses unions de travailler dans un même chantier, s'opposer à cette cohabitation par la force ou l'intimidation devient un acte

illégal intolérable que l'Etat doit immédiatement réprimer. Le gouvernement aura trahi son mandat le jour où il admettra qu'on peut impunément enfreindre les lois. Si les lois sont inopérantes, inefficaces ou désuètes, il faut les abroger ou les amender pour les rendre conformes à des situations évoluées, mais jamais l'Etat ne doit-il permettre ni tolérer les infractions car cela équivaudrait à renoncer à son autorité et à remettre les rênes du gouvernement entre les mains de quelques agitateurs et profiteurs sans scrupules.

L'impressionnant dossier de la CSN ne jette pas toute la lumière sur la situation qui a prévalu à la baie James dans les derniers jours. Même les journalistes n'ont rien pu tirer des travailleurs du campement LG/2 qui revenaient dans nos centres urbains. Ces ouvriers étaient visiblement traumatisés par la crainte de représailles et de vengeance, méthodes couramment utilisées dans le gangstérisme pour faire taire les témoins et cacher les coupables.

Le chef de l'Opposition, M. Jacques-Yvan Morin réclame une enquête publique et complète sur ces événements. Par ailleurs, il est possible que soient prises des poursuites judiciaires contre les présumés auteurs de ces troubles. Dans un cas comme dans l'autre, on n'est pas près de connaître la vérité. En attendant, les fauteurs de troubles pourront continuer à se livrer à leurs exercices favoris sur d'autres chantiers de construction et à gâter le climat ouvrier.

Il est écrit que le projet hydroélectrique de la baie James sera l'un des plus éprouvés de notre époque. Après la longue dispute sur la gérance de l'entreprise, après le conflit entre le gouvernement, les Indiens et les Inuits, après la démolition du campement LG/2 quelle autre fatalité le sort réserve-t-il encore à ce projet?

Roger BRUNEAU

À PROPOS DES AUTRES JOURNAUX

Des excès injustifiables

L'ami Georges Dor assure qu'on s'est "ennuyé à la Manic". Serait-ce qu'on s'ennuie aussi à la Baie James? "Nous n'avons pas de centre récréatif", dit Joseph Elie, un travailleur, et il n'y a personne pour s'occuper des loisirs. C'est ridicule.

On imagine sans peine la monotonie qui peut régner dans un chantier de la Baie James. Mais il ne faut rien exagérer. Les hommes qui partent travailler là-bas le font librement. On leur garantit de pouvoir faire 60 heures par semaine s'ils le veulent, ce qui veut dire qu'ils peuvent se faire des salaires qui s'échelonnent entre \$500 et \$800 par semaine, logés et nourris.

Tous les 45 jours on leur permet de prendre un congé, et s'ils attendent 65 jours, le congé est plus long. La Nordair fait quotidiennement la navette entre le chantier de la Grande-2 et Montréal. Mis à part le service des loisirs, les "conditions sont bonnes", dit encore Joseph Elie, "et en particulier les camps et la nourriture".

L'ennui n'explique visiblement pas tout. D'autres facteurs entrent en ligne de compte mais on ne dispose encore que de déclarations disparates et fragmentaires de contre-maitres et travailleurs qui ont commenté le drame sous le coup de l'émotion. (...)

Et c'est ainsi qu'on en

vient à reprendre la thèse voulant que le désordre résultait de rivalités entre centrales syndicales, même si des porte-parole en nient le bien-fondé. S'il faut en croire des rapports officiels, les autorités sentaient venir la crise depuis un mois, soit depuis l'arrivée sur les chantiers d'une dizaine de fiers-à-bras de réputation douteuse. Ces gens, explique-t-on, cherchent à établir sur les chantiers un monopole syndical qui serait seul à fournir, et à ses conditions, des travailleurs aux chantiers de la Baie James. (...)

Jean Pellerin,
LA PRESSE,
23-3-74

MARGARET, DARLING,
C'EST POUR CE SOIR!



LE LECTEUR

Lutteurs et politiciens

Dans une récente lettre au DEVOIR, j'exprimais l'avis que, selon moi, la politique n'était qu'un jeu et consistait surtout à prendre le pouvoir et à le conserver. Quelques personnes ont contesté personnellement cette opinion.

Ayant, aujourd'hui même, vu le film de l'ONF "Québec: Duplessis, et après...", mes convictions personnelles n'ont fait que se renforcer! Dans le programme de l'Union nationale de 1936, Duplessis éplorait — presque textuellement — les mêmes vices que le Parti québécois souligne présentement. Or, quand on sait où nous a menés l'Union nationale (malgré une pléiade d'hommes d'excellentes qualités: Dr Philippe Hamel, Paul Gouin, Ernest Grégoire, René Chaloult, etc.), on ne peut être blâmé de demeurer perplexe.

Qui croit en la lutte professionnelle? Presque tout le monde reconnaît qu'il s'agit d'un spectacle où, bien entraînés, des lutteurs réussissent à nous en faire voir de toutes les couleurs sans trop se faire mal. Les gens en sont tellement conscients qu'ils trouvent normal que la plupart des lutteurs sont des gentils-hommes et qu'ils voyagent même presque toujours ensemble lorsqu'ils se déplacent d'une ville à l'autre.

Tant et aussi longtemps que les spectateurs, qui paient le gros prix pour assister au spectacle, sont d'accord pour rentrer dans le jeu, il n'y a pas de problème et cela n'est pas grave.

En politique, par exemple, il y a une règle du jeu que TOUS doivent accepter: ne pas mêler la vie privée des gens avec leur vie publique. La

belle affaire! Comme si un individu malhonnête dans la vie privée était un gage d'honnêteté dans sa vie publique. Que diriez-vous d'un industriel qui, se cherchant un comptable honnête, choisirait une personne malhonnête? Alors, pourquoi exiger que le peuple — qui paie toujours la note — n'en tienne pas compte? Tout simplement parce qu'il s'agit d'un jeu dont les règles sont établies par les joueurs et non par ceux qui paient pour assister au spectacle.

Gardons ceci en mémoire et nous aurons des explications à bien des scandales politiques et à la futilité de la soi-disant démocratie.

Guy MARCOUX
Ancien député de
Québec-Montmorency
à la Chambre
des communes

Les invités à l'émission **Le Joint**, aujourd'hui : Denise Guénette (chanteuse), Martine Epoque (du groupe **Nouvel'aire**), Paule Savard et René Massicotte (comédiens).

O O O
Le Village-Huron tiendra un grand **Pow-Pow**, en juillet 1974, fête qui durera une **SEMAINE**. On attend des visiteurs de tous les coins de la province. Les cinq candidates au titre de **Princesse Huronne** ont été choisies et le programme d'activités en voie de préparation.

O O O
Une partie de sucre aura lieu le 14 avril



Au cours d'une récente remise des diplômes à l'Ecole de Recrues des Forces canadiennes Saint-Jean, le soldat Régent Beupré s'est mérité un trophée pour le tir au fusil. Sur la photo, le trophée lui est présenté par le lieutenant-colonel G.B.C. Parenteau, commandant de l'Ecole. Le soldat Beupré est le fils de M. E.E. Beupré du 4795 Place-Nobel, Charlesbourg, Québec 7, Qué.

dans le cadre des fêtes du 75^e anniversaire de la paroisse de Saint-Léonard, dans le comté de Portneuf.

O O O
Une cigarette "de santé" importée de Chine populaire, qui guérirait bronchites et asthmes, a fait son apparition à **Hong Kong**. Elle coûte toutefois dix fois plus cher que la cigarette ordinaire.

O O O
Ce soir, à la discothèque **La Renaissance**, sur la Grande-Allee, on discutera de nouveau de la formation d'un club de presse à Québec. Journalistes et photographes y seront en grand nombre.

O O O

Le regroupement du personnel, des bureaux, entrepôts, ateliers et usines d'em-bouteillage, de même que les transformations apportées à l'immeuble de la **Société des Alcools du Québec**, à Sainte-Foy, ont fait de celui-ci un complexe administratif des plus modernes et fort intéressant à visiter. Les membres trouveront grand intérêt à constater sur place jusqu'à quel point l'ancienne région a changé.

O O O

Un record de lenteur a été établi à **Rome**, ville Eternelle. Une lettre "express" a mis 24 jours pour atteindre son destinataire. La lettre invitait un homme d'affaires à assister à une importante réunion. En lisant l'invitation, la personne constata que la réunion d'affaires avait eu lieu onze jours plus tôt.

O O O
Le prince **Rainier** et la princesse **Grace de Monaco**, accompagnés de leurs trois enfants, ont été reçus

en audience, pendant une heure, par le pape Paul VI.

O O O
Le voyage aux **Barbades** (15 jours toutes dépenses payées) offert par le **Club social des Galeries Charlesbourg** en collaboration avec l'agence de Voyages 2,000, est allé à un Montréalais, **M. Lucien Croteau**. Par contre, deux personnes de la région se sont mérités les deuxième et troisième prix. Ce sont **MM. Yvon Rousseau**, de Charles-

bourg et **Gilles Plan-te**, des Galeries Charlesbourg. Le président du Club social est **M. Yvon Laperrière**.

O O O
Bellechasse Spécialités Enr., de Saint-Raphaël de Bellechasse dépensera \$58,000 pour l'agrandissement de son usine de panneaux de bois raboté et plané pour planches à bifeck. Le gouvernement canadien lui versera une subvention de \$8,000.

O O O



Le ministre des Postes, M. André Ouellet, a annoncé aujourd'hui l'émission de trois timbres semi-postaux des jeux olympiques, les premiers timbres à surtaxe jamais émis par les Postes canadiennes. Ces timbres, connus sous le nom de "timbres-jeux olympiques" qui doivent être mis en vente le 17 avril, représentent la troisième émission d'une série spéciale consacrée aux Jeux olympiques.



... que le journal "à propos" est fort populaire dans le comté de Portneuf.

... que la famille d'**Alexandre Soljenitsyne** a reçu les visas nécessaires pour rejoindre l'écrivain en Suisse.

... que le **Dr Fernand Dufour** accompagne **Mme Lise Bacon** dans sa tournée de deux semaines à travers le Québec, tournée de consultation et d'information sur un projet de services de garde d'enfants.

... que la formation du personnel sera une priorité dans les 339 caisses populaires affiliées à l'**Union régionale de Québec**.

... que les suédois de 60 ans sont en meilleure condition physique que les canadiens de 30 ans.

... que pendant que certains manufacturiers d'automobile rappellent quelques-uns de leurs modèles défectueux, l'université Laval rappelle ses ingénieurs.

... que les machines "à neige" ont remplacé les machines "à pluie" de **Bernard Dumont**.



Lors d'une récente remise des diplômes à l'Ecole de Recrues des Forces canadiennes Saint-Jean, le soldat **Alain Béland** s'est mérité un trophée en tant qu'étudiant d'honneur. Sur la photo, le trophée lui est présenté par le lieutenant-colonel G.B.C. Parenteau, commandant de l'Ecole. Le soldat Béland est le fils de M. Robert Béland du 55 1/4 des Erables ouest, St-Emile, Québec.



Sur le front

Un domicile assez surprenant pour deux bambins: une barricade située sur une ligne de tirs. Ils vivent ainsi sur le front, sur la route 4 près de **Phnom Penh**, avec leur père qui est soldat dans l'armée gouvernementale cambodgienne. C'est une pratique courante pour un soldat de ce pays d'emmener sa famille sur le champ de batailles.

(photo PA)

La **Compagnie Office Overload** présentera, le 6 avril prochain, un tournoi de dactylos pour déterminer la meilleure dactylo du **Québec Métropolitain**. La gagnante se verra attribuer un voyage aux **Barbades**. Il y aura plusieurs autres prix. Pour de plus amples renseignements, communiquer avec le Centre municipal des Congrès, **M. Raymond Martin**, 2 Place Québec, Suite 226, Québec.

O O O

A la suite d'une démonstration de "nuvites" faite sur la place par deux étrangers, la police de **Malaysia** a déclenché une vaste opération de ratissage dans l'île de **Penang** et arrêté 94 hippies qui seront expulsés. Des deux sexes, les hippies, britanniques, américains, canadiens, néo-zélandais et australiens, sont présentement sous les verrous.

O O O

La beauté des parterres et des pelouses...

Beaucoup d'entre vous m'ont écrit pour me dire combien ils étaient fiers de leur jardin et de leur patio l'année dernière, mais le gazon leur posait des problèmes. Eh bien! vos soucis n'ont d'autre motif que d'avoir commencé à soigner votre pelouse trop tard.

Après avoir ratissé votre pelouse pour enlever les déchets amassés par l'hiver, vous redonnerez aux racines de la force pour pousser. Vous pouvez envisager une application de chaux car, étant composé de granules, le produit ne s'envolera pas avec le vent comme le font les poudres. Il vous faudra environ 50 livres de chaux pour 1,000 pieds carrés.

Vous pouvez la mélanger avec l'engrais dans l'épandeur (pour mon compte je préfère Vigoro Doré car son mélange printanier azote, phosphore et potasse est bien équilibré) et de cette façon vous ferez d'une pierre deux coups. N'oubliez pas

non plus de bien arroser. Plus tôt vous commencerez dans la saison à assurer à votre pelouse l'aliment organique dont elle a besoin, plus votre gazon sera beau par la suite.

Les bordures fleuries

Passons maintenant aux bordures fleuries dont vous avez l'intention d'orner votre jardin pendant l'été. Certains jardiniers réussissent très bien leurs semis, d'autres par contre expérimentent échec après échec. Voici quelques-uns des pièges à éviter.

Récipients

Tout d'abord, il importe que les récipients que vous utilisez soient propres, qu'il s'agisse de récipients plats, ronds, en terre, en papier goudronné, de boîtes de conserves désaffectées ou de jardinières de fenêtres. Net-



toyez-les bien avant de commencer vos semis. Ajoutez un peu de désinfectant pour éliminer toute possibilité de maladie.

Drainage

Si vous avez suivi mes articles sur le jardinage, vous savez combien j'insiste toujours sur un bon drainage. C'est extrêmement important, qu'il s'agisse des plantes d'appartement ou des plantes potagères. Comment vous y prendre? C'est très simple. Assurez-vous que les récipients plats aient cinq orifices. Pour les autres, vous aurez à prévoir les orifices vous-même. Donc pas de problème. Déposez au fond des pots, sur un pouce d'épaisseur environ, des morceaux de pots brisés ou du gravier afin que l'excès d'humidité puisse s'écouler librement. Si vous vous

servez d'une boîte de conserve, percez d'abord des trous dans le fond puis recouvrez-les de gravier fin.

Terre

Je préfère utiliser le terreau vendu dans les pépinières ou dans les grands magasins. Il est généralement stérilisé et débarrassé des bactéries qui s'opposent à la germination des semences. Le terreau préparé par Vigoro, qu'il s'agisse du terreau proprement dit ou de la terre spéciale pour plantes tropicales additionnée d'un peu de "perlite" est idéal pour faire débuter vos semis à l'intérieur. Je dépose le terreau dans le récipient, puis j'arrose. Ensuite, avec une latte ou une règle, je trace les sillons pour y déposer les semences. Je saupoudre le dessus des sillons d'un peu de "perlite", puis je dépose

les semences dans les sillons. Quoi que vous en pensiez, ce n'est pas un gros travail et la "perlite" étant un élément stérile, elle empêche les maladies de nuire au développement des graines. Ce petit effort supplémentaire portera ses fruits.

Si vous préférez mélanger votre terre vous-même, la formule usuelle est d'une moitié de sable, un quart d'humus et un quart de terre riche. Sur les orifices de drainage, vous pouvez déposer une couche de tourbe,

de vermiculite ou de "perlite" pour retenir un peu d'humidité afin que les racines puissent se développer. Cela vous évitera l'arrosage. Ensuite, il ne vous restera plus qu'à introduire les récipients contenant vos semis dans un sac en plastique pour conserver l'humidité et la chaleur en même temps. Lorsque les semences auront germé, vous pourrez les exposer à l'air. Cette méthode est utilisée pour la "germination forcée" et elle a fait ses preuves.

OPTOMETRISTE

Dr ALBERT GARANT o.d.
optométriste
Centre-ville
local 305
EXAMEN DE
LA VUE
Cie Paquet
524-5121

F. GEDEON ROULEAU
OPTICIEN D'ORDONNANCES
LUNETTES
1077, rue St-Jean
Tél.: 524-2358

Verres de Contact
Centre d'Application de
Lentille Cornéenne
DR FERNAND BELLEMAIRE, M.D.
350 Boul. Charest Est
Suite 202
Québec — 529-3694

confectionnez-les vous-même!

A peu de frais

Voici deux modèles de jupes faciles à faire et qui ajouteront du nouveau à votre garde-robe.

Demandez le patron numéro 9461. Tailles 24, 25, 26½, 28, 30, 32.

Adressez votre commande à:
Le Département des Patronnes,
à propos,
60, Progress Ave.,
SCARBOROUGH, Ont. M1T 4P7
Prix: \$1.00 par patron

(Ajoutez 15¢ pour frais de Poste)
Seuls les mandats-poste et les chèques à l'ordre de TORONTO Star Syndicate seront acceptés. NE PAS ENVOYER DE MONNAIE NI DE TIMBRES-POSTE. Ces patrons ne sont pas échangeables. Ils sont habituellement livrés dans un délai de 15 à 20 jours. Les instructions sont en anglais seulement. Toute commande doit être envoyée pas plus tard que 2 mois après sa publication.

Cl-inclus \$
(les timbres ne sont pas acceptés)

Patron No

Tailles:

Nom:

Adresse:

La Maison de l'Escargot s'installe à Montréal

Par Donat VALOIS

PARIS (P.C.) — La coopération franco-québécoise a favorisé, au cours de ses 10 années d'existence, à peu près toutes les catégories de Québécois, sauf les gourmets qui, connaissant plus que

quiconque l'excellence de la cuisine française, ont sûrement éprouvé parfois de la difficulté à comprendre tous les pourquoi de cette coopération.

D'abord culturelle, cette coopération a vite fait de déborder sur l'éducation, la science et la technologie et, plus tard, sur l'économie. Des centaines d'échanges, stages et accords ont été conclus ou entendus entre les "cousins" francophones des deux côtés de l'Atlantique.

Mais les gourmets qui ont conservé l'espoir que les relations franco-québécoises les concerneraient un jour ont eu raison. En effet, grâce aux efforts déployés par la Délégation générale du Québec en France, la Maison des l'Escargot à Paris et la Société Finkielstein, concessionnaire du rayon de l'alimentation fine du magasin montréalais La Baie d'Hudson viennent de conclure un accord qui les réjouira. Cet accord prévoit l'installation, dès septembre prochain, d'une "Maison de l'Escargot" à Montréal qui sera une réplique exacte de celle de la rue Fondary, à Paris.

CHEVEUX SAUVES



Vos cheveux ne demandent qu'à vivre... à pousser! bimbos, ne poussez plus comme avant, vos cheveux peuvent revivre! Des découvertes récentes agissent directement sur racines semblant mortes. Action rapide. Hommes et femmes retrouvent un "complexe capillaire" d'une vitalité luxuriante. Chute stoppée net. Plus de pellicules. Le cuir chevelu redevient "neuf". Les cheveux poussent plus beaux que jamais! (Ce se voit!) Exigez ces lotions. Faites parvenir un de vos cheveux pour analyse microscopique ainsi que la condition de votre cuir chevelu (gras, sec, pellicule, etc.) avec votre nom et adresse à Clinique Capillaire Michel, C.P. D223, Pte-Gatineau, P.Q. Une lotion choisie d'après analyse vous sera envoyée COD ou mandat poste pour seul, \$6.95 plus taxe provinciale et frais de poste.

FAÍSCA

vin rosé pétillant

IMPORTÉ DU PORTUGAL

334-G Faisca rosé pétillant
Bout. \$2.25
334-C Faisca rosé
pétillant
1,2 Bout. \$1.35



9461
WAIST
24"-32"

by Marian Martin

L'espoir du rock québécois

par Pierre Sévigny

Le Ville Emard Blues Band, ce groupe fantastique de 18 musiciens, sera au Pavillon de la Jeunesse demain soir dans le cadre d'une tournée de 27 villes de la province.

Ces 18 meilleurs musiciens rock du Québec sont déjà connus des Québécois puisqu'ils ont remporté un énorme succès lors d'un spectacle à la petite Bastille en attirant pas moins de 14,000 personnes.

HISTORIQUE DU VEBB

Tout a commencé autour de Bill Gagnon qui s'était installé un studio à Ville Emard. Des vedettes connues au Québec comme Charlebois, Dubois, Deschamps, Ferland, Renée Claude, Véronique Samson et Contraction, prirent l'habitude d'aller pratiquer et enregistrer à ce studio.

Entre-temps, Raymonde Boucher, réalisatrice de l'émission Décibels à Radio-Canada, demande à Bill Gagnon de former un groupe pour deux émissions. Lors de ces émissions, le groupe initial composé de 14 musiciens remporta un énorme succès et l'idée de donner des spectacles germa dans la tête de quelques-uns.

Les musiciens laissèrent les vedettes qu'ils accompagnaient et aujourd'hui on se retrouve avec un groupe qui peut enthousiasmer les foules comme peu d'autres au Québec ont su le faire jusqu'à maintenant.

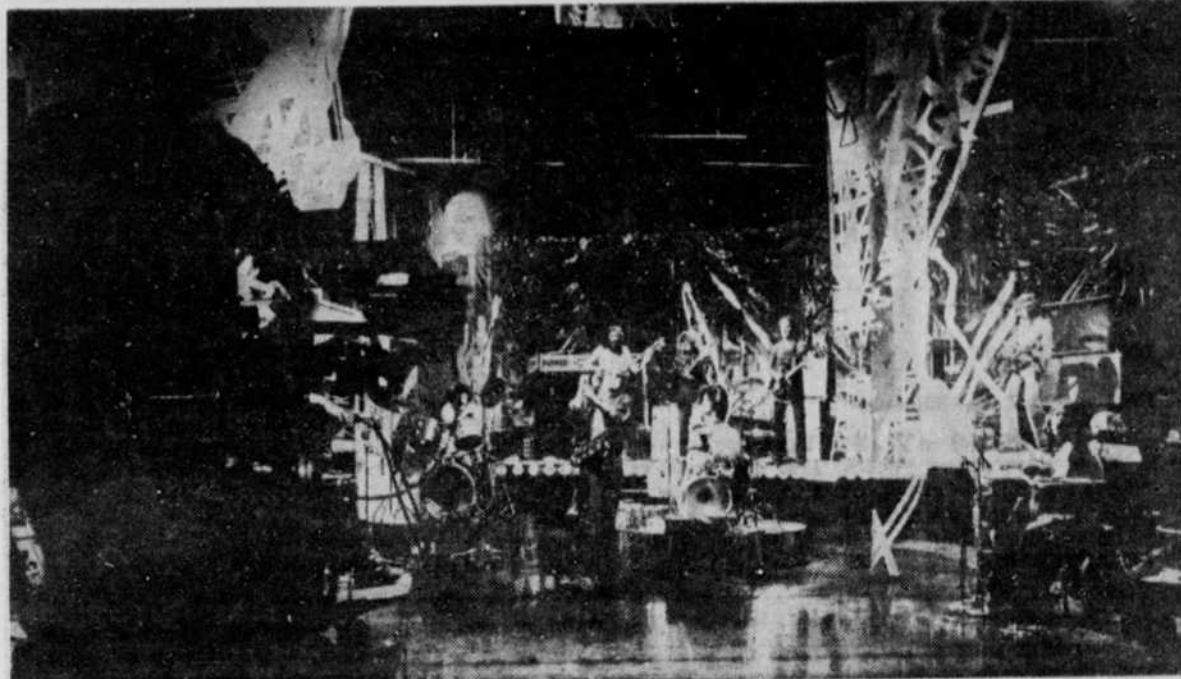
EQUIPEMENT UNIQUE

Ville Emard Blues Band s'est fait commanditer un système de son unique en son genre au Canada: 4,000 watts, 48 micros sur scène, le son stéréo, 9 consoles, 40 boîtes de son et un Eminent 310. Tout cet équipement technique pèse pas moins de huit tonnes.

SON D'UN PEUPLE

Qu'ils soient 18 ne les gênent pas, ni même qu'ils soient 18 si différents, tous particuliers, tous créateurs; au contraire, c'est parce qu'ils sont tous créateurs que leurs vibrations se rencontrent, s'entrechoquent et se confondent, s'amuse en tourbillonnant d'un bout à l'autre de leur immense scène et remplissent l'amphithéâtre d'un formidable son nouveau, celui d'un peuple tout entier.

Ce groupe le plus "hot" au Québec, sera donc au Pavillon de la Jeunesse demain soir à 20h00.



A quelques jours du début de la Tournée Player's, le Ville Emard Blues Band faisait une heure d'antenne à Radio-Canada. On voit ici une partie des musiciens devant les caméras de "Vedettes en direct".

VOS LOISIRS

par Pierre Sévigny

Dans le cadre de ciné - participation, la bibliothèque municipale de Sainte-Foy présente, ce soir à 20h00, un documentaire de l'Office national du film intitulé: "Bethume, héros de notre temps".

Ce film relate la carrière héroïque du médecin canadien Bethume, reconnu à travers le monde pour les secours qu'il a apportés, souvent avec des moyens de fortune, à des milliers de victimes de la guerre et de la pauvreté. Installé en Chine en 1938, il a contribué considérablement au développement de la médecine dans ce pays en voie de se rebâtir. Sa mort prématurée à l'âge de 49 ans n'a fait que renforcer sa légende à jamais fixée dans l'esprit des Chinois. C'est

un film très intéressant à voir.

X X X

Toujours dans le domaine du cinéma, signalons que le film d'animation "Yellow Submarine" sera à l'affiche aujourd'hui et demain au théâtre de la cité universitaire. Ce dessin animé se présente en un style résolument moderne empruntant des éléments à "l'op art", au "pop art" et à d'autres mouvements contemporains.

X X X

Des oeuvres de Brahms, Saint-Saëns, Liadov et Tchaïkovsky sont au programme du concert de l'OSQ, ce soir à 20h30 au Grand Théâtre. Pierre Dervaux revient au pupitre de l'OSQ après une tournée en Chine avec l'Orchestre de Paris où

il a été accueilli comme un grand représentant de la musique

symphonique. La soliste invitée: Nicole Henriot, pianiste.

HOROSCOPE

MARDI LE 26 MARS 1974



21 mars au 20 avril (Bélier) — On cherchera à vous influencer, mais vous offrez un mur de résistance aux pressions qu'on exerce sur vous.



21 avril au 21 mai (Taureau) — Soignez les détails qui entretiennent l'amitié. On vous pardonnera difficilement d'être en retard sur le progrès dans votre domaine professionnel.



22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Une journée qui ne semblera pas à votre mesure, mais dont vous tirerez néanmoins grand profit. Les enfants seront plutôt bruyants.



22 juin au 23 juillet (Cancer) — Vous acquerez des connaissances qui vous ouvriront des horizons insoupçonnés. Terminez ce qui est commencé avant d'entreprendre quoi que ce soit.



24 juillet au 23 août (Lion) — Ne vous surmenez pas à propos de tout et de rien. Vous aurez une mission délicate à remplir aujourd'hui.



24 août au 23 septembre (Vierge) — Défiiez-vous des affirmations irréfutables. Votre flair sera un précieux atout aujourd'hui. Influences planétaires mixtes.



24 septembre au 23 octobre (Balance) — Considérez le don de la foi comme le plus précieux et cultivez-le avec plus de ferveur encore, aujourd'hui.



24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Ne considérez pas comme du temps perdu celui que vous prenez pour faire des plans. Apprenez à équilibrer votre programme.



22 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Vous recevrez des nouvelles encourageantes venant d'un ami lointain. Vous trouverez un grand réconfort dans la prière.



22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Vos activités domestiques sortiront de l'ordinaire. Les natiés de ce signe du Zodiaque seront encrés à faire un retour sur eux-mêmes aujourd'hui.



21 janvier au 19 février (Verseau) — Vous verrez plus clair dans les problèmes d'autrui que dans les vôtres. Bonne journée.



20 février au 20 mars (Poissons) — Ne remettez pas à demain ce qui peut se faire aujourd'hui. Réussite sur le plan domestique.

89virgule1 présente



Jeu: 11 avril, 8h.30

Billets: \$3 à \$5.50

en vente aux guichets du Grand Théâtre et à la Caisse Populaire Laurier

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC
SALLE LOUIS-FRECHETTE, TEL. 643 8131



Nicole Henriot, pianiste, est la soliste invitée du concert présenté ce soir au Grand Théâtre. Elle fut la première pianiste française à être entendue en Angleterre. Au cours de sa carrière, elle s'est produite dans plusieurs pays en plus d'accompagner la plupart des orchestres symphoniques canadiens et américains.

à loisir

Les films à la télévision

MARDI

EN AVANT-MIDI

10h20 — Canal 7 — Filmatin

MALDONNE (4) — Fr. 1968. Drame policier de S. Gobbi avec Pierre Vaneck, Elsa Martinelli et Robert Hossein. — Un homme accepte de tenir la place d'un disparu à qui il ressemble.

EN APRES-MIDI

11h15 — Canal 10 — Ciné-Mercredi

MADAME PORTE LA CULOTTE (4) — E.-U. 1949. Comédie de G. Cukor avec Spencer Tracy, Katharine Hepburn et Judy Holliday. — Un procureur général et sa femme avocate s'affrontent professionnellement à l'occasion d'un procès.

2h00 — Canal 3 — Cinéma

LA DERNIERE VICTOIRE (5) — E.-U. 1970. Drame de science-fiction de G. McCowan avec Lloyd Bridges, Angie Dickinson et Harry Belafonte. — Des extra-terrestres viennent régler sur la Terre sous forme humaine une rivalité entre 2 planètes.

2h30 — Canal 11 — 13 — Cinéma

LA COURONNE DE FER (4) — It. 1940. Drame historique de A. Blasetti avec Gino Cervi, Louisa Ferida et Massimo Girotti. — Histoire légendaire d'une couronne jadis offerte au pape par un empereur byzantin.

2h35 — Canal 7 — Ciné-Jour

IMPOSSIBLE MONSIEUR PIPELET (4) — Fr. 1955. Comédie de A. Hunebelle avec Michel Simon,

Gaby Morlay et Etchika Choureau. — Les amours contrariées de la fille d'un concierge avec un jeune médecin.

5h00 — Canal 13 — Cinéma de 5h.

LES HORS-LA-LOI DE CASA GRANDE (5) — Esp. 1962. Western de R. Rowland avec Alex Nicol, Jorge Mistral et Diana Lorys. — Un chef de bande gagne au jeu une hacienda qu'il occupe au déplaisir de ses voisins.

EN SOIREE

11h00 — Canal 4 — Ciné 4

CHASSEURS DE SCALPES (3) — E.-U. 1968. Western de S. Pollack avec Burt Lancaster, Ossie Davis et Shelley Winters. — Un trappeur se met à la poursuite des Indiens qui se sont approprié ses fourrures.

11h15 — Canal 10 — Sans Pantoufles

POUR UNE POIGNEE DE DIAMANTS (5) — It. 1969. Comédie policière de E. Gastaldi avec Mara Marini, Brad Harris et Gordon Mitchell. — Une aventurière participe à un vol de bijoux pour mieux dénoncer ses complices.

12h00 — Canal 11 — Cinéma

L'AMOUR PHYSIQUE (5) — It. 1969. Drame passionnel de T. Longo avec Françoise Prévost, Gianni Macchia et Michel Bardin. — Pendant un séjour à une station balnéaire, une femme mariée a une liaison avec un jeune gardien de plage.

12h00 — Canal 13 — Ciné-Soir

LA VENGEANCE DES BORGIA (5) — E.-U. 1949. Drame de M. Leisen avec Paulette Goddard, John Lund et John Sutton. — Lucrèce Borgia voulant épouser le duc de Ferrare pour l'assassiner finit par s'éprendre de lui.

La chronique des échecs

Le tournoi des jeunes

Le tournoi des moins de 18 ans a débuté, samedi dernier, avec une première section. Une autre sera ouverte samedi prochain. En première ronde, les hasards du tirage ont voulu que deux du Séminaire et deux de Perrault jouent ensemble. Dans la première partie, Alain Desrosiers a perdu par le temps contre Paul Marquis, et dans la seconde, Alain Bélanger a sacrifié la qualité pour des pions passés liés, et a gagné de cette façon contre André Renaud. Voici la partie Perrault, à l'intention des moins de 18 ans. Si vous pensez faire aussi bien, venez vous inscrire samedi prochain, dans la deuxième section.

Blancs: Renaud

Noirs: Bélanger

Défense nino-indienne

1 d4, Cf6; 2 c4, e6; 3 Fg5, Fb4; 4 Cc3, d6; 5 Tc1, Cbd7; 6 Cf3, c5; 7 d5, Cb6; 8 e3, e:d5; 9 c:d5, Fg4; 10 Fb5, Cbd7; 11 0-0, a6; 12 Fe2, F:c3; 13 b:c3, b5; 14 c4, Da5; 15 c:b5, a:b5; 16 Ff4, Db6; 17 Tbl, b4; 18 Fc4, 0-0; 19 h3, Ff5; 20 Tb2, Cc4; 21 Ch4, Cc3; 22 Dd2, Fc4; 23 f3, Fg6; 24 Tc1, Td8; 25 C:g6, h:g6; 26 Dc1, Ta3; 27 g4, Cf6; 28 Fg5, Cc:d5; 29 F:d5, C:d5; 30 F:d8, D:d8; 31 Dd2, Df6; 32 Tb3, T:b3; 33 a:b3, D:f3; 34 Rh2, C:c3 (a); 35 Tc1, Df4; 36 Rh1, Df3; 37 Rh2, Cd5; 38 Tc8, Rh7; 39 Dg5, Df2; 40 Rh1, Cf4; 41 Abandonne.

(a) On peut présumer que la Dame et la Tour se défendent contre la Dame et le Chevalier; alors, meilleur aurait été 34... D:e3, qui force les échanges:

1- 35 D:e3, C:e3; 36 Tc1, Cc2; 37 Tc8, Rh7; 38 Td8, Cd4; 39 T:d6, C:b3... et gagne grâce aux lions liés.
2- 35 D:d5, D:c1; 36 D:d6, Rh7... et gagne, grâce à la majorité de pions.

MOTS CROISÉS

PROBLEME No 2705

HORIZONTELEMENT

- 1-Juger par conjecture. — Riv. de France.
- 2-Servent à soulager. — Cyclade.
- 3-Peu souvent.
- 4-Avant-midi. — Partie du jour. — Lac des Pyrénées.
- 5-Clair. — Pron. relatif.
- 6-La Perse. — Poss. — Moi.
- 7-Accomplit. — Ni chaud ni froid.
- 8-Corindon granulé impur. — D'un verbe gai. — Saint.
- 9-Femelle d'un oiseau chanteur. — Souffrir.
- 10-Ville d'Asie Mineure. — Affaiblis. — Coups de baguette.
- 11-Nouveau. — Manufacture.
- 12-Faire demeurer. — Riv. de France.

VERTICALEMENT

- 1-Démontrer.
- 2-Inf. — Romancier français.
- 3-Animal mou. — Manieront doucement.
- 4-Ministre de la religion mahométane. — Moquerie.
- 5-Empereur des Romains.

— Pièce de bois pour soutenir les tonneaux. — Pron. indéf.

- 6-Lieu de délices. — Aussi. — Du verbe avoir.
- 7-Apporter un remède. — Indubitable.
- 8-Pron. pers. — Celui qui trouve facilement le sens de ce qui est obscur (pl.)
- 9-Jeune religieuse. — Continent.
- 10-Aussi promptement. — Jumelles dans l'alphabet. — Sans parure
- 11-Saint normand. — Amener vers soi.
- 12-Massif montagneux de Provence. — Soleil.

Procurez-vous à notre Librairie la Clé des Mots Croisés, 3 à 13 lettres. Définitions exactes. Prix: \$2.00 — et la Nouvelle Clé des Mots Croisés (2 et 3 lettres). Prix: \$0.60.

Solution du problème no 2704

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	A	I	L	L	I	R	O	U	T	
2	R	E	D	O	U	T	E	R			
3	R	E	V	I	E	Z	A	S	T		
4	P	A	N	E	R	A	L	E	E		
5	A	T	R	I	A	N	G	L	E		
6	S	O	I	O	T	E	R	A	I	T	
7	S	E	T	L	I	C	E				
8	A	I	E	E	V	R	E	C			
9	C	L	C	E	O	R	E	E			
10	E	L	I	R	E						
11	R	E	L	I	S						
12	T	E	N	T	E	E					

LA FAMILLE TETEBECHE

par Chic Young



LE FANTOME

par Lee Falk et Ray Moore



PHILOMENE

par Ernie Bushmiller



Le métier de trappeur : en voie de disparition

FREDERICTON (PC) — Le métier de trappeur, au Nouveau-Brunswick, n'est plus ce qu'il était autrefois. En fait, ce métier, en tant que façon de vivre, est en voie de disparition.

Bien qu'il y ait encore aujourd'hui environ 2.000 trappeurs qui posent des pièges chaque année, la plupart sont des fermiers, des guides, ou des hommes d'affaires qui le font, en novembre, décembre et janvier par sport plutôt que pour faire de l'argent. Les trappeurs représentent aujourd'hui un éventail de la population, déclare M. David Cartwright, biologiste à l'emploi du département de la faune du Nouveau-Brunswick.

"C'est un passe-temps formidable. Les gens aiment trapper, parce que c'est une

bonne occasion de marcher au grand air."

Pendant la saison 1973, les trappeurs ont rapporté des fourrures pour une valeur d'environ \$420.000, soit environ \$200 par homme. Cependant, ces chiffres sont trompeurs, parce que de 70 à 80 pour cent des peaux sont prises par 10 ou 20 pour cent des trappeurs.

Les animaux qu'on attrape le plus couramment sont le lynx, le castor, le rat musqué, le renard et le lapin. La plupart des peaux sont vendues sur place, à des marchands qui les revendent à des acheteurs canadiens et étrangers.

Sam Brown fait le commerce de la fourrure depuis 50 ans. Au cours d'une interview, récemment, il a raconté comment les débuts dans ce commerce étaient

incertains. Il ne connaissait pas très bien la fourrure, et un jour il s'est fait prendre par un vieux de la vieille qui semblait lui offrir une aubaine sensationnelle.

Le trappeur offrit à M. Brown la peau d'un fisher (une sorte de martre, pour \$50, en disant que cette peau en valait au moins \$250. Un peu plus tard, M. Brown décida de vendre la peau à un marchand de Montréal, et de faire un profit de 500 pour cent.

Rien à faire. Le fourreur montréalais connaissait bien la fourrure, et refusa de payer \$250 pour la peau d'un chat ordinaire, qui ne valait pas plus que 50 cents.

"Je n'ai pas mis beaucoup de temps à savoir différencier entre les bonnes et les mauvaises fourrures, de dire M. Brown. Surtout après avoir perdu de l'argent par mon ignorance."

Le commerce de la fourrure est un peu la Bourse, dit M. Brown. On peut y laisser sa chemise ou on peut s'enrichir. "Je continue à le faire parce que j'aime cela. J'ai ça dans le sang. Je suis presque à la retraite, mais j'aime encore m'amuser".



Un costume tricoté rouge, en coton et nylon, avec des rayures blanches, des bas et une casquette assortis; ce sera cet été le vêtement idéal pour les cyclistes à la page. Une création d'Emilio Pucci, de Florence.



Karen Ronald, 14 ans, de Guelph, s'approche prudemment d'un des quatre bébés-phoques que l'université de Guelph s'est procuré dans le golfe St-Laurent. Ils seront utilisés dans une recherche sur les effets du mercure et du DDT sur les phoques. (photo PC)

à propos

**livré à votre porte
tôt chaque matin**

Prix à la semaine
(payable au porteur)

Dimanche au samedi (7 jours) : \$1.15
Lundi au samedi (6 jours) : \$0.90
Lundi au vendredi (5 jours) : \$0.75

Téléphonez :
Service du tirage
529-0411

HEURES D'AFFAIRES

Lundi au vendredi : 7 h. 30 à 18 h.
samedi et dimanche : 9 h. 00 à 12 h.

Avant 7 h. 30 — 522-4773

3 Place Jean-Talon,
G1K 7K9, Québec, Qué.



d'hier...à...demain

Un libre-service en matière d'emploi, bientôt à votre nouveau Centre d'Informations sur l'emploi de la Main-d'oeuvre du Canada.

En ce moment, votre centre de Main-d'oeuvre du Canada est en train d'adopter une toute nouvelle façon de répondre à vos besoins. Très bientôt, vous y trouverez un Centre d'Informations sur l'emploi. Vous pourrez voir, affichée à l'intention du grand public, la description des emplois offerts par des employeurs de votre région et même de l'extérieur. Vous n'aurez qu'à examiner ces offres et choisir l'emploi qui vous convient le mieux. Les Centres d'Informations sur l'emploi témoignent de la nouvelle philosophie qui prévaut à la Main-d'oeuvre du Canada.

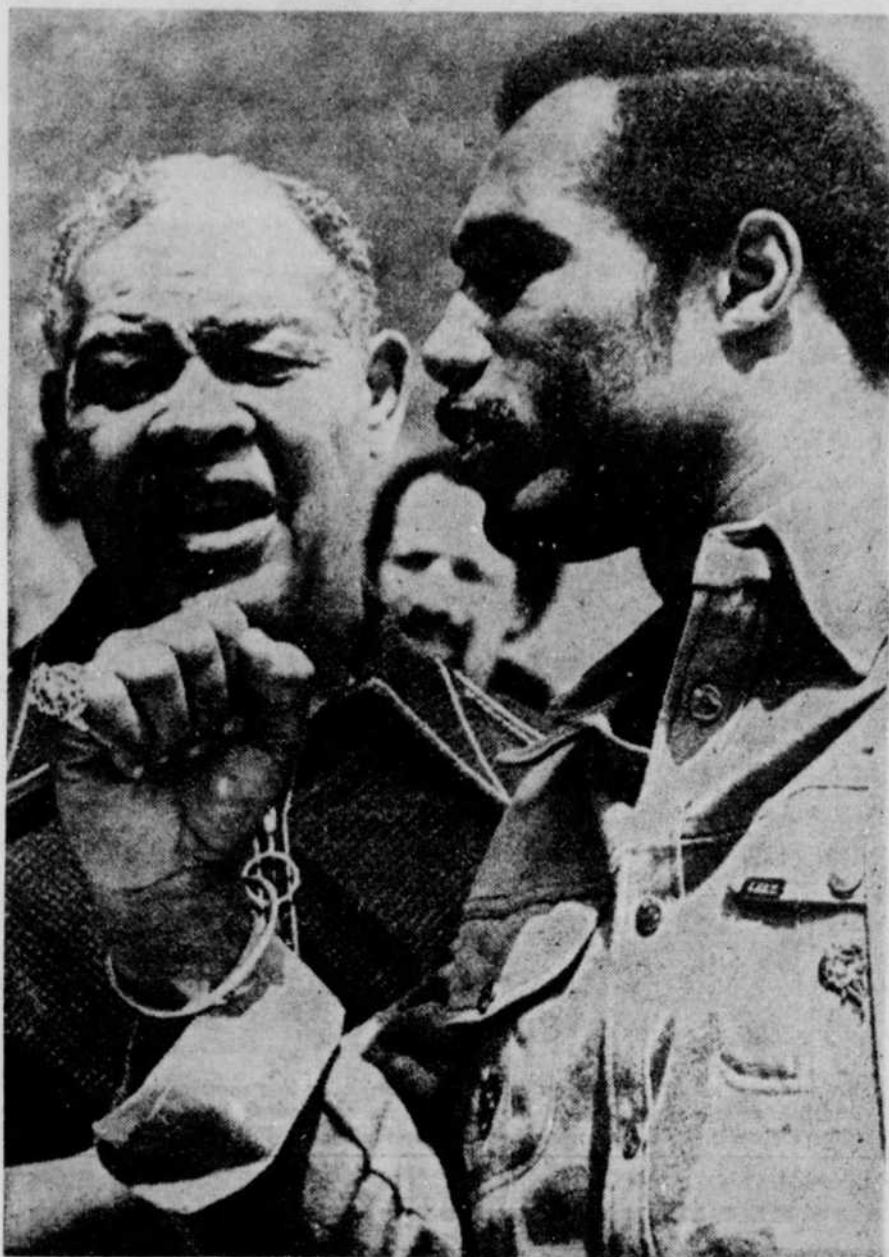
Nous voulons penser moins à la paperasse et davantage aux gens. Nous voulons éliminer le plus d'obstacles possible entre vous et votre emploi. Laissez-nous vous aider à vous aider vous-même.

Ensemble, on va y arriver.

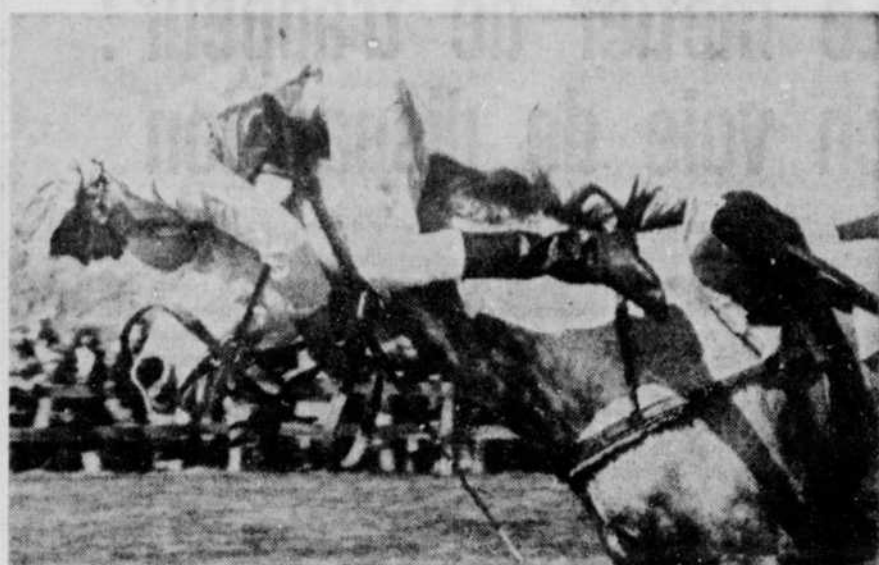


Main-d'oeuvre
et Immigration
Robert Andras
ministre

Manpower
and Immigration
Robert Andras
minister



UN BON CONSEIL ! L'ancien champion mondial Joe Louis (à gauche) a posé en compagnie de l'aspirant au titre des poids-lourds Ken Norton et il lui a sans doute donné quelques précieux conseils, avant d'affronter George Foreman. Ce combat sera présenté ce soir sur écran géant, au Colisée. (téléphoto PA)



UNE DROLE DE FAÇON ! En voilà une drôle de façon de monter un cheval. Qui du jockey ou du cheval est le plus mal pris ! Le jockey Joe Aicheson s'est retrouvé en pleine face sur la piste. (téléphoto PA)



Rodrigue Gilbert, des Rangers de New York, montre avec satisfaction le hockey avec lequel il a enregistré son 300e but dans la Ligue Nationale. (téléphoto PA)



LA CLAQUE ! La scène s'est déroulée dimanche au Forum alors que le Junior de Montréal recevait les Castors de Sherbrooke. Normand Renaud applique une solide droite à Guy Bernard des Castors. (Téléphoto PC)



Le jeune Ted Kennedy, qui a dû se faire amputer une jambe, n'a pas perdu pour autant le goût de vivre et il s'adonne maintenant au ski avec un équipement spécial. Un bel exemple à suivre. (téléphoto PA)

Statistiques de l'Association Mondiale

LES CLASSEMENTS

DIVISION EST

	G.	P.	N.	PP	PC	Pts
Boston	40	30	4	277	251	84
Québec	37	33	4	290	266	78
Toronto	37	33	4	287	260	78
Toronto	37	33	4	287	260	78
Cleveland	34	31	9	250	251	77
Chicago	35	33	5	253	259	75
New Jersey	32	37	4	254	286	68

DIVISION OUEST

	G.	P.	N.	PP	PC	Pts
Houston	45	23	5	296	204	95
Edmonton	34	34	3	242	248	71
Minnesota	41	31	2	311	266	84
Winnipeg	32	37	5	246	278	69
Vancouver	26	46	1	268	317	53
Los Angeles	24	49	0	221	309	48

LES POINTEURS

	B.	A.	Pts	Pun
Mike Walton, Minnesota	53	59	112	88
André Lacroix, N. Jersey	31	73	104	48
Gordie Howe, Houston	31	69	100	46
Wayne Connelly, Minnes.	41	50	91	14
Bobby Hull, Winnipeg	49	40	89	36
Wayne Carleton, Toronto	34	54	88	29
Danny Lawson, Vanc.	48	38	86	14
Bryan Campbell, Vanc.	25	59	84	36
Serge Bernier, Québec	35	48	83	101
Larry Lund, Houston	31	51	82	102
André Hinse, Houston	24	56	80	39
Frank Hughes, Houston	38	41	79	43
Ralph Backstrom, Chic.	31	46	77	24
George Morrison, Min.	36	38	74	37
Mark Howe, Houston	36	35	71	20
Rosaire Paiement, Chic.	29	41	70	87
Chris Bordeleau, Winn.	25	45	70	22
Ron Climie, Edmonton	36	33	69	22
Jim Harrison, Edmonton	24	45	69	99
Fran Huck, Winnipeg	24	45	69	65
Larry Pleau, Boston	25	43	68	33
Marc Tardif, Los Ang.	37	30	67	41
Robert Guindon, Québec	30	37	67	30
John French, Boston	24	43	67	31
Claude St-Sauveur, Vanc.	37	29	66	53
Gary Jarrett, Cleveland	29	37	66	66
André Gaudette, Québec	23	42	65	16
Kevin Morrison, J. Jersey	22	43	65	128
Tom Webster, Boston	39	25	64	26
Don Burgess, Vancouver	29	35	64	8
Gary Veneruzzo, Los A.	36	27	63	66
Gavin Kirk, Toronto	19	43	62	42
J.-P. Leblanc, Los Ang.	19	42	61	58
Wayne Dillon, Toronto	28	32	60	11
Rick Sentes, Toronto	26	34	60	46
Guy Trottier, Toronto	25	33	58	56
Don Blackburn, Boston	20	38	58	16
Tim Sheehy, Boston	29	28	57	20
Tommy Williams, Boston	20	37	57	6
Al Karlander, Boston	18	39	57	42
Ron Ward, Cleveland	29	27	56	20
Réjean Houle, Québec	25	31	56	17
Joe Hardy, Chicago	24	32	56	51
Tom Martin, Toronto	23	32	55	12
Pat Stapleton, Chicago	6	49	55	42
Murray Hall, Houston	29	25	54	20
Wayne Rivers, N. Jersey	28	26	54	20
Jim Wiste, Cleveland	23	31	54	24
Michel Parizeau, Québec	21	33	54	41
Jeannot Gilbert, Québec	17	37	54	20

QUEBEC

	B.	A.	Pts	Pun
Serge Bernier	35	48	83	101
Robert Guindon	30	37	67	30
André Gaudette	23	42	65	16
Réjean Houle	25	31	56	17
Michel Parizeau	21	33	54	41
Jeannot Gilbert	17	37	54	20
J.-C. Tremblay	9	43	52	8
Guy Dufour	27	22	49	30
Alain Caron	31	15	46	10
Réjean Leclerc	17	26	43	82
Dale Hoganson	8	30	38	25
Alain Beaulé	4	31	35	86
Pierre Guité	13	20	33	106
François Lacombe	9	24	33	47
Jean-Guy Gendron	10	7	17	42
Jean Payette	4	9	13	4
Ken Desjardine	2	9	11	46
Pierre Roy	2	7	9	124
Réjean Giroux	2	6	8	14
Norm Descoteaux	1	5	6	6
Richard Brodeur	0	1	1	0
Michel Deguise	0	1	1	0
Dave Balon	0	0	0	2

BOSTON

	B.	A.	Pts	Pun
Larry Pleau	25	43	68	33
John French	24	43	67	31
Tom Webster	39	25	64	26
Don Blackburn	20	38	58	16
Tim Sheehy	29	28	57	20
Tommy Williams	20	37	57	6
Al Karlander	18	39	57	42
Mike Byers	27	21	48	4
Hugh Harris	21	27	48	78

Jim Dorey	6	37	43	134
Brad Selwood	9	28	37	87
Rick Ley	6	31	37	144
Ted Green	7	25	32	40
Tom Earl	10	9	19	29
Paul Hurley	3	11	14	21
John Cuniff	7	4	11	14
Bob Charlebois	4	7	11	6
John Danby	1	2	3	6
Ric Jordan	0	3	3	10
Al Smith	0	3	3	33
Bruce Landon	0	0	0	24

HOUSTON

	B.	A.	Pts	Pun
Gordie Howe	31	69	100	46
Larry Lund	31	51	82	102
André Hinse	24	56	80	39
Frank Hughes	38	41	79	43
Mark Howe	36	35	71	20
Murray Hall	29	25	54	20
Jim Sherritt	27	26	53	16
Gordon Labossière	19	33	52	24
Paul Popiel	7	36	43	116
Ted Taylor	19	23	42	139
John Schella	12	17	29	157
Don Grierson	7	14	21	36
Marty Howe	4	17	21	77
Gordon Kannegiesser	0	20	20	24
Larry Hale	2	12	14	33
Joe Szura	7	6	13	2
Gary Williamson	1	2	3	0
Don McLeod	0	3	3	4
Bill Prentice	0	2	2	33
Wayne Rutledge	0	1	1	14
Jack Stanfield	0	1	1	2

MINNESOTA

	B.	A.	Pts	Pun
Mike Walton	53	59	112	88
Wayne Connelly	41	50	91	14
George Morrison	36	38	74	37
Murray Heatley	23	29	52	23
Jim Johnson	15	35	50	22
Ted Hampson	15	35	50	9
John Arbour	6	43	49	180
Mike Antonovich	20	25	45	4
Mike McMahon	10	34	44	74
Bob MacMillan	14	30	44	74
Steve Cardwell	21	20	41	98
Rick Smith	8	27	35	88
Terry Ball	7	27	34	34
Keith Christiansen	11	22	33	36
Gordon Gallant	7	11	18	192
Billy Klatt	12	5	17	12
Bob Byrd	1	11	12	14
Dick Paradise	2	7	9	67
Jack McCartan	0	0	0	0
Mike Curran	0	0	0	6
John Garrett	0	0	0	0

CLEVELAND

	B.	A.	Pts	Pun
Gary Jarrett	29	37	66	66
Ron Ward	29	27	56	20
Jim Wiste	23	31	54	24
Gerry Pinder	22	31	53	90
Skip Krake	18	34	52	92
Grant Erickson	21	26	47	26
Ron Buchanan	18	25	43	2
Paul Shmyr	11	29	40	163
Tom Edur	7	28	35	24
Roy Clearwater	12	21	33	45
Paul Andrea	13	18	31	12
Russ Walker	15	13	28	117
Larry Hillman	5	21	26	37
Doug Brindley	12	9	21	13
Billy Heindl	4	14	18	4
Rob Neale	8	9	17	30
Wayne Muloin	3	7	10	39
Wayne Hillman	1	6	7	49
Ralph Hopiavouri	0	2	2	6
Ron Morgan	0	1	1	7
Bob Whidden	0	1	1	2
Gerry Cheevers	0	0	0	26

EDMONTON

	B.	A.	Pts	Pun
Ron Climie	36	33	69	22
Jim Harrison	24	45	69	99
Al Hamilton	14	38	52	98
Ross Perkins	13	33	46	37
Len Lunde	24	20	44	8
Blair McDonald	19	23	43	32
Rusty Patenaude	18	21	39	56
Tom Gilmore	15	23	38	162
Brian McKenzie	18	18	36	56
Bob Wall	6	29	35	44
Ken Baird	13	18	31	99
Dave Barrie	3	23	26	210
Val Fonteyne	9	12	21	2
Bobby Sheehan	12	8	20	10
Bob McAneeley	10	10	20	40
Eddie Joyal	8	10	18	2
Bob Falkenberg	2	13	15	22
Steve Carlyle	1	11	12	14
Ron Anderson	4	2	6	4
Jim McCrimmon	2	3	5	102
Jack Norris	0	3	3	0
Roger Côté	0	3	3	34
Jim Schraefel	1	1	2	0
Ian Wilkie	0	0	0	2
Chris Worthy	0	0	0	13

CHICAGO

	B.	A.	Pts	Pun
Ralph Backstrom	31	46	77	24
Rosaire Paiement	29	41	70	87
Joe Hardy	24	32	56	51
Pat Stapleton	6	49	55	42
Larry Mavety	14	32	46	153
Bob Liddington	24	20	44	20
Bobby Sicinski	10	26	36	8
Jan Popiel	18	15	33	34
Rick Norris	15	14	29	133
Duke Harris	13	14	27	18
Darryl Maggs	7	19	26	142
Frankie Rochon	12	11	23	27
Dick Proceviat	2	19	21	90
Don Gordon	12	8	20	33
Rad Zaine	4	13	17	17
Reg Fleming	2	12	14	47
Brian Coates	9	3	12	10
Jim Benzelock	5	6	11	19
Jim Watson	0	10	10	46
Cam Newton	0	1	1	0
André Gill	0	0	0	0
Rich Coutu	0	0	0	0

WINNIPEG

	B.	A.	Pts	Pun
Bobby Hull	49	40	89	6
Chris Bordeleau	25	45	70	22
Fran Huck	24	25	69	65
Norm Beaudin	25	25	50	6
Ron Snell	23	23	46	32
Danny Johnson	15	20	35	16
Bob Woytowich	6	27	33	41
Jean-Guy Gratton	12	20	32	13
Ab Macdonald	11	17	28	8
Dan Spring	7	16	23	8
Joe Zanussi	3	20	23	49
Garry Hamung	4	18	22	16
Duke Asmundson	5	13	18	6
Bob Ash	1	17	18	28
Dunc Rousseau	10	7	17	1
Ted Hargreaves	5	12	17	35
Milt Black	6	7	13	14
Kelly Pratt	3	6	9	50
Cal Swenson	5	2	7	2
Ken Stephenson	0	7	7	24
Bill Sutherland	3	3	6	2
Jim Hargreaves	1	4	5	54
Ernie Wakely	0	0	0	9
Joe Daley	0	0	0	4

LOS ANGELES

	B.	A.	Pts	Pun
Marc Tardif	37	30	67	41
Gary Veneruzzo	36	27	63	66
J.-P. Leblanc	19	42	61	58
Brian McDonald	19	26	45	44
Bobby Whitlock	19	26	45	28
Gerry Odrowski	4	31	35	48
Reg Thomas	13	19	32	22
Steve Sutherland	18	10	28	178
Bart Crashley	4	24	28	16
Ron Walters	13	12	25	30
Jim Niekamp	2	19	21	93
Bill Young	8	12	20	72
Tommy Serviss	6	14	20	37
Ron Garwasiak	6	13	19	98
Alton White	7	11	18	9
Ted Hodgson	1	22	13	8
Bill Horton	0	9	9	46
Jerry Zyrmik	2	6	8	6
Hal Williams	1	2	3	24
Kirk Bowman	0	0	0	0
Paul Hoganson	0	0	0	0
Jimmy McLeod	0	0	0	2

NÉCROLOGIE

BEGIN (Alexandre) — A l'hôpital Laval, le 23 mars 1974, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Alexandre Bégin, époux de Mme Alice Samson. Il demeurait au 4, St-Georges, Lévis.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme André Tanguay (Ghyslaine), M. et Mme Georges F. Tré (Monique), M. et Mme Charles Carrier (Huguette), M. et Mme Yves Bégin (Marianne Bouchard), M. Marc Bégin, M. et Mme Gaston Lauzier (Denise), M. et Mme Raymond Dorion (Esther), M. et Mme Clément B. Tré (Marcelle Carrier), M. et Mme Jean-Claude Bégin (Nicole Guay), M. et Mme Roger Bégin (Lisette Coulombe), Mlle Lorraine Bégin, M. et Mme Michel St-Cyr (Diane Bégin), M. et Mme Richard Bégin (Diane Drapeau), ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Mme Henri Coutellier, M. J.-Alphonse Samson, M. Robert Samson, M. Roland Samson, M. et Mme Adrien Samson.

Les funérailles auront lieu mercredi le 27 mars à 3h.00. Départ de la maison funéraire Gilbert & Turgeon Ltée, 58, Ave Bégin, à 2h.45, pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie. 25-3 (2 fs)

CARRIER (Alfred) — Au Foyer Bonne Entente, St-Apollinaire comté Lotbinière, le 24 mars 1974, à l'âge de 80 ans est décédé Monsieur Alfred (Pitt) Carrier, époux de Mme Marie-Anne Bergeron. Il demeurait au 78, du Pont, St-Agapit.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants : Marie-Louise (Mme Raymond Lavoie), Lucette (Mme Lorenzo Fournier), Laurette (Mme Noël Beaudoin), Félix (Suzanne Lafontaine), Luc, Armand (Pauline Dionne), Lorraine (Mme Robert Lavallée), ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-sœurs.

Les funérailles auront lieu mercredi le 27 mars, à 3 heures.

Départ du salon funéraire Beaudoin & Ferland Ltée, 96, Principale, St-Agapit, à 2 h. 50, pour l'église de St-Agapit et de là au cimetière paroissial. Le salon sera ouvert de 1 h. à 5 h. et de 7 h. à 10 h.

DeVARENNES (Roger) — A Québec, le 23 mars 1974, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Roger DeVarennès, époux de sa retraite, époux de Mme Jeannette Légaré. Il demeurait au 2705, Ave Mauffils. Il était le fils de M. et Mme Israël DeVarennès dit Alain (Léda Drolet).

Le foyer funéraire sera ouvert de 2h. à 5h. et de 7h. à 10h.

Les funérailles auront lieu mardi le 26 mars à 10h.00.

Départ du Foyer funéraire de J. Bouchard & Fils Ltée, 1740 Avenue Bardy (angle Canardière), à 9h.40, pour l'église St-Pie X et de là au cimetière St-Charles (boulevard Hamel). 24-3 (2 fs)

DORE (Jules) — A Québec le 23 mars 1974, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Jules Doré, retraité, époux de Mme Yvonne Paradis. Il demeurait au 2114, 18e Rue, Québec.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants et ses belles-filles : M. et Mme Paul Doré (Berthe Coulombe), M. et Mme Raymond Doré (Andrée Taschereau), M. et Mme Guy Doré (Nicole Houde), Mlle Irène Doré, ses frères, MM. Alfred et Omer Doré, ainsi que ses petits-enfants, Richard, Pierre, Dominique et Louise Do-

ré, et plusieurs neveux et nièces.

Le salon funéraire sera ouvert de 2h. à 5h. et de 7h. à 10h.

Les funérailles auront lieu mardi le 26 mars à 2h.00.

Départ du Foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1740, Avenue Bardy (angle Canardière) à 1h.45, pour l'église St-Pascal de Maizerets et de là au cimetière St-Augustin, comté de Portneuf. 24-3 (3 fs)

DROLET (Bernadette Roy) — A Québec, le 24 mars 1974, à l'âge de 77 ans, est décédée Dame Bernadette Roy, épouse de M. Omer Drolet. Elle demeurait au Foyer St-Antoine.

Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme René Drolet (Carmelle Lachance), M. et Mme Paul-Emile Maheux (Irène Drolet), M. et Mme J.-Paul Breton (Germaine Drolet), M. et Mme André Drolet (Monique Brodrigue), Mlle Marguerite Drolet, M. et Mme Jean-Guy Drolet (Denise Houde), M. et Mme André Ariel (Louise Drolet), ses beaux-frères et belles-sœurs, M. Wilfrid Labbé, Mme Alfred Roy, Mme Wilbrod Robert (Anne-Marie Drolet), M. et Mme Alphonse Drolet (Anna Duplain), M. et Mme Eugène Drolet (Marie-Blanche Langlois), ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu mercredi le 27 mars à 10h.00, en la chapelle du Foyer St-Antoine, et l'inhumation se fera au cimetière St-Charles.

Les services ont été confiés à la maison



25-3 (3 fs)

EMBREGTS (Emme Lise) — A Québec, le 25 mars 1974, à l'âge de 80 ans, est décédée Dame E. G. Embregts, épouse de feu Gérard Embregts. Elle demeurait au Pavillon St-Dominique, 1045 St-Cyrille O. Québec.

Les funérailles auront lieu mercredi le 27 mars à 14.00 heures, A la Chapelle du Pavillon St-Dominique et de là au cimetière Belmont.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : M. et Mme Guy A. Paquet (Rita), M. et Mme Pierre Lavoie (Hélène), M. et Mme Paul A. Embregts (Ginnette Côté). Elle était la belle-mère de M. Gérard Embregts, M. et Mme John Embregts, M. et Mme Joseph Champagne (Blanche) M. et Mme Martin Frawley (Agnès) ainsi que de nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants. S. V. P. pas de fleur. Un don à l'Institut de Cardiologie de Montréal, 5,000 rue Bélanger est, serait apprécié.

Le salon sera ouvert de 10 à 12 heures, de 14 à 16 heures et de 19 à 22 heures.

Les funérailles sont sous la direction de la Coopérative Funéraire du Plateau. 26-3 (1 fs.)

GOSSSELIN (Albert) — A Lévis, le 23 mars 1974, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Albert Gosselin, époux de Mme Marie-Laure Gagné. Il demeurait autrefois à Lauzon.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Albert Gosselin (Françoise Robitaille), M. et Mme Maurice Gosselin (Lily Guay), M. et Mme Fernand Gosselin (Hélène Roy), M. et Mme Marcel Gosselin (Jeannine Boucher), M. et Mme Marcel Gagnon (Fleurette), M. et Mme Gérard Antil (Lilianne), M. et Mme Paul Isabelle (Jeannine), M.

et Mme Antonio Fillion (Colette), Mlle Ghyslaine Gosselin, M. et Mme Léopold Gosselin (Rose Chouinard), Mme Pierre Gosselin (Pierrette), M. et Mme Roger Gosselin (Rita Vachon), ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Edouard Berrigan, M. et Mme Gérard Guc, Mme Wilfrid Demers, M. et Mme Honoré Gosselin, M. et Mme Paul Gagné, M. et Mme Adélard Gagné, Mme Joseph Gagné.

Les funérailles auront lieu mercredi le 27 mars à 3h.00.

Départ du salon funéraire Gauthier, 239, St-Joseph, Lauzon, à 2h.45, pour l'église St-Joseph, et de là au cimetière de Lauzon. 25-3 (3 fs) 25-3 (1 fs)

ROY (Paul-Emile) — A Breakeyville le 24 mars 1974, à l'âge de 62 ans et 7 mois, est décédé M. Paul-Emile Roy, agent du CPR, époux de Mme Marie-Alma Dubois.

Il demeurait au 36, rue St-Maurice, Breakeyville.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles : M. et Mme Jean-Paul Roy (Lucette Fréchette), M. et Mme André Blouin (Denise), Jacques, Lise, Mario, Serge; ses beaux-parents : M. et Mme Patrick Dubois; ses frères, sa sœur, ses beaux-frères et ses belles-sœurs : M. et Mme Armand Roy (Rolande Labrie), M. et Mme Alexandre Roy (Anna Baribeau), M. et Mme Grégoire Bélanger (Marie-Claire Roy), M. et Mme Lauréat Couture (Thérèse Roy), M. et Mme Paul-Henri Dubois (Rose-Alma Carrier), M. et Mme Fernand Dubois (Laurence Lamarre), Mme Albert Richard (Simone Dubois), M. et Mme Florian Dubois (Stella Sévigny), M. et Mme Marius Sévigny (Rolande Dubois).

Les funérailles auront lieu mercredi le 27 mars, à 3 heures.

Départ de la salle municipale de Breakeyville sous la direction de Claude Marcoux Ltée, à 2 h. 50, pour l'église de Breakeyville et de là au cimetière paroissial. 26-3 (2 fs)

SAVARD (Marcelle) — A Québec, le 24 mars 1974, est décédée Mlle Marcelle Savard, fille de feu M. Pierre Savard et feu Mme Marie-Anne Gilbert. Elle demeurait au 880, Calixa-Lavallée.

Les funérailles auront lieu jeudi le 28 mars à 10 heures. Départ du Funérarium



300, chemin Ste-Foy, à 9h.45, pour l'église des Saints-Martyrs Canadiens et de là au cimetière Saint-Charles. 26-3 (2 fs)

TREMBLAY (Rose - Alma) — A Ste-Foy, le 24 mars 1974, à l'âge de 77 ans, est décédée Dame Rose-Alma Pelletier, épouse de feu M. Arthur Tremblay. Elle demeurait au 820, Le Prémont, Ste-Foy.

Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Donat Gravel (Rita), M. et Mme Léopold Tremblay (Jeanne Lafond), M. Roger Tremblay, M. et Mme Réal Veilleux (Jocelyne), M. et Mme Guy Veilleux (Yolande), ses sœurs, Mme Conrad Roy (Evelyn), Mme Edmond Grenier.

Les funérailles auront lieu jeudi le 28 mars à 14h.00.

Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 1025, Route de l'Eglise, Ste-Foy, à 13h.45, pour l'église St-Mathieu et de là au cimetière Belmont. 26-3 (2 fs)

LES PETITES ANNONCES

dans

à propos

Ça rapporte bien !



Pour des résultats rapides

Appelez-moi à

522-4771

A votre service de 8.30 hres à 4.30 hres
(du lundi au vendredi)

PETITES ANNONCES

Coût des petites annonces

Nombre de mots	1 jour	3 jours cons.	6 jours cons.
20 ou moins	.75	\$2.00	\$3.50
21 à 25	.90	\$2.40	\$4.20
26 à 30	\$1.05	\$2.80	\$4.90
31 à 35	\$1.20	\$3.20	\$5.60
36 à 40	\$1.35	\$3.60	\$6.30

Les trois premiers mots d'une annonce PEUVENT ÊTRE COMPOSÉS EN CAPITALES.

Annonces à la ligne agate: 18e la ligne, (minimum 10 lignes)
Frais de service pour les numéros de casier... \$1.00
Les réponses reçues pour les casiers sont envoyées à l'annonceur les mardis et jeudis de chaque semaine.
Les annonces classées sont acceptées jusqu'à 4 h. P.M. la veille de la publication, et jusqu'à 4 h. P.M. le vendredi pour publication le lundi.

En cas d'erreur dans une annonce, notre responsabilité se limite au montant payé pour telle annonce, pour la première publication seulement. Nous ne pouvons accepter la responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion.
Facture non payée dans les 7 jours après la date de facturation, frais additionnels.

à propos Tél.: 522-4771

105 Argent à prêter

RESIDENTIEL et commercial, 1ère et 2e hypothèque, Prêts P.M. du Québec courtiers. 688-1624 - soir 626-1513.
580 18-3 (24 fs) 105

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue. Bailargeon, Carrier & Latorce, notaires, 38, Desjardins, Québec. Tél.: 522-3813. 495 16-3 (24 fs) 105

PARTICULIER — Serais intéressé à prêter en 1ère et 2ème hypothèque: taux bancaires par tranches de \$2,000 à \$20,000. Achèterais les balances de vente sur propriété. — Tél.: 626-4198.
464 6-3 (24 fs) 105

130 Immeubles

VOUS DEVEZ VENDRE votre propriété, commerce ou terrain. Consultez-nous: 5 personnes, entièrement à votre service. Immeubles Canadiens Enr. "Courtiers". — Tél.: 529-6178.
608 14-3 (24 fs) 130

TOUJOURS A VOTRE SERVICE

pour ventes et achats
D'IMMEUBLES ET COMMERCES

TRUST GENERAL courtier

La plus importante Société de Fiducie canadienne-française

Tél.: 688-0630

669 21-3 (24 fs) 130

247 Réparation, Entretien

QUEBEC SERVICE DE LAVEUSES INC.
SERVICE & PIÈCES
Laveuses, sècheuses, poêles et réfrigérateurs, toutes marques. 213, 3ème Avenue, Québec — Tél.: 529-8479.

250 Réceptions - restaurants

AUBERGE Nouvelle Orléans, cuisine française et canadienne, bar-salon et discothèque. Boul. Laurier, coin Lavergne. Tél.: 651-2440.
628 19-3 (24 fs) 250

256 Services divers

VOUS CHERCHEZ COUTURIÈRE pour réparation et confection. Tél.: 681-8612, rue Moncton.
724 23-3 (6 fs) 256

Pour MEDES célibataires, service social professionnel, consultation, placement, orientation médicale et sociale. Prendre rendez-vous avec le directeur au Service Social aux parents non mariés, 43, d'Auteuil, Québec, C.P. 129, Haute-Ville — Tél.: 524-5181.
465 12-3 (mar.j.s. au 2-5) 256

459 Meubles à vendre

Ménage neuf 1974

Style colonial complet à vendre \$1695. — Tél.: 661-0704.
478 15-3 (24 fs) 459

MENAGE NEUF 1974 ESPAGNOL

COMPRENANT un réfrigérateur 2 portes deluxe, sans givre, couleur 1974, un poêle 30" automatique, 1974, couleur, un set de chambre Espagnol, 3 morceaux, miroirs ajustables, 2 lampes de bureau "Terre des hommes", un sommier caissette 54", un matelas 54", un set de salon Espagnol 2 morceaux, une table de centre, une table de coin, une lampe de table Espagnole, un set de cuisine 5 morceaux Espagnol, un pot de fleurs, une laveuse automatique couleur, 1974, une sècheuse automatique couleur, 1974, le tout laisse à \$1,795. Aucun comptant, entreposage et livraison gratuite. Information: 663-7485.
609 15-3 (24 fs) 459

469 Pianos à vendre

Bons gros pianos, en bon état. Prix à partir de \$325. Louis Carrier, St-Louis-de-Pintendre. Tél.: 837-0816.
721 23-3 (7 fs) 469

475 Tabac en feuilles

AVIS AUX FUMEURS

2,000 livres de tabac à 75¢, tabac à cigarettes \$1.55 la boîte Tremblay, tabac à pipes \$1.55 boîte Tremblay. Tubes à cigarettes pleines: 3,000 pour \$1.00; tubes à cigarettes-filtres: 50¢ boîte de 200. Pipes véritables Bruyère: \$1.00; bons sacs à tabac: 75¢; briquets: 75¢. TREMBLAY TABAC 245 ou 246 rue St-Vallier ouest, Québec.
375 21-2 (mar.j.s. au 16-4) 475

477 Tapis-tuiles-prêlarts

Montminy tapis — Vente, pose, nettoyage de tapis, salle de démonstration ouverte sur appointment, le soir; ouvrage fait par un expert. — Tél.: 626-0913.
620 16-3 (24 fs) 477

705 accessoires et pièces

LAFRANCE ELECTRIQUE, spécialité: alternateurs, démarreurs, générateurs, batteries, autos toutes marques. 501, des Oblats. — Tél.: 522-8633.
606 15-3 (24 fs) 705

710 Autos à louer

REMPARTS

L'autre compagnie de location d'autos. Prix à partir de \$12 par jour, spéciaux, longs voyages. La compagnie pas comme les autres, 20 ans et plus. — 188, St-Jean, Québec. 529-6362.
496 23-3 (24 fs) 710

711 Autos à vendre

Godbout Autos Inc.
American Motors JEEP

Vente et service, neufs et usagés Rond-Point, Lévis, 72 boul. Kennedy. — Tél.: 837-9371.
441 28-2 (mar.j.s. au 23-4) 711

RINFRET AUTOS

Vendeurs Volkswagen

1972 Austin Marina \$1550, 1972 Toyota "1600", 4 portes, \$1550, 1971 Camion Volkswagen, vitré, \$2250, 1971 Renault 12, \$1250, 1970 Toyota automatique, \$1250, 1969 Ford Galaxie "500", hard top, 2 portes, \$1350, 1968 Buick \$1050. — 50 rue Delisle, Rond-Point, Lévis. Tél.: 833-2133.
502 10-3 (24 fs) 711

Election à Montmorency

La lutte se fera entre l'ex-maire Vermette et le conseiller Touchette

Privés de maire depuis le 15 janvier dernier, les citoyens de Montmorency auront à se choisir un représentant dimanche prochain, le 31 mars.

Deux candidats, l'ex-maire Roland Vermette et un échevin démissionnaire, M. Raymond Touchette, se feront la lutte à la mairie; ils sont les deux seules personnes à avoir posé leur candidature lors de la séance de mise en nomination qui se tenait dimanche après-midi à l'hôtel de ville de Montmorency.

Rappelons brièvement que Roland Vermette a-

vait été destitué en janvier dernier de son poste de maire par un jugement de la cour provinciale; après seulement deux mois d'exercice, il avait été jugé "inapte" en raison d'une condamnation qu'il avait subie antérieurement pour voies de faits simples; depuis, appuyé par une requête signée

par 1,600 citoyens, M. Vermette a obtenu son pardon du Lieutenant-gouverneur.

Quant à son opposant, M. Touchette, il était jusqu'à jeudi dernier, conseiller à la ville de Montmorency; il a démissionné de son poste dans l'intention de faire la lutte à M. Vermette.

Mini-finance

Entreprises communes

TOKYO (AFP) — Trois contrats pour la réalisation d'entreprises communes entre sociétés japonaises et québécoises viennent d'être signés et au moins neuf autres sont sur le point de l'être, a déclaré M. Bernier, directeur du bureau de Tokyo du gouvernement de Québec. M. Bernier a ajouté que les accords passés étaient le fruit des négociations qu'ont menées une délégation de 200 importants hommes d'affaires du Québec qui ont séjourné au Japon du 4 au 16 mars dernier.

ATTENTION

Si vous avez des choses de trop qui vous embarrassent, pensez aux moins fortunés en téléphonant à :

AU COMPTOIR DES INFORTUNES DE LA RIVE-SUD

57, route Kennedy, Lévis

au numéro : 837-8478

On passera les prendre le jour et l'heure de votre choix, sans frais de votre part.

124 5-2 (mar. au 2-4) non class.

Audi
100 LS

A partir de
\$5995



Notre service fait notre orgueil



Nous rachetons ou reprenons les Volkswagen Coccinelles de 68 à 73 au meilleur prix

Distributeur VOLKSWAGEN, PORSCHE + AUDI

Le grand quartier général Volkswagen à Québec

PIERRE MIVILLE, PRESIDENT

777 Ouest, Boul. Charest — 683-4451

717 26-3 (1 fs) 711

Selon le ministre Goyer

Il serait possible d'emprunter \$20 milliards à des pays affamés de pétrole

CALGARY PC — A deux jours de l'ouverture de la deuxième conférence fédérale-provinciale sur l'énergie, et pour la deuxième fois en un mois, le ministre des Approvisionnements et des Services, M. Jean-Pierre Goyer, préchaît, lundi, dans l'Ouest canadien, les bienfaits d'un plan d'emprunt massif de capitaux étrangers pour la mise en valeur immédiate et accélérée des sables bitumineux de l'Athabasca.

Selon M. Goyer, il serait possible d'emprunter, princi-

palement sous forme de biens d'équipement, \$20 milliards à des pays affamés de pétrole, tels les États-Unis et le Japon, pour construire 20 usines de traitement de pétrole synthétique albertain, dont la production, qui s'élèverait à 2,5 millions de barils par jour, permettrait de satisfaire les besoins canadiens et de rembourser les emprunts sous forme de pétrole.

Les sables de l'Athabasca renferment 65 milliards de barils de réserve dont 60 pour cent environ sont récupérables grâce aux techniques actuellement mises au point, ce qui donne 40 millions de barils brut qui suffiront à nos besoins pendant plus de 50 ans, sans compter la production de pétrole conventionnel, a dit M. Goyer.

"Notre consommation quotidienne de pétrole sera, en 1983, d'environ 3 millions de barils par jour et notre production de 1,6 million de barils par jour. Vingt usines de traitement de pé-

trole brut synthétique produiraient plus de 25 millions de barils par jour, ce qui suffirait à combler l'écart et à rembourser notre prêt en nature", a dit M. Goyer.

Commentant ce plan exposé par le ministre Goyer devant les étudiants de la faculté de commerce de l'Université de Colombie-Britannique, il y a environ un mois, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Donald Macdonald, déclarait aux Communes que son collègue était un enthousiaste, sans toutefois confirmer ou infirmer que M. Goyer parlait "avec l'autorisation du gouvernement", comme voulait le savoir le conservateur John Diefenbaker.

"Il serait évidemment beaucoup plus simple de rejeter cette idée d'emblée, a dit le ministre, lundi, au début de ses remarques, mais "mon but est simplement de convaincre les experts d'étudier cette proposition afin d'en déterminer l'objectivité et la rentabilité".

L'état de santé de Pompidou : sujet de préoccupation

PARIS (AFP) — Le président Georges Pompidou continue à alléger les tâches qui lui incombent en raison d'un état de santé qui demeure un sujet de préoccupation général.

Ainsi, le chef de l'État n'a pas repris, lundi, ses activités habituelles au palais de l'Élysée et s'est reposé dans son appartement privé du Quai de Bethune, dans l'île Saint-Louis.

De ce fait, l'audience qu'il devait accorder lundi après-midi au premier ambassadeur de la République démocratique d'Allemagne RDA, à Paris, M. Ernst Scholz — pour lui présenter ses lettres de créance — a été reportée à mercredi, après l'avoir été d'abord mardi.

D'autre part, visite que M. Pompidou projetait d'effectuer au Japon est officiellement reportée à une date indéterminée.

Un communiqué du Quai d'Orsay, publié dans la nuit de dimanche à lundi, précise en effet que "le gouvernement français et le gouvernement japonais ont décidé, d'un commun accord, de reporter la visite officielle que le président de la République française devait effectuer au Japon dans le courant du printemps". Ce communiqué n'indique pas de nouvelle date pour ce voyage. Toutefois, l'état de santé du président Pompidou n'est pas invoqué officiellement comme élément de cet "ajournement" qui serait surtout dû, selon des renseignements puisés à bonne source, à la complexité des problèmes actuels, tant sur le plan intérieur que sur le plan international, ainsi qu'à des difficultés de protocole.

Enfin, le deuxième dîner diplomatique, prévu pour le 29 mars et que le chef de l'État devait présider, a été, de son côté, définitivement annulé.

Spéculations de la presse

D'autre part, l'état de santé du président de la République reste l'une des préoccupations essentielles des hebdomadaires comme des quotidiens français, malgré les exhortations du journal "La Nation", organe de l'UDR, qui a souhaité lundi que "les spéculations et supputations" cessent. Car, écrit-il, M. Pompidou a trop le sens de l'État... pour ne point s'observer sérieusement sous le contrôle de ses médecins et donc juger lui-même de ses capacités à poursuivre ou non sa tâche.

Ainsi, toute la presse parisienne du soir revient sur ce sujet. "France-Soir" consacre à ce problème, sans commentaire particulier, une demi-colonne en page intérieure. "La Croix" signale, en première page, que les spéculations sur la santé de M. Pompidou reprennent et souligne que "à nouveau on évoque l'éventualité d'élections présidentielles anticipées".

Violents combats

MILAN AFP — De violents affrontements ont mis

aux prises lundi, à Monza, près de Milan, 150 militants d'extrême gauche et des carabinieri et policiers. Huit carabiniers ont été légèrement blessés. Une soixantaine de manifestants ont été interpellés.

Les incidents ont éclaté à la suite du renvoi, pour une question de procédure, d'un procès intenté à des militants néofascistes accusés d'avoir incendié le siège d'un groupe extraparlementaire de gauche en 1972.

C'est la deuxième fois en quelques semaines que la guérilla urbaine fait sa réapparition en Italie.

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE QUEBEC, No 200-05-000530-746

COUR SUPÉRIEURE
DAME PAULE PLAMONDON,
épouse de Jacques Plamondon,
domiciliée au 780, Calixa-Lavallée,
app. 2, Québec, district de Québec,

demanderesse
vs
DAME CECILE DUMAIS,
1190, Colbert, app. 406,
Ste-Foy, Québec

et
GILLES BEDARD LOCATION INC.,
19, Route Trans-Canada,
Lévis, Québec

et
G. DUMAIS AUTOMOBILES L.T.E.E.,
1700, boul. Ducharme,
La Tuque, St-Maurice,

autrefois de
RAYNALD DUBOIS,
2295, rue Létourneau,
et maintenant de domicile et
résidence inconnus,
conjoints et solidaires
défendeurs

ORDONNANCE
Il est, par les présentes, ordonné à RAYNALD DUBOIS, de comparaître personnellement ou par le ministère de son procureur, au Greffe de la Cour Supérieure du district de Québec, et ce, dans un délai de UN MOIS à compter de la première publication du présent ordre dans le journal "à propos" en langue française, et dans le journal "Chronicle Telegraph" en langue anglaise.

Prenez AVIS qu'une copie du bref et de la déclaration a été déposée au dit Greffe à votre intention.

Bureau du protonotaire,
QUEBEC, le 8 mars 1974
Copie conforme
R. Mercier,
P.A.C.S.D.Q.

RICHARD MERCIER,
Protonotaire-Adjoint,
Cour Supérieure,
District de Québec.

AVIS

PRENEZ AVIS que G. Gagné Transport Ltée s'adressera à la Commission des Transports du Québec afin de céder et de vendre à G. Gagné Transport Enr. son permis numéro 1204-V et qui se lit ainsi :

1— Transport Général de marchandises :

a) Transport général — service local —

a) Québec et tous les endroits passant pas 5 milles des limites situés sur une distance ne dépassant pas 5 milles les limites de ladite cité.

b) Transport général — longue distance — rayon —

b) De Québec à tous les endroits situés dans un rayon de 30 milles des limites de ladite cité, en suivant les routes principales, et retour.

11— Pour le transport de meubles neufs, fournitures de magasins, bureaux, musées, hôpitaux et autres établissements, l'équipement électronique et des accessoires auxiliaires nécessaires tels que panneaux de contrôle, tabulateurs, multiplicateurs et interpréteurs non emballés :

1— Transport restreint — local — territoire —

1— A Québec et de tout point à un autre dans un rayon de 50 milles des limites de la cité de Québec.

2— Transport restreint — longue distance — rayon —

2— De Québec et de tout point situé dans un rayon de cinquante (50) milles des limites de la Cité de Québec à tout point situé dans un rayon de 150 milles des limites de ladite cité de Québec, et retour.

3— Transport restreint — longue distance — territoire —

3— De tout point à un autre dans les limites de la province de Québec pourvu que la distance entre ces deux points soit de plus de cent milles.

4— Transport restreint — longue distance — route restreinte —

4— De toutes les localités situées dans la province de Québec à la frontière du Nouveau-Brunswick, et retour via toutes les routes et tous les ports d'entrée.

5— Transport restreint — longue distance — route restreinte —

5— De toutes les localités situées dans la province de Québec à la frontière de la province de l'Ontario, et retour via toutes les routes et tous les ports d'entrée.

De plus PRENEZ AVIS que tout intéressé peut y faire opposition dans les quatre (4) jours de la date de la première parution de la présente publication.

Québec, 8 mars 1974

Mes YEZINA SHEEHAN

& ASSOCIES, Avocats,

procureurs du requérant,

MOT CACHÉ

No 975 — 10 lettres

mets succulent du porc

Solution no 974 — intérêt

LA PROCEDURE

— Tous les mots insérés au-dessus du cadre doivent être trouvés dans la grille.

— Pour plus de facilité, trouver d'abord les mots les plus longs.

Dès qu vous repérez un mot, encerclez les lettres qui le composent et raturez-le dans la liste au-dessus de la grille.

— Seuls des mots formant un centre d'intérêt sur le mot à chercher entre dans la grille.

— Dès que vous aurez inséré tous les mots, il ne restera que les lettres formant le "mot-caché".

— Ce mot caché sera trouvé en rassemblant les lettres non encerclées (HORIZONTALEMENT SEULEMENT).

— Tous les autres mots peuvent se trouver dans les trois dispositions, soit horizontale, verticale ou diagonale, et une même lettre peut servir à plus d'un mot.

"Tous droits réservés par le Centre des Mots-Croisés Inc.". Reproduction interdite par l'auteur.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1	P	A	N	E	E	R	E	C	L	S	H	A	L	R	G	P	P	R	A	U
2	E	J	G	D	E	A	E	C	U	A	A	R	A	R	V	M	A	R	B	T
3	V	U	T	P	R	P	S	U	A	I	M	L	O	L	E	I	I	T	I	E
4	A	E	A	E	O	A	E	D	E	R	S	I	E	N	I	O	V	A	T	B
5	G	S	N	R	N	T	L	C	E	U	N	I	N	G	L	M	L	N	O	E
6	N	O	C	T	E	N	E	F	A	I	Q	A	N	A	A	E	E	U	O	C
7	C	I	E	U	R	P	O	R	E	R	P	U	S	E	D	V	C	N	A	C
8	N	O	D	I	A	E	N	H	O	N	O	D	A	N	N	H	E	L	T	S
9	S	O	E	U	U	N	H	T	C	G	I	V	O	L	E	O	O	L	A	B
10	D	D	L	O	R	I	C	T	O	P	H	R	R	I	R	I	N	E	S	
11	P	E	I	B	R	B	T	N	R	R	C	N	C	E	I	T	G	T	U	M
12	V	E	M	O	R	I	E	F	O	O	P	H	T	E	I	E	E	I	A	T
13	X	A	R	I	P	L	A	L	C	O	P	O	O	E	D	L	D	N	A	R
14	J	U	C	T	U	R	I	H	R	C	U	M	R	N	L	E	G	H	E	M
15	S	H	O	C	E	F	O	C	C	R	U	E	A	C	N	E	C	N	A	T
16	E	A	C	D	I	N	G	T	T	E	L	I	O	L	H	A	C	H	A	T
17	S	U	V	Q	N	N	G	I	E	A	V	C	S	E	A	E	I	R	E	S
18	S	T	U	E	I	I	E	O	G	I	H	E	T	S	M	D	R	L	O	T
19	E	E	E	A	U	R	A	E	R	O	N	E	L	U	E	E	I	I	L	P
20	F	U	S	M	E	R	R	S	N	G	T	E	F	E	V	F	E	E	E	E

Balance commerciale du Canada

Déficit de \$47 millions en février

OTTAWA (PC) — Après désaisonnalisation, la balance commerciale du Canada a indiqué un déficit de \$47 millions en février, contre un excédent de \$219 millions enregistré en janvier, a annoncé, lundi, Statistique Canada.

La balance commerciale s'est détériorée sur tous les fronts, aussi bien avec les États-Unis, où l'excédent de \$54 millions de janvier est devenu un déficit de \$37 millions en février, qu'avec les pays d'outre-mer, pour lesquels l'excédent de \$165 millions en janvier est suivi d'un déficit de \$10 millions en février.

Au cours de décembre, janvier et février, l'ensemble des exportations a réussi à avancer d'environ 5 pour cent mais les importations ont progressé de 11

pour cent, grimpant à \$2,249 millions.

Les proportions d'exportation des aliments, des matières brutes et des semi-produits ont augmenté aux

dépens des produits finis, pour représenter 57,5 pour cent de l'ensemble pour les deux premiers mois de 1974. D'autre part, comme pour les exportations, les propor-

tions d'importation des aliments, des matières brutes et des demi-produits ont augmenté au détriment des produits finis pour représenter 30,5 pour cent du total.

Au cours des 2 premiers mois de 1974

Récession de l'économie aux USA

WASHINGTON (AFP) — L'économie américaine s'est trouvée en situation de récession au cours des deux premiers mois de cette année, apprend-on dans les milieux officiels.

Selon les premiers calculs de l'administration, le produit national brut (PNB), somme des biens et services produits aux États-Unis, aurait diminué en termes réels à un rythme annuel de 4 à 5

pour cent, pendant les deux premiers mois de l'année.

Au dernier trimestre de 1973, la croissance réelle du PNB américain ne s'était effectuée qu'à un taux annuel de 1,3 pour cent contre 3,4 pour cent au troisième trimestre.

La croissance négative de l'économie au début de cette année, que laissait prévoir la diminution pendant trois mois consécutifs entre décembre et février de la production industrielle, résulte essentiellement de la chute de ventes d'automobiles.

Cependant, l'administration continue d'espérer une reprise de l'économie dès le second trimestre, qui devrait être stimulée par la levée récente de l'embargo sur les livraisons de pétrole arabe.

Proposition comme étalon du système monétaire

L'énergie à la place de l'or

KOWEIT (AFP) — M. Pierre Edde, ancien ministre des Finances du Liban, a proposé l'adoption de "l'énergie" comme étalon du système monétaire international à la place de l'or, dans une interview que publie lundi le quotidien koweïtien Al Qabas.

Précisant sa pensée, M. Edde déclare que le nouveau système monétaire international doit être fondé sur "l'énergie", qu'il s'agisse du pétrole, de l'atome ou de toute autre forme d'énergie.

Après avoir rappelé les origines des difficultés du système monétaire international et les dévaluations successives du dollar, M. Edde estime que par ces dévaluations les États-Unis ont apporté une modification à sens unique du système monétaire international.

En attendant, déclare-t-il d'autre part, des pouvoirs plus étendus devraient être accordés aux pays producteurs de pétrole dans l'administration du Fonds monétaire international. Quant à l'arme du pétrole, "l'avenir seul dira si les aspects positifs de son utilisation l'emportent sur les aspects négatifs".

AVIS LEGAL

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE QUÉBEC

No 14-234

DANS LA COUR SUPÉRIEURE

JOHN CANTIN,

demandeur

VS

RICHARD LÉGARÉ,

défendeur

AVIS PUBLIC est donné que

les biens meubles et effets de

dépendance saisis en cette cause

en vertu d'un bref de Fieri Facias

De Bonis seront vendus en justice

en vertu du dit bref, le 5 avril 1974,

à dix heures de l'avant-midi, à 4

Samuel-Holland, app. 1607, Qué-

bec.

Les dits biens meubles et effets

consistant en: Téléviseur en

couleur R.C.A. Victor, set de

salon, tables, orgue miniature, lam-

pes, automobile Buick 1969, etc.

Le tout suivant la loi.

QUÉBEC, 26 mars 1974

A. BLAIS,

Huissier Cour Supérieure.

LEGAL NOTICE

CANADA, PROVINCE OF QUEBEC,

DISTRICT OF QUEBEC

No 14-234

IN THE SUPERIOR COURT

JOHN CANTIN,

plaintiff

VS

RICHARD LEGARE,

defendant

PUBLIC NOTICE is given that

the sale of the goods and chattels

of the defendant seized in this cause

in virtue of a writ of Fieri Facias

De Bonis will take place in virtue

of the writ at ten o'clock in the

forenoon, on the 5th day of April

1974, at 4 Samuel-Holland, apt.

1607, Quebec.

The said moveables and chattels

consisting in: Color T.V. set, li-

ving-room set, tables, little organ,

tables, lamps, automobile Buick

1969, etc.

The whole according to law.

QUÉBEC, March 26th 1974

A. BLAIS,

Bailiff Superior Court.

AVIS LEGAL

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC,

DISTRICT DE QUÉBEC

No 91-300

DANS LA COUR PROVINCIALE

TELEVISION DE

QUÉBEC (CANADA) LTEE,

demanderesse

VS

BOIVIN REMBOURSEMENT INC.,

défenderesse

AVIS PUBLIC est donné que

les biens meubles et effets de la

défenderesse saisis en cette cause

en vertu d'un bref de Fieri Facias

De Bonis seront vendus en justice

en vertu du dit bref, le 5 avril

1974, à dix heures de l'avant-mi-

di, à 1105, rue Borne, Québec.

Les dits biens meubles et effets

consistant en: Camion Chevrolet

1970 et distributeur à liqueur

Pepsi.

Le tout suivant la loi.

QUÉBEC, 26 mars 1974

A. BLAIS,

Huissier Cour Supérieure.

LEGAL NOTICE

CANADA, PROVINCE OF QUEBEC,

DISTRICT OF QUEBEC

No 91-300

IN THE PROVINCIAL COURT

TELEVISION DE

QUÉBEC (CANADA) LTEE,

plaintiff

VS

BOIVIN REMBOURSEMENT INC.,

defendant

PUBLIC NOTICE is given that

the sale of the goods and chattels

of the defendant seized in this cause

in virtue of a writ of Fieri Facias

De Bonis will take place in virtue

of the said writ at ten o'clock in

the forenoon, on the 5th day of

April, 1974, at 1105 Borne St.,

Quebec.

The said moveables and chattels

consisting in: Truck Chevrolet

1970 and Liquor Pepsi Machine.

The whole according to law.

QUÉBEC, March 26th 1974

A. BLAIS,

Bailiff Superior Court.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
DAL-74-10063
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
Mardi le 16 avril 1974

Région Abitibi
FOURNITURE DE
TRANSFORMATEURS
DE PUISSANCE,
MONOPHASES

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de CINQ MILLE DOLLARS (\$5,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE —
W.E. JOHNSON
Montréal le 13 mars 1974

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-74-10064
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
Mardi le 16 avril 1974

Poste East Angus
FOURNITURE DE
TROIS (3)
DISJONCTEURS-
RENCLENCHEURS 25kV.

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de TROIS MILLE DOLLARS (\$3,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE —
W.E. JOHNSON
Montréal le 13 mars 1974

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
ARU-74-10060
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
Mardi le 9 avril, 1974

Région Richelieu,
St-Hubert, P.Q.

FOURNITURE DE
CONDUITS ET
ACCESSOIRES EN FIBRE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de VINGT ET UN MILLE DOLLARS (\$21,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE —
W.E. JOHNSON
Montréal le 8 mars 1974

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
AAC-74-10061
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
Mardi le 16 avril, 1974

Diverses régions
dans la province de Québec

FOURNITURE DE
CONSOLES POUR
ECLAIRAGE DE RUE

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de TRENTE MILLE DOLLARS (\$30,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE —
W.E. JOHNSON
Montréal le 11 mars 1974

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
AAC-74-10062
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
Mardi le 9 avril, 1974

Divers endroits
dans la province de Québec

FOURNITURE DE
PINCES D'AMARRAGE EN
ALLIAGE D'ALUMINIUM

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Qué. Canada
H2Z 1A4

Un dépôt de soumission au montant de DIX-HUIT MILLE DOLLARS (\$18,000.) chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.

Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission, toutes taxes incluses, jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires
B. LACASSE —
W.E. JOHNSON
Montréal le 13 mars 1974

L'Argentine nationalise sept banques

BUENOS AIRES (Reuter) — Le gouvernement argentin a décrété lundi l'expropriation de sept banques appartenant partiellement ou totalement à des sociétés étrangères.

Ces banques sont les suivantes:

La banque française du Rio de la Plata contrôlée par la Morgan Guaranty Trust de New York.

Une succursale de la First National City Bank. Deux succursales de la banque espagnole de Santander.

La Banque populaire argentine contrôlée depuis 1966 par la Banque centrale d'Espagne.

Banque argentine de l'Atlantique, contrôlée par la National City Bank.

Banque argentine de commerce, contrôlée par la Chase Manhattan Bank et la Dresdner Bank d'Allemagne de l'Ouest.

Dans le cas de la First National City Bank et de la Banque de Santander, seul le capital passe sous le contrôle de l'Etat, les obligations demeurant à la charge des banques.

Dans le cas des autres banques, capitaux et obligations sont pris en charge par l'Etat.

Les sociétés expropriées seront indemnisées.

MONTREAL

Cours transmis par la Presse Canadienne TITRES LES PLUS ACTIFS

TITRES	1000	500	250	100	50	25	10	5	2	1
Alcan	1000	500	250	100	50	25	10	5	2	1
Alcan Div	1000	500	250	100	50	25	10	5	2	1
Alcan Div	1000	500	250	100	50	25	10	5	2	1
Alcan Div	1000	500	250	100	50	25	10	5	2	1
Alcan Div	1000	500	250	100	50	25	10	5	2	1
Alcan Div	1000	500	250	100	50	25	10	5	2	1
Alcan Div	1000	500	250	100	50	25	10	5	2	1
Alcan Div	1000	500	250	100	50	25	10	5	2	1
Alcan Div	1000	500	250	100	50	25	10	5	2	1
Alcan Div	1000	500	250	100	50	25	10	5	2	1

COULATIONS INDUSTRIELLES

TITRES	1000	500	250	100	50	25	10	5	2	1
Alcan	1000	500	250	100	50	25	10	5	2	1
Alcan Div	1000	500	250	100	50	25	10	5	2	1
Alcan Div	1000	500	250	100	50	25	10	5	2	1
Alcan Div	1000	500	250	100	50	25	10	5	2	1
Alcan Div	1000	500	250	100	50	25	10	5	2	1
Alcan Div	1000	500	250	100	50	25	10	5	2	1
Alcan Div	1000	500	250	100	50	25	10	5	2	1
Alcan Div	1000	500	250	100	50	25	10	5	2	1
Alcan Div	1000	500	250	100	50	25	10	5	2	1
Alcan Div	1000	500	250	100	50	25	10	5	2	1

CP Inve w	3000	1500	750	300	150	75	30	15	7	3
Cancon	3000	1500	750	300	150	75	30	15	7	3
CP Inve w	3000	1500	750	300	150	75	30	15	7	3
Cancon	3000	1500	750	300	150	75	30	15	7	3
CP Inve w	3000	1500	750	300	150	75	30	15	7	3
Cancon	3000	1500	750	300	150	75	30	15	7	3
CP Inve w	3000	1500	750	300	150	75	30	15	7	3
Cancon	3000	1500	750	300	150	75	30	15	7	3
CP Inve w	3000	1500	750	300	150	75	30	15	7	3
Cancon	3000	1500	750	300	150	75	30	15	7	3

Mrtm a	3000	1500	750	300	150	75	30	15	7	3
Mass Fer	3000	1500	750	300	150	75	30	15	7	3
Melchers	3000	1500	750	300	150	75	30	15	7	3
Mercant	3000	1500	750	300	150	75	30	15	7	3
Mice Inv	3000	1500	750	300	150	75	30	15	7	3
Micryst	3000	1500	750	300	150	75	30	15	7	3
Molson A	3000	1500	750	300	150	75	30	15	7	3
Molson B	3000	1500	750	300	150	75	30	15	7	3
Molson C	3000	1500	750	300	150	75	30	15	7	3
Molson D	3000	1500	750	300	150	75	30	15	7	3

FONDS MUTUELS

Adanac	1000	500	250	100	50	25	10	5	2	1
Adanac	1000	500	250	100	50	25	10	5	2	1
Adanac	1000	500	250	100	50	25	10	5	2	1
Adanac	1000	500	250	100	50	25	10	5	2	1
Adanac	1000	500	250	100	50	25	10	5	2	1
Adanac	1000	500	250	100	50	25	10	5	2	1
Adanac	1000	500	250	100	50	25	10	5	2	1
Adanac	1000	500	250	100	50	25	10	5	2	1
Adanac	1000	500	250	100	50	25	10	5	2	1
Adanac	1000	500	250	100	50	25	10	5	2	1

Timed Investment	7.54	—
United Accumulative	4.00	5.00
United Accumulative Ret	6.00	5.00
United American	3.36	1.40
United Horizon	1.45	2.03
United Security	6.00	5.00
United Venture	2.74	2.00
United Venture Ret	4.37	4.00
Universal Savings Equity	8.01	8.82
Yorke Fund of Canada	3.44	3.44
Yorke Fund of Canada	4.45	4.84

DEVICES

Voici les taux des devises tels que fournis par la Banque de Montréal. Les cotes sont en monnaie canadienne:

Afrique du Sud rand	1.4600
Allemagne mark	3.810
Australie dollar	1.46
Autriche schilling	0.520
Bermudes dollar	1.01
Belgique franc	0.249
Brésil cruzeiro	1.555
Bulgarie lev	8.960
Chine yuan	4.930
Danemark couronne	1.615
Espagne peseta	0.170
Etats-Unis dollar	0.740
France franc	2.085
Hongrie forint	0.920
Italie lire	0.01600
Japon yen	0.03540
Mexique peso	0.0800
Norvège couronne	1.760
Pays-Bas florin	3.650
Pologne zloty	0.484
Roumanie leu	1.614
Royaume-Uni	2.31
livre sterling	2.31
Suède couronne	2.190
Suisse franc	3.230
Tchécoslovaquie couronne	1.900
Union soviétique rouble	1.2523
Venezuela bolivar	2.267
Yugoslavie dinar	0.581

Bénéfices nets

Bruck Mills Ltd., pour les trois mois qui se sont terminés le 26 janv. dernier, \$13,000—10 cents l'action, au regard de \$91,000, perte—23 cents.

Coast Copper Co. Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, \$97,000, perte—3 cents l'action, au regard de \$1,148,700, perte—38 cents.

Federal Industries Ltd., pour les six mois qui se sont terminés le 31 janv. dernier, \$1,999,000—36.8 cents l'action, au regard de \$711,000—20.7 cents.

Halifax Developments Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, \$139,950—3 cents l'action, au regard de \$8,118.

Hayes-Dana Ltd., pour les six mois qui se sont terminés le 28 fév. dernier, \$2,023,000—34 cents l'action, au regard de \$1,316,000—39 cents.

Intermetco Ltd., pour les trois mois qui se sont terminés le 31 janv. dernier, \$315,728—22 cents l'action, au regard de \$169,713—12 cents.

John Labatt Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 31 janv. dernier, \$17,036,000—\$1.62 l'action au regard de \$14,613,000—\$1.37.

North Canadian Oils Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, \$2,293,748—39 cents l'action au regard de \$2,109,985—35 cents.

Numac Oil and Gas Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, \$2,341,240—55 cents l'action, au regard de \$2,258,988—54 cents pour un nombre moins élevé d'actions.

FRUITS ET LÉGUMES

Prix payés aux producteurs du Marché centra métropolitain pour les produits de première qualité.

Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec:

FRUITS
Pommes: Cortland, \$4.75 à \$5.25 le boisseau, \$6.25 huit cellos de 5 lbs; Macintosh, \$6.50 à \$7.00 le boisseau, \$7.00 à \$7.25 huit cellos de 5 lbs.

LÉGUMES
Betteraves: \$2.60 le 50 lbs; \$1.50 le 25 lbs; \$1.75 à \$2.00, 12 cellos de 2 lbs.

Carottes: \$1.75 à \$2.00 le 50 lbs; \$2.50 à \$2.75, 24 cellos de 2 lbs ou 10 cellos de 5 lbs.

Choux: verts, \$3.00 à \$3.25

pour 16; rouges, \$4.50 à \$4.75 pour 16.

Oignons: jaunes, moyens, \$2.75 à \$3.50 le 50 lbs; \$4.00 à \$4.25 pour 24 cellos de 2 lbs.

Panais: \$2.00 à \$2.25, 12 cellos de 2 lbs; \$1.50 le 20 lbs.

Pommes de terre: \$4.35 à \$4.40 le 50 lbs.

Rutabaga: ordinaire, \$2.50 à \$2.75 le 50 lbs; ciré, \$3.75 à \$4.00 le 50 lbs.

DENRÉES

Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Beurre: arrivages courants, 92 points, 70; 93 points, 71; Commission canadienne de l'industrie laitière, 71.

Fromage: blanc, 81.5; jaune, 80.8.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation, No 1, en sacs, .51 à .53 1-2; procédé par rouleau, No 1, en sacs, .50 à .52; pour nourrissage, en sacs, rouleau et vaporisation, .41 à .46.

Lait d'beurre en poudre: procédé par vaporisation, .43 à .47; pour nourrissage, en sacs, rouleau et vaporisation, .41 à .46.

Lait évaporé: 48 contenants de 16 onces, \$11.45.

Lait clair en poudre, pour nourrissage, procédé par rouleau, .09; procédé par vaporisation, .13 1-2 à .16 1-2; procédé par vaporisation nonhydroscopique, .20 1-2 à .22.

Prix payés cette semaine par les distributeurs de la Fédération des Producteurs du Québec: A-extra-gros, .81; A-gros, .79; A-moyens, .75; A-petits, .62; A-peewee, .40.

Pommes de terre: N.-B., \$1.02 à \$1.05 le 10 lbs, \$2.60 à \$2.70 le 25 lbs; \$4.95 à \$5.10 le 50 lbs; I.P.E., \$1.12 à \$1.15 le 10 lbs, \$2.75 à \$2.85 le 25 lbs, \$5.15 à \$5.25 le 50 lbs.

Il y avait 11 nouveaux arrivages.

BESTIAUX

On a reçu lundi sur le marché des bestiaux à Montréal 125 bêtes à cornes de plus que le même jour la semaine dernière. Les vaches laitières ont fermé le gros de toutes les bêtes à cornes reçues. Toutes les catégories ont été en bonne demande et les transactions ont été nombreuses.

Les prix payés pour les bovillons, compte tenu de la qualité, sont restés les mêmes que la semaine dernière.

On a reçu quelque 500 veaux de plus que lundi de la semaine dernière. Les veaux destinés à l'abattoir représentaient 60 p.c. de tous les arrivages de veaux. Arrivages jusqu'à 13 h.: 365 bêtes à cornes; 808 veaux; 16 porcs; aucun mouton et aucun agneau.

Bovillons: A1 et A2, aucun; de qualité ordinaire, \$37.25-\$45.00.

Taureaux: \$33.50-\$45.

Vaches: D3, \$36.25-\$38 D4, \$27-\$36.

Génisses: de qualité ordinaire, \$34.25-\$40.

Veaux de lait: de bonne qualité, \$61-\$69.50; moyenne, \$50-\$60.50; ordinaire, \$31-\$49.50; veaux pour la reproduction, \$46-\$76.

Le dollar

Le dollar US a monté de 1-25 lundi à Montréal et y a atteint \$0.97 4-25 et la livre sterling y a monté de 2 9-100 et atteint \$2.29 93-100.

A New York, le dollar canadien a baissé de 1-25 t est tombé à \$1.02 23-25 et la livre sterling a monté de 2 1-20 et atteint 2.36 et atteint \$2.36 13-20.

OBLIGATIONS

Les prix ont fléchi considérablement et l'activité a été grande lundi sur le marché canadien des obligations.

Le court terme perd entre 10 et 15 cents, le moyen et le long terme perdent entre un demi-point et trois quarts de point et les obligations des sociétés ainsi que les obligations provinciales, entre un huitième de point et un quart de point.

Les intérêts au jour le jour étaient disponibles à 6 1-2 p.c. Quant aux bons du trésor fédéral, ceux de trois mois se négociaient à 6.40 p.c., au regard de 6.29 p.c. jeudi et ceux de six mois n'ont pas été transigés.

Marché montréalais des obligations.

A long terme: Canada en baisse de 1-2; provinces en baisse de -2; sociétés n baisse de 1-4.

A court terme: Canada en baisse de 5 cents.

DOW JONES

Titres	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.	Chan.	Volu.
Industrielles	874.22	884.78	866.79	881.02	+2.89	982,900
Transports	192.70	193.70	190.65	192.12	+1.05	275,800
Utilités	92.09	92.50	91.32	91.54	+0.26	213,700
65 Stocks	276.70	279.35	274.29	277.64	+0.03	1,472,400

TORONTO

Cours transmis

TITRES LES PLUS ACTIFS

TITLES	Ventes	Haut Bas	Ferm.	Chg.	Net
INDUSTRIELS					
Int Nickel	50400	830%	34%	56%	+ 1/2
Alcan Alu	24674	832	300%	30%	+ 1/2
Moore	24677	850%	50	20%	+ 1/2
R. Hugh A	50615	819	18%	19	+ 1/2
M-L Finan	27203	874%	7	7%	+ 1/2
MINES					
Nubgate	35302	88%	8%	6%	+ 1/2
Chg-K	35300	394%	24	29	+ 1/2
35300	394	20%	29	+ 1/2	
Pamour	26490	838	24	29	+ 1/2
Stimque	25900	82	30%	30%	+ 1/2
PETROLES					
Pinnacle	45500	88	33	33	- 0
Total Pte	35400	88%	8%	24	- 1/2
U Canso O	15045	838	18%	25%	- 1/2
Oakwild	13944	497	100	253	+ 4
Pan Ocean	10451	810%	10%	30%	+ 1/2

PETROLES

Pinnacle	45000	38	35	36	-2
Total Pte	35200	59 1/4	8 1/2	8 1/4	- 1/4
U Canso O	10045	3 7/8	18 1/2	28 1/2	+ 5 1/2
Oakwild	12044	3 1/2	100	110	+ 6
Pan Ocean	10471	4 1/2	10 1/2	10 1/2	- 1/2

par la Presse Canadienne

COTATIONS INDUSTRIELLES

TITRES **Ventes Haut Bas Ferm.Chg.**
A et B

U. Marconi	600	590	335	300	- 0
C. Menodoli	1000	275	275	275	- 0
C. Merrill	300	400	600	400	- 10
C. Montali	200	810	18	18	- 0
CP. Inve pr	92010	5734	844	844	- 0
CP. Inve pr	780	834	274	274	- 14
CP. In. L	12150	325	0.0	325	- 0
CP. Ltd	13910	3164	109	109	- 0
CPL. A. K. p	300	914	204	104	- 0
CPL. A. K. p	100	87	7	7	+ 0
CPL. A. K. p	400	400	425	375	+ 5
Cdn. Sup. O	10650	300	337	337	- 0
Cdn. Tire. A	604	54.5	415	415	- 14
C. Utilities	400	370	309	309	- 14
CUDI. E. pr	170	578	78	78	- 0
C. Util. E. 1.25	605	321.5	205	215	- 0
C. Util. w	240	285	265	265	- 0
C. Vessels	100	100	15.5	15.5	- 0
CWN. G. pr	200	810	104	104	- 0
Candel. Oil	420	810	104	104	- 0
Canon	420	810	104	104	- 0
Capit. Div	1000	31	31	31	- 5
Car. A	300	394	64	64	- 14
Carl. OK	3970	300	300	300	- 0
Carl. OK. A. p	400	525	25	25	- 14
Carl. OK. B	200	525	25	25	- 14
Carma. D	800	525	124	124	- 14
Caulster	120	570	10	10	+ 14
CC. Yachts	325	420	405	420	- 0

Telaneone	12225	\$61.5	5	2	-	1
Celan 170 p	400	\$201.5	10	20		
Cent Pat	14200	100	100	100	-	0
Charter Ol	200	600	600	400		
Cheatsville	600	281.5	70.5	191.5		
Chtb-K	255000	391.5	34	36	+	1 1/2
Chieftan D	11288	\$2.5	9.5	9.5		
Chitmo	2600	100	100	END	+	2
Chrysal	3525	\$161.5	18.5	181.5	+	1 1/2
CHUM B	200	\$8.5	8.5	8.5	-	1 1/2

[illegible]

Hollinger	835	\$41 1/2	47 1/2	43 1/2	—	35
Hornco Ind	200	47 1/2	47 1/2	47 1/2	—	35
Home A	1275	\$22 1/2	22 1/2	22 1/2	+	15
H Bramor	200	\$5 1/2	5 1/2	5 1/2	+	15
Houston O	2600	27 1/2	26 1/2	27 1/2	—	4
Huda Bay	5575	\$23 1/2	23 1/2	23 1/2	+	15
H Bay Co	6045	\$18 1/2	19 1/2	19 1/2	+	15
HB Oil Gas	1310	\$13 1/2	12 1/2	13 1/2	+	15
Ilu Pam	3000	28 1/2	34	36 1/2	+	5
HD nv	100	21 1/2	22	22	—	35

Montrey	A	800	12	21	22	
Moore		2617	850 $\frac{1}{2}$	50	50 $\frac{1}{4}$	+ $\frac{1}{4}$
Morse	A	300	818 $\frac{1}{2}$	18 $\frac{1}{2}$	18 $\frac{1}{2}$	
Morse	pr	300	818 $\frac{1}{2}$	38 $\frac{1}{2}$	38 $\frac{1}{2}$	+ $\frac{1}{4}$
Morse	B pr	210	831 $\frac{1}{2}$	34 $\frac{1}{2}$	34 $\frac{1}{2}$	

MT Writer	1000	10	10	+ 1
MTS Input	0.40	32	44	-
MTS Output	0.60	70	67	- 3
Multi Acc	294			
Murphy	100	88%	8%	8%
NChars	33333	88%	8%	
N Hcsn Ent	100	281	281	+ 28
Nat Pete	2300	35	35	
Nat Trust	2.0	3.18	18	- 15
NHU M.M	4000	433	433	
Neonex	3740	210	200	- 6
New Cal	9000	31	35	
Nevada	253			-
N 230 Wilms	220	20	20	
N Goldvue	2000	18	18	- 15
Newson	7000	10	10	
N Senator	2000	22	22	- 3
N York OH	2558	61	61	

Nick Rim	7000	711	101	101	—	1/2
Noble M	3000	86	86	86	—	1/2
Noma Ind	180	86 1/2	0 1/2	0 1/2	—	1/2
Nor Acme	500	22	22	22	+	2
Noranda A	8000	85 1/2	52	51 1/2	+	1/2
Norbsaka	3000	28	28	28	—	1/2

Nordair	2500	275	300	300	-20
NC Oils	300	85%	6	0%	
N Canada	300	70	70		-1
Nor Cil G	600	812%	72%	10%	
Nor Cil G P	300	812%	72%	10%	-1
NGC 500	1000	825%	30%	20%	
Nor Cil w	600	325%	325	0%	
Nor Elect	2000	822%	2.5%	+20	5%
N Gate	3300	816%	8%	9%	+3
Norfil	3000	84%	22%		
Norfil P	300	822%	22	22	
NS Salv	300	820%	20	50	+1
Neacow	300	810%	10%	10%	+1
NRD Min	2000	81%	41	41	-3
NSI Mark	1400	815%	115	115	+50
Sumas	2000	815%	25	10	
SoWest D	2000	811%	11%	11%	
NW Fin	1000	140	140	140	
Olved	1000	167	600	163	+6
Occident Pt	300	81%	10%		-1
Obous	1000	70	70	9%	-1
Ocelot Ind	700	480	480		-6
Oil Patch	100	300	300	300	
Orchard Tr	300	87	7	7	
Orchan	1000	497	497	497	
Orchard	1000	70%	70%	4%	-%
ORF Ind	275	50	6		
Orsawa A	2000	88	7%	7%	-1
Orsho	2000	21	20	20	

	P	S			
Pac West A	250	48%	8%	8%	- 1%
Pac WA A p	200	50 1/2%	30 1/2%	33 1/2%	
P'mour	28100	81%	13	10 1/2%	+ 2%
Pancana I	630	100	185	180	- 5

PanCdn I	3,000	8.0%	12%	12%	+ 1
Pan Centr	1,000	19%	10%	10%	— 0
P Ocean	3,000	8.0%	10%	10%	+ 1
Pacific N V	8.0	32.0%	13%	20%	+ 1
P Ben O	600	8.0%	5%	5%	+ 1
Peerless	200	8.0%	6%	6%	+ 1
Pemtin A	100	2.0	30	60	+ 20
Pemtin B	700	35%	35%	10%	— 1
Pentec	100	10%	10%	20%	— 4
P Dept S	100	7.0%	7.0%	14%	— 1
P Jewell A	6.0	8.7%	7%	7%	+ 1
Petrofina	200	32.0%	24%	24%	+ 1
Petrol	200	18%	18%	18%	— 1
Petro Oils	6.0	7.0%	7%	15%	— 1
Phillips Cb	200	10.0%	10%	10%	— 1
Photo Eng	100	32.0%	23%	20%	+ 1
Plek C	30,000	7%	7%	7%	— 1
Pine Point	500	8.0%	30%	20%	+ 1
Pinn P	4,000	28	35	35	+ 1
Pioneer G	30,000	4	4	4	— 1
Placer	500	24%	24	24%	— 1
Ponder	120	15	15	15	+ 2
Pop Corp	26,000	12.0%	12%	12%	— 1
Pop Crp pr	100	8.0	30	30	— 1
Prado	100	12.0%	12%	12%	— 1
Prado Exp	1,000	18%	18%	18%	— 0
Pre Cable	600	8.0%	9%	9%	— 1
Preston	700	17%	17%	17%	— 1
Price Com	3,000	8.0%	16	16	— 1
Prim P	200	5	5	5	+ 1
PRIN P W	200	45	45	45	— 1

Pure Silt	1700	300	390	300	-5
Purkles	6200	189	265	385	-6
Quasar Pet	1200	55%	5	0%	-14
Que Man	8600	54	28	52%	-1
Que Mia	10850	85	85	52	+30
Q Sturg	1488	8%	4	8%	-4
Quenowe	700	220	285	245	-2
Radifore	9700	29	23	20	-3
Ram	12600	29	3	200	-35
Ranger	800	537%	364	197%	+5
Rank Org	670	46%	6%	6%	+1
Ranch	400	100%	20	100%	+0
Readers D	900	103%	16	19%	+1
Realty A	120	670	470	460	+3
Realty W	200	105	105	105	-20
Redpath I	499	830%	39%	39%	-
Redstone	70	18	18	18	-
Reed Oak R	800	864	8	24%	+14
Reichs	500	20%	20%	20%	-15
Reitman	5000	9%	9%	9%	-
Reitman A	600	89%	9%	9%	-14

Leembrant	700	87%	2%	7%	1%
Reyn P	10317	249	245	045	—
Riley D	470	147	147	047	—
Ripley Alie	1000	856	39	74%	—
Ripley Int	1000	400	500	50	—
Roman	4700	812	135%	15	—
Ronyx Cor	250	125	125	125	+
Rothm A	200	980	80	80	—
Rothm Sp	250	800%	10%	10%	—
Rothm W	250	240	240	240	—
Rothm Int	250	250	250	250	—
Royal Trk	927	877%	25%	25%	+
Ryl T M	300	310%	10%	10%	—
Russel	20025	319	18%	18	+
Rymar	2000	9	8%	8%	—
S1 Fabien	9000	8%	8	8%	+
SLL Corp	600	507	67	67	—
Sandwich	2000	0	0	0	—
Satellite	2000	0	0	0	—
Schneid	2000	10	10	10	—
Schneid b p	200	3.0%	30%	30%	—

[illegible][illegible]

Sullivan		3100	345	340	345	
Sunbrat	B	2600	37	37	37	- 1
Sundale	O	2100	88½	8½	8½	
Superior	E	100	120	120	74½	+ 16
Surpass	C	300	125	115	135	

	810	1205	1215	1250
F = 2				
Tamblyn	655	820	10	10
Tara	610	645	1015	1015
Luc Cor A	565	60	103	103
Luc Cor B	1245	163	103	103
Thredney	555	590	420	420
Texaco	635	665	415	415
Texaco B	8015	8015	415	415
Texore	10500	10	2015	2015
Texsol	2500	10	10	10
Texsol L	1500	42	42	42
Thom N	1100	1115	115	115
Thom N pr	400	812	42	42
Trone Craft	300	8015	1015	1015
Traders A	365	8115	1015	1015

	1990	2000	2000	2000	
For Rent	1500	200	200	200	
For Rent	1500	200	200	200	+50
For Dm Bk	2000	500%	40%	40%	+ 10
Total P A p	100	5.5%	18%	18%	
Total P	3000	50%	8%	8%	- 15
For Star B	1000	50%	15%	15%	
For Star B	1000	50%	15%	15%	

Trade	4½ p	100	500	1,000	2,500	5,000	10,000
Trnsair		100	233	233	233	233	+ 5
Trnsair w	\$250	51	51	51	51	51	
Tr C Glass		200	30	6	6	6	
Tr Can PL	242	333	333	333	333	333	+ 1
Tr Can PL p		333	333	333	333	333	
Tr Can C pc	112	341	479	479	479	479	+ 1
Tr Can P p	100	455	435	435	435	435	-15
Tr Can Res	1800	100	121	122	122	122	- 3
Trns Mt	850	110	110	110	110	110	+ 1
Trsway		333	333	333	333	333	
Trsway	\$200	54	51	51	51	51	- 3
Trmsac	120	57	7	7	7	7	- 1
Trmsac Crp	800	322	22	22	22	22	- 5
Trmsw	100	62	62	62	62	62	
Tru-Wall	500	75	75	75	75	75	- 2
Tru-Wall H	400	70	70	70	70	70	
Uster Pet	600	100	100	100	100	100	- 4
Ultramar	1000	30	51	51	51	51	+ 1
Un Carbld	250	38	18	18	18	18	+ 1
Un Gas	1000	30	30	30	30	30	+ 1
Un Gas pr	1000	30	30	30	30	30	+ 1
U Mining	1000	60	60	60	60	60	
Un Oil	800	310	10	10	10	10	- 1
U Asbesto	1250	70	300	300	300	300	
U Can	1250	30	30	30	30	30	+ 1
U Corp B	100	333	333	333	333	333	+ 1
U B	270	18	10	10	10	10	+ 1
U Reef P	500	15	15	15	15	15	
U Silicone	6000	30	30	30	30	30	+ 1
U Tire	400	225	250	250	250	250	- 5

Un Tire A p	300	225	200	100	-10
Un Trust	300	88	75 ¹	75 ¹	-15
Un Wstrn OG	1000	120	100	100	
Unvtr Gas	1000	380	360	350	-5
U Sections	900	85	5	5	
Upp Can	7000	435	425	425	-5

Van Der	2500	300	25%	200	- 5
Venocap	100	345	205	300	- 5
Versati A	1500	87%	7%	7½	-
Vestron	87	87½	18½	18½	-
Vic G Tr	3100	320	20	20	-
Vilustr	800	800	470	470	-
Voyager P	800	345	6½	6½	- ½
VS Service	4320	270	300	320	-30
Vulcan Ind	300	82½	6½	6½	-
Walnoco O	200	420	425	425	-25
Walex A	800	800	87½	87½	-
Wells GW	3600	335	15	15	-
Warm Can	400	9	9	9	-
Weco Dev	700	180	160	180	+15
Welwood	300	54	15½	14	-
Wbur A P	200	83½	24	24	- 1
Westco P	100	95	3½	3½	-
W Pet A p	230	220½	20½	20½	-
Westcott	955	525	22½	22½	-
Wcoast W	300	300	300	300	+ 5
Westel	1000	92	22	22	-
Weston A	350	10½	10½	11½	-
W Cdn Seed	1000	440	400	400	-35
W Decenta	6740	87½	7	7½	+ ½
West Mine	2700	320	315	315	-
W Realty	2000	16	9½	5½	-
W Realty W	200	105	105	105	- 5
W Ruppia A	55	820½	2½	2½	-
Westfair A	100	116	16	16	- ½
Westfield	3000	121	122	122	- 4
Westhose	400	52½	21	21½	- 4

Wetn 4 1/2 p	1850	875	25%	25	+4
Wetn 6 p	1800	850	30	10	
Whitthorse	2690	600	305	385	-5
White Pad	300	394	0	94	+4
White p a	255	8294	394	20%	
Wink A	1800	850	30	10	
Wiley	3100	33	20	22	-34
Willcy Oil	7850	305	54	54	
Willroy	400	174	160	160	-3
Windfall	1000	16	16	16	+2
Wix Corp	400	380	390	390	+4
Wood	3000	37	14	14	+1
Woodward A	400	8048	244	244	
W Harg	400	295	265	265	-5
YK Bear	1970	470	440	430	-10
Yukon C	1000	155	140	135	+10
Zellers	2400	394	0	94	-10
Zenmac	500	10	10	10	
BPC R un	1400	10%	10%	10%	

TRUST UNITS				
BBC R wt	400	330	250	230
BM-RT wt	2475	9104	1044	1044
BM-RT un	1040	355	236	200
7 Perm un	1000	807	94	94
Hettman u	600	329	9	9
Hettman w	100	121	101	101
TD Rlt un	1020	4294	204	204
TD Relt w	1225	405	600	400
DISTRIBUTION PRIMAIRE				
D Explor	4200	50	40	40
Norlex e	0000	20	20	20

DIVIDENDES

Les dividendes sont trimestriels à moins d'avis contraire.

Canadian - Vickers Ltd., 15 cents; le 16 avril aux actionnaires inscrits le 2 avril.

Fidelity Mortgage and Savings Corp., 5 cents le 15 avril aux

Northern Tar, Chemical and Wood Ltd., l'action priv. de la série A, 42 1-2 cents, le 10 avril aux actionnaires inscrits le 27 mars.

Total des ventes : 2.240 000

DIVIDENDES

Les dividendes sont trimestriels à moins d'avis contraire.

Canadian Vickers Ltd., 15
cents, le 16 avril aux actionnaires
inscrits le 2 avril.

Fidelity Mortgage and Savings Corp., 5 cents, le 15 avril aux actionnaires inscrits le 29 mars.

Gibraltar Mines Ltd., 25 cents,
le premier depuis la formation
de la société, le 19 avril aux
actionnaires inscrits le 5 avril.

Northern Tar, Chemical and Wood Ltd., l'action priv. de la série A, 42 1-2 cents, le 10 avril aux actionnaires inscrits le 27 mars.

Sur écran géant au Colisée

Foreman largement favori sur Norton

CARACAS (AFP-Reuter) — Le championnat du monde des poids lourds qui, ce soir, à Caracas, opposera George Foreman à Ken Norton n'est pas encore disputé qu'il est déjà dépassé. L'annonce de la conclusion d'un super-championnat toutes catégories entre Foreman et Cassius Clay Mohamed Ali pour septembre prochain à Kinshasa Zaire a relégué le match de Caracas au rang d'un simple combat d'entraînement pour le tenant du titre avant qu'il n'affronte son illustre aîné dans un combat qui fera histoire à double titre puisqu'il s'agira du premier championnat du monde des poids lourds jamais organisé en Afrique et qu'il battra — et de loin — tous les records de recettes, y compris celle du "combat du siècle" Frazier-Clay de mars 1971.

Comparés aux cinq millions qu'il encaissera pour mettre son titre en jeu devant Mohamed Ali, les 700,000 dollars, dont Foreman a été assuré pour risquer sa couronne face à Norton, font une pauvre figure.

Du même coup, la cote qui était de 3 contre 1 en faveur de l'ancien champion olympique de Mexico s'est accrue. On souligne à juste titre, dans les milieux pugilistiques américains, que les promoteurs du super-combat, la compagnie de télévision vidéo technique qui est également co-promotrice du match de Caracas, n'a pas agi à la légère bien qu'elle ait enfreint une règle d'or du "boxing business" américain, à savoir qu'on n'annonce jamais un combat d'un champion du monde — même s'il est officiellement conclu — si celui-ci doit défendre son titre auparavant, quelle que soit la renommée de son challenger.

Norton

En agissant ainsi, les responsables de la compagnie de télévision américaine, Hank Schwartz et Barry Burnstein, font la preuve qu'ils ne tiennent pas en grande estime Ken Norton, pourtant l'un des deux seuls vainqueurs de Clay avec Joe Frazier et qu'ils pen-

sent ouvertement que la confrontation avec l'ancien fusilier marin californien ne constitue qu'une simple formalité pour Foreman.

Pourtant, Norton n'est pas le premier venu. Egal au champion du monde en taille et poids l'ancien partenaire de Frazier possède un palmarès éloquent, deux défaites seulement en 32 combats, dont 24 remportés avant la limite et parmi ses deux seuls vainqueurs, Mohamed Ali qui se vengea — de jutesse d'ailleurs — d'avoir eu la mâchoire fracturée.

Dans un combat de poids lourds, dit-on par principe, tout est possible et l'on peut s'imaginer l'ampleur de la déconvenue de beaucoup, à commencer par Foreman, si Norton parvenait à renverser les pronostics. C'est dans cette seule perspective que le combat de Caracas garde de son intérêt. Mais, malgré toute sa détermination pour le combat de sa vie et ses moyens athlétiques hors du commun, Norton paraît avoir peu de chances de résister à la puissance presque inhumaine de Foreman qui doit logiquement l'emporter avant la mi-combat.

Pesée

George Foreman accusait un avantage de 12 livres sur son challenger Ken Norton lors de la pesée des deux hommes à la veille du combat où Foreman mettra en jeu son titre de champion du monde des poids lourds.

Foreman pesait 224 3-4 livres — il n'a jamais été si lourd — et Norton 212 3-4. Ce sont l'un et l'autre deux "gros" poids lourds.

Le tenant du titre est favori de la rencontre à 5 contre 2, et ses proches sont si confiants en sa victoire que l'annonce d'un match Foreman-Ali en septembre à Kinshasa a déjà été faite, ce qui paraît faire bien peu de cas du challenger.

En ce qui concerne les règles du combat de mardi soir, le système des "10 points" par reprise sera appliqué: le vainqueur de chaque round obtiendra 10 points le battu, 9 ou moins. Chaque boxeur envoyé au tapis sera ensuite obligatoirement compté huit, mais la règle des trois "knock-down" donnant la victoire par K.O. technique n'a pas été retenue.

Si un boxeur est à terre lorsque la cloche de la fin de la reprise sonne, l'arbitre continuera à compter. Si le boxeur compté n'est pas debout à "10", il sera proclamé battu par K.O.

L'arbitre et les deux juges, tous vénézuéliens, seront désignés une heure seulement avant le début du match.

C.M.B.

L'Américain George Foreman, champion du monde des poids lourds et son compatriote Ken Norton, utiliseront des gants de huit onces, mardi soir, à Caracas, lors de leur rencontre pour le titre mondial. Les organisateurs, les managers et les deux boxeurs se sont mis d'accord sur le poids des gants, qui seront de fabrication américaine, les deux paires étant contenues dans une même boîte.

D'autre part, Ramon Velasquez, président du conseil mondial de la boxe WBC, a réaffirmé lundi que son organisme ne reconnaîtrait pas la rencontre, à la suite du "viol de plusieurs règlements du WBC", particulièrement celui concernant la désignation des juges et de l'arbitre du combat.

Le président du conseil mondial a indiqué qu'il était spécialement venu à Caracas pour faire respecter la stricte application des règlements de la rencontre, mais qu'au cours de la réunion tenue dimanche, il lui fut "impossible de se mettre d'accord avec la commission de boxe de Caracas et l'Association mondiale de la boxe WBA".

Tennis

Dans la ligue féminine de tennis, le championnat a été remporté par l'équipe du capitaine Louise Cloutier, du Capri, avec 145 points.

La deuxième position, est allée à Montego avec Isabelle Cloutier comme capitaine, avec 137 points.

La troisième au Cougar de Jacqueline Elliott avec 131 points.

La quatrième, au Cortina de Madeleine Fortin, avec 111 points.

En cinquième position: Météor de Renée Gauthier avec 98 points.

Et en sixième position Comet de Lise Bélanger avec 98 points.

Statistiques: Meilleure moyenne individuelle.

Casse A :
1—Louise Cloutier 3.35
2—Jacqueline Elliott 2.08
3—Danielle Gauthier 2.08
4—Isabelle Roy 2.07
5—Nicole Marois 2.07

Casse B :
1—Christine Rourigny 3.75
2—Marie Blanchet 3.65
3—Carol Andrews 2.09
4—Lise Blanchet 2.08

5—Audrey Robitaille 1.09
Meilleure moyenne d'équipe

1—Christin Tourigny et Marie Blanchet 3.07
2—Nicole Marois et Louise Lessard 3.00
3—Lise Blanchet et Carole Andrews 2.09
4—Danielle Gauthier et Isabelle Roy 2.08
5—Jacqueline Elliott et Gaétane Pesant 2.08



Ken Norton tentera de renverser les calculs des experts ce soir alors qu'il affrontera le champion George Foreman.

Montez, roulez en
Peugeot 504

Vous découvrirez le confort
d'une voiture de grand luxe!



PEUGEOT 504 GL

station wagon



**GARAGE
BOLDUC
INC.**
SILLERY, QUEBEC

BUREAU DES VENTES 1365, CHANOINE-MOREL
688-9114

MEMBRE DE
amaq
ASSOCIATION
DES MARCHANDS D'AUTOMOBILES
DE LA REGION DE QUEBEC

Débosselage, peinture, mécanique,
remorquage, soudure, enlignement,
balancement de roues.

côté
enseignes



un point
c'est tout!

Ah! les chanceux

La plage sur la côte est de l'Atlantique est à quelques cent pieds de leur lieu de résidence. Ils sont à moins de trois milles d'un magnifique complexe sportif et ils joueront contre certains des meilleurs joueurs collégiaux et quelques professionnels. C'est durant sept semaines qu'ils pourront bénéficier de ce régime de faveur.

L'équipe du Québec

Les 12 sélectionnés de l'équipe de basketball du Québec pourront cette année, participer à un véritable programme de développement d'élite en basketball. C'est au New-Jersey, sur la côte de l'Atlantique que l'entraîneur Bob Comeau ira s'installer de la fin de juin jusqu'à la mi-août avec les meilleurs joueurs de basketball de notre province.

Les jeunes basketteurs doivent avoir moins de vingt ans pour être considérés. La Fédération de basketball du Québec ayant décidé d'orienter ce programme de développement de l'élite de façon à pouvoir à la fois contribuer à l'évolution de ces jeunes espoirs tout en préparant une représentation solide pour le Québec aux prochains Jeux du Canada en février prochain à Lethbridge en Alberta. Le championnat canadien sera disputé entre joueurs d'âge "junior", obligeant ainsi Comeau à éliminer certains vétérans, comme Charron de son alignement dans l'Équipe du Québec.

Camps d'entraînement

Des stages ou camps d'entraînement seront tenus aux mois d'avril et mai de façon à permettre aux jeunes Québécois qui aspirent à un poste sur cette équipe d'élite de valoriser leurs qualités. Déjà sept ou huit joueurs qui ont participé au programme d'entraînement intensif l'été dernier sont bien connus des entraîneurs Comeau et Hussey. Il appartiendra aux autres aspirants d'en déloger quelques-uns ou de s'accaparer des quelques autres places disponibles.

Les propos de

Bob Descheneaux



Travail intensif

Les sélectionnés qui iront s'entraîner aux USA cet été bénéficieront d'un programme d'entraînement exceptionnel. Durant les sept semaines de leur séjour, lors de chaque matinée, les joueurs auront une session d'entraînement individualisée où chacun devra améliorer des dimensions personnelles de son jeu. En après-midi, l'équipe entière tiendra un entraînement journalier d'une durée de deux heures. Ces sessions permettront aux joueurs d'intégrer aux systèmes collectifs de jeu les bases techniques individuelles améliorées aux sessions du matin. En soirée, l'équipe sera opposée dans le cadre d'une très forte ligue d'été, à des adversaires des plus expérimentés. Cette ligue est formée d'équipes dont les joueurs évoluent régulièrement pour les meilleures équipes d'universités américaines ou encore au sein des ligues professionnelles Nationale ou Américaine. Ces matches permettront aux joueurs de mesurer et de développer leurs talents contre une opposition des plus valables. Un travail intensif semblable sur une période de sept semaines permettra au Québec de se donner une équipe certainement aussi représentative que celle qui alla à Saskatoon ravir la médaille d'or aux Jeux du Canada en '71.

Les jeunes joueurs qui pourront participer à ce programme sont de véritables privilégiés. Ils pourront dans un décor enchanteur pratiquer leur sport préféré et jouir de l'expérience unique d'être encadré par des excellents entraîneurs, un programme d'entraînement exceptionnel, des rencontres avec des adversaires des plus coriaces et des courses en bicyclette "tandem". En effet, le trajet de trois milles entre le lieu de résidence et le centre d'entraînement sera parcouru à chaque jour en bicyclette "tandem". C'est un original moyen de contrer la crise de l'énergie et d'économiser sur quelques sous.

En dribblant

Ce sont les représentants de la Régionale Louis-Frédette qui ont remporté les honneurs du championnat de basketball scolaire de la région de Québec en fin de semaine. Le tournoi qui regroupait 11 régionales a vu une finale qui opposa les joueurs de l'entraîneur Richard Lamontagne à ceux du Séminaire de Québec. Le triomphe de Louis-Frédette au pointage de 46-35 leur permet de représenter la région au championnat provincial où les 13 régions du Québec tenteront de s'accaparer de la palme provinciale.

Dans la section féminine, les joueuses de la Régionale de l'Amiante, qui ont triomphé dans ce tournoi, seront à Québec les 6 et 7 avril prochains pour participer elles aussi au championnat provincial de sport scolaire.

Il est malheureux que l'on impose à des joueurs de basketball fréquentant nos institutions secondaires un genre de tournoi qui les oblige à jouer cinq matches dans une seule journée. Bien que les parties soient écourtées, ce genre de calendrier est totalement inconséquent du travail qui s'est fait dans les quatre ou cinq derniers mois de la saison. La plupart des équipes s'entraînent que deux fois par semaine et disputent habituellement un match par 10 jours. Il est un peu bizarre que soudainement on exige de nos joueurs, lors d'un tournoi qui les qualifie pour le championnat provincial, de disputer quatre ou cinq matches en l'espace de quelques heures. Espérons que les entraîneurs et dirigeants adopteront à

l'avenir une formule plus équitable pour les joueurs et le basketball.

Une victoire difficilement remportée au compte de 35-34 a permis à l'équipe féminine du Collège de Lévis-Lauzon de terminer en première position du classement de la division nord-est de la FASCO. C'est à Alma que les joueuses de l'entraîneur Côté sont allées ravir ce championnat qui leur permet de participer aux éliminatoires de l'Est du Québec samedi et dimanche prochains au PEPS. Ce triomphe du Lévis-Lauzon leur donnait une fiche de 12 victoires et quatre défaites. Le résultat de rencontres antérieures avec les représentantes de Limoilou, qui elles aussi ont compilé un dossier de 12-4, a permis aux basketteuses de la Rive-Sud d'être coiffées du titre de championnes. On verra donc Limoilou et Lévis-Lauzon aux compétitions qui décideront de représentant collégial de l'Est du Québec au PEPS samedi et dimanche prochains.

La Dart Sport

Vous pouvez devenir l'heureux propriétaire à la fois d'une voiture sport, d'une décapotable et d'une familiale même si votre budget vous permet de vous acheter une seule voiture. Procurez-vous la Dart Sport 360 Convertible. C'est vraiment une bonne idée, vous verrez.

Vous prenez la Sport 360. Vous avez alors un moteur V8-360 avec carburateur à 4 corps et tuyaux d'échappement jumelés, une boîte à 3 vitesses, commande manuelle au plancher, des pneus noirs E70 x 14, une barre stabilisatrice AV, des servo-freins AV à disque, une suspension type rallye et des barres décoratives de la carrosserie et des feux AR. Voilà pour la voiture sport.

Si vous commandez le toit soleil optionnel, vous avez une décapotable.

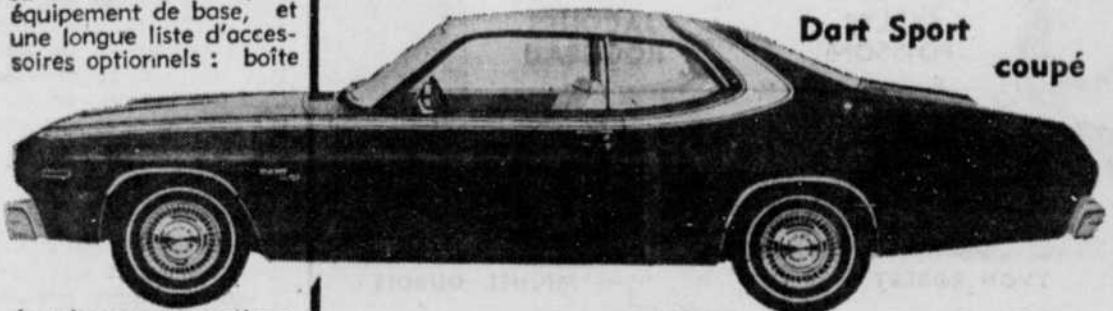
Pour en faire une familiale, vous pouvez obtenir, en option, la banquette AR repliable qui vous donne un espace de chargement de 6 1/2 pieds de long, y compris la longueur du coffre.

Voilà vos trois voitures en une. Vous pouvez aussi commander le toit soleil et la banquette AR repliable dans la Dart Sport. Vous avez également le choix du moteur six cylindres de 198 po. cu ou du V8-318, en équipement de base, et une longue liste d'accessoires optionnels : boîte

L'ECONOMIE

ça ne coûte pas cher!

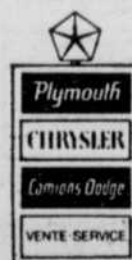
Point n'est besoin de payer cher pour obtenir une voiture économique à l'achat à l'utilisation et à l'entretien



Dart Sport coupé

de vitesses automatique, servo-direction, servo-freins à disque, groupe d'ornementation sport, radios AM et AM/FM, magnétophones, glaces teintées, climatiseur (modèles avec V8 seulement), moteur six cylindres de 225 po. cu. et nombre d'autres.

La Dart Sport coupé



Chouinard
AUTOMOBILES INC.

2400 Dalton, Ste-Foy
653-4961

Les têtes qui "résonnent"

Des têtes qui font ding dong, y'en a encore ! Dieu sait s'il en existe encore. Bob Chevalier aussi le constate, non pas qu'il soit Dieu, mais qu'il occupe un poste important au sein de la Fédération québécoise de hockey sur glace.

Quand je l'ai rencontré dans son bureau du centre sportif, hier après-midi, l'appareil téléphonique avait de ses sautes d'humeur, capables de faire damner le saint le plus compréhensif. Injonction, protêt, et quoi encore...

L'homme à la carrure imposante nage dans les problèmes. "Ca ne m'énerve plus tellement", me dit-il en guise d'introduction. Chose certaine, je ne voudrais pas me retrouver dans cette jungle; j'y perdrais le peu de latin que je connaisse. D'ailleurs, il avoue lui-même: "Bientôt, très bientôt, je quitterai cette scène".

Sans en avoir marre, Bob Chevalier sait pertinemment qu'il a fait plus que sa part dans le hockey. "Les gens jament. Bob Chevalier dans ci, Bob Chevalier dans ça, Bob Chevalier partout. J'ai hâte que d'autres personnes prennent la relève. On fait des élections, aucun représentant. Que veux-tu que j'y fasse?"

L'ESPRIT DE CLOCHER

Pendant les hostilités régulières, les formations affiliées à FHGQ n'éprouvaient aucun problème à compléter leur calendrier. Mais voilà, au cours des éliminatoires, c'est une toute autre affaire.

"Nous faisons face à des problèmes majeurs dans tous les coins du Québec, sauf à Québec. Ici, tout est en ordre. La région sera représentée par 18 équipes lors des championnats provinciaux les 12, 13 et 14 avril. Dans les autres régions, c'est la pagaille. L'esprit de clocher règne en maître. Les conflits de personnalités se succèdent à un rythme effarant".

Tous ces problèmes, on les retrouve autant à Montréal que sur la Côte Nord que dans le Nord-Ouest québécois. Comment remédier à cette situation déplorable. Bob Chevalier n'y croit pas tellement. "Nous avons essayé autant comme autant à faire comprendre aux responsables la bonne voie à suivre, mais on changera jamais les mœurs des gens".

GAGNER TOUJOURS

L'éternel problème des équipes gagnantes. Dans les plus petites municipalités, c'est de prime importance que les équipes remportent des victoires, le plus de victoires possible, ce qui occasionne

Robert JUTRAS



très souvent des divergences d'opinion. "Si tu savais comme c'est facile de bâtir des équipes victorieuses", de souligner Chevalier. Bien souvent, des entraîneurs empêchent des jeunes de graduer pour maintenir leur équipe en bonne posture au classement. C'est une bien mauvaise politique à prendre pour l'évolution d'un joueur de hockey.

Comme de raison, c'est la Fédération de hockey sur glace qui endosse tout le blâme. "Quand nous n'avons pas tous les éléments en main, c'est ardu de régler les conflits. Le problème du zonage est le plus épineux. Les autres, on peut les mater avec le temps", d'alléguer le président du comité des règlements.

QUI PAIE ?

Les plus sévèrement punis dans ces ténébreuses histoires sont les jeunes. Trop fréquemment, le bénévole pilotera une équipe à la condition que son fils y évolue. Si après un an ou deux, le joueur peut se signaler dans une classe supérieure, pour quoi ne pas lui permettre cette chance ?

Combien de carrières ont été sérieusement compromises ou anéanties par la faute d'un instructeur orgueilleux, ne visant que les honneurs suprêmes ? Trop.

Les villes moins favorisées au niveau population manquent définitivement de structures. "Ceci engendre obligatoirement les rivalités qui ne devraient même pas exister. C'est le fouilli le plus complet et le pauvre joueur de hockey ne sait plus sur quel pied danser. Et le faire danser", de conclure Chevalier.

La marche régulière du hockey continuée en été

par Bob JUTRAS

Trois années d'affilée d'une école de hockey sous sa forme traditionnelle, c'en était assez.

Bob Chevalier, le superviseur de la clinique pensa

soudainement que 5 ou 6 jours ne suffisaient pas aux instructeurs de prouver leur réelle valeur. C'est ainsi que du 21 juillet au 30 août, 240 jeunes joueurs de hockey pourront bénéficier des services et de l'entraînement qui ne leur ont pu être offerts pendant la période hivernale. La ligue de hockey estivale de Ste-Foy sera à leur entière disposition. Les joueurs de calibres mosquito, pee-wee et bantam envahiront, pour six semaines consécutives la surface glacée du Centre sportif et jouiront de l'expérience d'instructeurs qualifiés pour parfaire leurs connaissances.

UNE PRIORITE

Bob Chevalier est catégorique. "La majorité des joueurs qui participeront aux stages proviennent de Ste-Foy. Ils ont la priorité. C'est très logique, car c'est leur patinoire et ce sont eux qui l'emploient le plus fréquemment".

Le parrain du projet avoue également que la tenue de la ligue de hockey estivale est la continuité du hockey. "J'ai besoin de ça pour mes clubs de l'inter-cités afin que les joueurs soient prêts à l'automne", d'expliquer Chevalier. En fait, ces six semaines de hockey réduisent énormément le nombre d'heures pour les camps d'entraînement automnal, laissant par le fait même plus de temps pour les autres formations dans d'autres divisions.

Du simple travail de planification, c'est tout.

La ligue de hockey estivale de Ste-Foy n'a pas passé outre la vogue de modernisme relevant de notre sport national. Pendant les stages deux techniciens seront sur les lieux pour filmer certains passages afin de corriger les lacunes. "Il faut suivre le progrès. A chaque fois qu'un instructeur aura besoin du système, il n'aura qu'à en faire la demande", de poursuivre mon interlocuteur. Le joueur de hockey passera par toute la gamme des évolutions que commandera sa classification. En principe, le procédé est le même que dans toute autre école de hockey, mais...

A Ste-Foy, Bob Chevalier est conscient que le jeune ne peut passer les journées entières sur la patinoire. L'instructeur également. Afin de pallier à cet état de fait; que l'on retrouve souvent dans d'autres stages, le hockeyeur ne sera en uniforme qu'au maximum deux heures par jour.

"Le petit gars a d'autres préoccupations en été. Sa seule ambition n'est pas de jouer au hockey. L'attrait des parcs, des ligues de baseball, la natation ont également leur place dans ses projets. C'est nécessaire qu'il participe à ces activités, pour sa formation complète", de dire le superviseur.

Celui qui tient mordicus à ce que le hockey se déroule dans l'ordre à Ste-Foy, a fait appel à des gens qui connaissent leur affaire. On re-

trouve au sein de l'équipe de la ligue estivale de hockey Georges Pichette, éducateur physique; Michel Lachance et Guy Chouinard des Remparts de Québec; Richard Morency et Pierre-Paul Blouin, éducateurs physiques; Mike Griffin, entraîneur de l'équipe mosquito AA de Ste-Foy; Martin Madden, dépisteur pour le compte des Flyers de Philadelphie; Serge Aubry et Guy Dufour des Nortiques; Simon Nolei, des Flyers et René Drolet.

Bob Chevalier a bien hâte de faire l'analyse totale de cette première expérience: "Nul doute qu'elle se vaudra très valable car c'est une chance inestimable dont les jeunes bénéficieront dans une période où, normalement, il serait quasiment impossible de le faire".

Soccer

L'entraînement intensif du club de SOCCER Québec Roc-Amadour est maintenant commencé. On sait que cette équipe évolue dans la première division de la Ligue nationale de Montréal. Présentement, il reste quelques postes ouverts; si certains joueurs sont intéressés à se mériter un poste avec l'équipe, ils n'ont qu'à se présenter au Patro Roc-Amadour (sur la 1ère Avenue), lors des entraînements soit le jeudi à 21h30 et le samedi à 17h, ou communiquer avec P. Anctil (694-1057) ou Othman Mzoughi (524-7705).

SUPER GALA DE LUTTE GRAND PRIX
DEMAIN SOIR
27 MARS
au Colisée de Québec à 8h.30
7 COMBATS — 20 LUTTEURS — 3 COMBATS EQUIPES
 Les lutteurs de la Lutte Grand Prix contre les lutteurs des As de la Lutte

FINALE 2-3 A FINIR COMBAT REVANCHE GILLES POISSON contre JACQUES ROUGEAU	
FINALE 1 CHUTE A FINIR COMBAT PAR EQUIPES YVON ROBERT et EDOUARD CARPENTIER contre MICHEL DUBOIS et FREDDY SWEETAN	
SEMI-FINALE 1 CHUTE A FINIR WAR EAGLE contre HANS SMITH	Attraction spéciale Comb. Equipes 2 CECILIE LEONI contre TONY BAILLARGEON et BOBBY KAY
Préliminaire TONY PAPAS contre BOUTCH MORGAN	Super Attraction Com. Equipes 2 ASSASSINS DE CUBA contre DOMINIC DENOUTCHI et NEIL GUAY
Préliminaire JACKIE WHIECZ contre LAMMY NERST	

Portes et Loge : \$3.50 Entrée générale : \$2.50
 Billets en vente au Colisée de Québec — Tobacgie Sainte-Foy — Brasserie Malteck
 PROMOTEUR : DICK MARSHALL 106 Rte. Kennedy, Lévis.

Des courses partout dans la Ligue Nationale

MONTREAL PC — A moins de deux semaines de la fin du calendrier régulier, plusieurs clubs demeurent en liste dans les deux divisions de la LNH.

Les Bruins de Boston ont remporté le titre dans l'Est et le trophée Prince-de-Galles, méritant, chacun, un boni de \$4,000.

Toutefois, le 2e rang n'est pas encore décidé, car deux points séparent les Canadiens de Montréal et les Rangers de New York, bataille qui pourrait bien se poursuivre jusqu'au dernier match du calendrier régulier alors que les deux clubs s'affronteront à New York le 7 avril.

Les Canadiens ne peuvent terminer plus bas que le 3e rang tandis que les Rangers n'ont besoin que d'un point pour devancer Toronto, installé au 4e rang.

Les chances des Sabres de Buffalo sont très minces avec un retard de huit points

sur Toronto à six matches de la fin de la saison régulière.

Dans l'Ouest, Chicago a encore des chances de remporter le titre et le trophée Clarence-Campbell, mais les Flyers de Philadelphie n'ont besoin d'une combinaison que de six points pour s'assurer le titre.

Cinq clubs ont encore des chances aux deux autres places des séries éliminatoires.

Procédure

Les Kings de Los Angeles, 3e avec 72 points, possèdent une avance de cinq points sur Atlanta et de 12 sur Minnesota, qui devance St-Louis par un point et Pittsburgh par deux.

En cas d'égalité entre deux ou plusieurs clubs au classement final, on procédera de la façon suivante pour déterminer leur rang:

A, le plus grand nombre de victoires; B, le meilleur

total de points impliquant seulement les clubs sur un pied d'égalité; C, le meilleur total de points en regard des sept autres clubs de la même division; D, le plus grand total de buts comptés dans l'ensemble.

Entre-temps, Phil Esposito s'est pratiquement assuré le championnat des compteurs pour une 4e fois d'affilée avec un total de 138 points, soit une avance de 27 sur son coéquipier Bobby Orr.

Enfin, la course au trophée Vézina demeure ouverte entre Philadelphie et Chicago, alors que les gardiens Bernard Parent et Bobby Taylor, des Flyers, détiennent une avance de deux buts sur Tony Esposito et Mike Veisor, des Hawks.

LES MENEURS

	B	A	Pts
Esposito, Boston	66	72	138
Orr, Boston	30	81	111
Hodge, Boston	47	53	100
Martin, Buffalo	46	34	80
Clarke, Philadelphie	30	48	78
Cashman, Boston	24	54	78

Apps, Pittsburgh	23	54	77
Hextall, Minnesota	20	57	77
Sittler, Toronto	33	42	75
Dionne, Detroit	23	52	75
Park, NY Rangers	25	49	74
MacDonald, Pittsburgh	36	37	73
F. Mahovlich, Mtl	25	47	72
Goldsworthy, Min.	45	26	71
Bucyk, Boston	28	43	71
Martin, Chicago	26	45	71
Redmond, Detroit	50	20	70
MacLeish, Philadel.	30	40	70
Mikita, Chicago	27	43	70
Cournoyer, Montréal	37	32	69
P. Mahovlich, Mtl	36	33	69
Gilbert, NY Rangers	31	38	69
Stemkowski, Rangers	24	45	69

GARDIENS DE BUT

	Min.	BC	BI	Moy.
Parent	4,014	126	11	1.88
Talor	246	17	0	4.15
Philadelphie	4,260	145	11	2.04
Veisor	369	12	1	1.95
Esposito	3,891	132	10	2.04
Chicago	4,260	147	11	2.07
Brooks	980	37	3	2.27
Gilbert	3,040	143	6	2.82
Broderick	300	16	0	3.20
Boston	4,320	197	9	2.74
Favell	1,629	76	0	2.70
Wilson	1,292	59	1	2.74
Johnston	1,336	71	1	3.19
Toronto	4,320	209	2	2.90
Vechon	3,511	162	5	2.77
G. Edwards	809	44	1	3.26
Los Angeles	4,320	212	6	2.94
Thomas	2,140	95	1	2.66
Laroque	1,341	64	0	2.86
Plesse	839	57	0	4.08
Montréal	4,320	219	1	3.04
Bouchard	2,460	115	5	2.80
Myre	1,860	103	0	3.32
Atlanta	4,320	221	5	3.07
Villemure	934	47	0	3.02
Giacomin	3,046	155	5	3.05
McDuffe	340	18	0	3.18
NY Rangers	4,320	223	5	3.10
Stephenson	2,000	99	2	2.97
Davidson	2,300	118	0	3.08
Watt	20	2	0	6.00
St-Louis	4,320	223	2	3.10
Resch	120	6	0	3.00
W. Smith	2,375	121	0	3.06
Desjardins	1,825	97	0	3.19
NY Islanders	4,320	229	0	3.18
Dryden	2,747	139	1	3.04
Farr	480	25	0	3.13
Bromley	478	28	0	3.51
Crozier	615	39	0	3.80
Buffalo	4,320	235	1	3.26
Worsley	1,460	74	0	3.04
Maniago	2,259	133	1	3.53
Rivard	541	38	1	4.21

Minnesota	4,260	245	2	3.45	Rutherford	1,120	68	0	3.64
Inness	927	51	0	3.30	Grant	1,958	134	1	4.11
Rutherford	1,432	82	0	3.44	Richardson	315	28	0	5.33
Brown	1,641	99	1	3.62	R. Edwards	187	18	0	5.78
Herron	260	18	0	4.15	DeJordy	20	4	0	12.00
Pittsburgh	4,260	252	1	3.55	Détroit	4,320	295	2	4.10
G. Smith	3,292	193	2	3.52	Tucker	177	10	0	3.39
Dyck	563	40	0	4.26	M. Edwards	660	44	0	4.00
Caron	465	38	0	4.90	Meloche	2,560	180	1	4.22
Vancouver	4,320	276	2	3.83	Champoux	923	80	0	5.20
McKenzie	720	43	1	3.58	Californie	4,320	316	1	4.39



Phil Esposito

Bill Chadwick a connu la tension des éliminatoires

NEW YORK (PA) — Bill Chadwick n'a pas dirigé un match éliminatoire de la coupe Stanley depuis près de 20 ans.

Mais Chadwick a la mémoire longue et connaît bien la tension que subiront les huit clubs qui participeront aux séries éliminatoires de la NHL le mois prochain.

"Il n'y a rien comme le hockey des séries, selon Chadwick, la tension est formidable, car une erreur peut résulter en un désastre".

Chadwick songeait alors surtout aux arbitres.

Il a dirigé un nombre record de 105 matches éliminatoires en qualité d'arbitre. Chez les arbitres actifs, Art Skov en comptent 59.

Chadwick a débuté dans la LNH comme juge de lignes en 1939 et, deux ans plus tard, a été promu arbitre. Le printemps suivant, il a été désigné pour officier le 7e match de la finale, situation fort tendue pour un jeune arbitre.

"C'était l'année où Detroit a gagné les trois premiers matches et Toronto, les quatre derniers, a dit Chadwick.

"Lorsque Detroit a gagné les trois premiers matches, tout le monde croyait que la série prendrait fin lors du match suivant. Puis, lorsque Toronto a gagné

la partie suivante, tous croyaient que Detroit l'emporterait dans le match suivant. On a continué ainsi, mais Detroit n'a jamais remporté sa 4e victoire".

COUPE

La coupe Stanley est scrupuleusement gardée par la LNH de nos jours, mais il n'en était pas ainsi alors. Après la 3e victoire du Detroit, Chadwick et ses compagnons, l'arbitre King Clancy et le président Red Dutton, ont transporté le trophée avec eux, s'attendant de le présenter à chaque match.

"Nous l'avons apporté avec nous constamment, si bien que, à la fin, les douaniers étaient habitués à nous".

Trois ans plus tard, en 1945, Detroit a failli remettre la politesse à Toronto. "Cette année-là, Toronto a remporté les trois premiers matches et Detroit, les trois suivants, mais Toronto a remporté le 7e".

Maintenant, Chadwick travaille sur la passerelle des journalistes en qualité de commentateur des matches des Rangers de New York.

"J'aime bien cela ici, a conclut Chadwick, car personne ne me lance quoi que ce soit ci-haut".

Badminton junior

Plus de Québécois au championnat canadien

WINNIPEG — Dans les championnats canadiens juniors de badminton qui se tiennent présentement à Winnipeg il ne reste aucun représentant de notre province en liste après la quatrième ronde.

Hier en simple féminin Johanne Falardeau a été éliminée en deux sets par Maureen Thorne de Calgary par 11-1 et 11-1. La Québécoise s'était toute même rendue en quatrième ronde.

Dans le double mixte, Johanne Falardeau et Denis Trudelle ont été battus en première ronde par Janice Porthous et Tom Earl d'Edmonton 2-15, 15-10 et 15-8. En double masculin, en deuxième ronde, Denis Trudelle et Michel Beausoleil ont dû s'avouer vaincus contre l'équipe semée no. 1 du tournoi, Tom Muir et Lucio Fabris de Toronto.

En double féminin Lorie Goudie et Line Corzarin

de Toronto ont vaincu Hélène Bilodeau et Linda Lajeunesse 15-12 et 15-10, puis Claire Piché et Johanne Falardeau ont été éliminées en première ronde 11-15, 15-11 et 17-14 par Joan Morrison et Cathy Meredith de Winnipeg.

Aujourd'hui débiteront les compétitions des vétérans et deux Québécois seront en liste. Il s'agit de Jean-Claude Laprise et Mac Tessier.



"On a des autos pour tout le monde!"

PONTIAC GRAND PRIX 1972 Hardtop, 2 portes Stock 921 100 GALLONS D'ESSENCE GRATUITS	PONTIAC CATALINA 1972 Hardtop, 4 portes Stock 827 100 GALLONS D'ESSENCE GRATUITS
CADILLAC ELDORADO 1972 Hardtop, 2 portes A.C. Stock 644 100 GALLONS D'ESSENCE GRATUITS	PONTIAC Station Wagon 1973 A.C. Stock 891 100 GALLONS D'ESSENCE GRATUITS
BUICK HARDTOP 1971 2 portes Stock 708 100 GALLONS D'ESSENCE GRATUITS	CADILLAC ELDORADO 1972 Hardtop, 2 portes A.C. Stock 901 100 GALLONS D'ESSENCE GRATUITS
PONTIAC LAURENTIEN 1973 Hardtop, 2 portes Stock 809 100 GALLONS D'ESSENCE GRATUITS	PONTIAC VENTURA 1973 Sedan, 4 portes Stock 954 100 GALLONS D'ESSENCE GRATUITS

A L'ACHAT D'UNE AUTO NEUVE 1973 OU D'UN DEMONSTRATEUR
100 GALLONS D'ESSENCE GRATUITS



Automobiles inc.

PONTIAC — BUICK — CADILLAC — CAMIONS GMC

Chez Location Jobin Inc.
louez le modèle et la marque de voiture que vous désirez

1240 OUEST, BOUL-CHAREST, QUEBEC — TEL.: 681-0671

Je voulais finir premier — Picard

Par Claude Cadorette

L'instructeur Marc Picard a accepté hier de jeter un coup d'oeil en arrière et de parler de sa première expérience à la gouverne d'une équipe de calibre Junior Majeur.

Dès le début de notre entretien il dit "non je n'ai pas réalisé mon principal objectif; je voulais finir au premier rang; en fait j'aurais quand même été assez satisfait si nous n'avions pas subi plus de douze défaites; la deuxième position aurait été plus acceptable si nous étions demeurés dans la lutte jusqu'à la toute fin".

Picard parle des problèmes qu'il a connus et qui sont sans doute les facteurs déterminants dans cette saison qui s'est terminée sur une note triste avec trois défaites lors des trois dernières parties à l'étranger.

Il parle du problème d'acclimatation, tant pour lui que pour ses joueurs. Il est arrivé avec eux sans expérience du majeur et il a tenté d'implanter un tout nouveau système. Pour certains des joueurs, qui en étaient à leur troisième instructeur en autant de saison, il devenait très difficile de s'acclimater.

Changer ce qu'on leur a toujours appris Picard indique "changer les méthodes de gars de 19 ans, ce n'est jamais facile; ils étaient assez réceptifs mais peu enclins à les appliquer. C'est comme le type qui fume; il sait que ce n'est pas bon mais il continue de le faire. Les joueurs ont réagi un peu de la même façon".

Au cours de l'entretien, Picard dit à plusieurs reprises "c'est peut-être de ma faute", comme s'il acceptait une certaine part des défaillances de son club en quelques occasions.

Il précise toutefois qu'au cours de la deuxième moitié de la saison, il a un peu changé sa façon de penser. "Je n'exigeais plus autant de perfection dans l'exécution des jeux".

Support de la direction

S'il est une chose dont Marc Picard est reconnaissant au cours de la dernière saison, c'est le support que la direction de l'équipe lui a toujours accordé.

"Avec Paul Dumont, dit-il, j'ai vraiment été choyé; il est évident que nous avions parfois des divergences d'opinion mais nous en discutons et il y avait toujours moyen



Marc Picard

d'en arriver à un compromis. A un certain moment, il indique "au milieu de la saison, alors qu'il y avait parfois conflit avec les joueurs, sans le support de Paul Dumont, je n'aurais peut-être pas fini l'année. En fait, tout au long de la saison, j'ai tenté de mettre son expérience à mon service mais soyez certains que j'ai toujours pris les décisions qui s'imposaient".

Trois étapes

Parlant strictement hockey, Picard indique "nous avons connu une drôle de saison; après un début fantastique il y a eu cette période creuse du mois de décembre où une certaine inexpérience de ma part a peut-être joué un certain rôle. Puis, nous sommes revenus très fort jusqu'à notre défaite du trois mars contre Sorel. Ensuite, on a manqué de motivation, pour finir en queue de poisson. On dirait que les joueurs ont accepté trop facilement que cette année c'était au tour des Eperviers de mériter le championnat. Quand on les reverra durant les séries, il faudra réapprendre à les détester".

En guise de conclusion, Picard dit avoir bien aimé son expérience; il serait heureux de revenir l'an prochain, fort de cette expérience d'un an. Parlant des séries qui viennent, il déclare "je vois ça d'un bon oeil. Déjà on sent une motivation nouvelle sur l'équipe et je suis convaincu que l'on va aller loin".

C'est fini la course aux honneurs individuels, c'est maintenant le temps de passer aux choses sérieuses".

Bateman prend le large

par Claude CADORETTE

James Bateman avait déjà revêtu son uniforme pour participer à l'exercice des Remparts hier lorsque Marc Picard l'a avisé qu'il ne l'utiliserait plus comme régulier et qu'il devrait dorénavant travailler ferme pour regagner un poste. Bateman

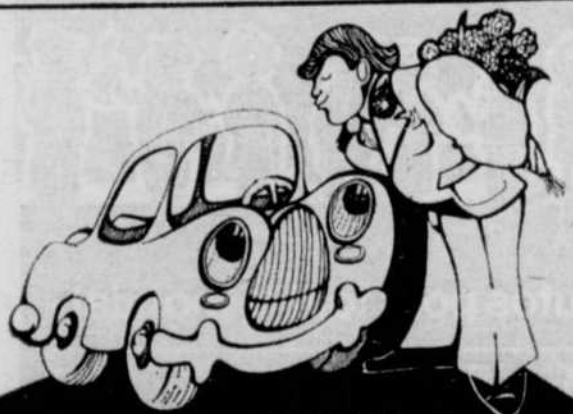
a alors regagné le vestiaire et personne ne l'a plus revu. Marc Picard a indiqué "de la façon dont il se comportait, il ne méritait plus de jouer avec Gaétan Boucher. Je lui ai donné toutes les chances de se faire valoir mais maintenant que la saison régulière est terminée, je ne me sens plus la res-

ponsabilité de faire jouer mes 19 ans. J'ai maintenant avec ceux qui voudront bien travailler, quelque soit leur statut". Picard a ajouté "Bateman ne nous aidait même plus comme policier alors il devenait beaucoup moins utile à l'équipe. Appelé à préciser s'il prendrait des sanctions contre Bateman, Picard a précisé "il est parti comme Florent Fortier l'a fait; Fortier sait maintenant qu'il faut du temps avant de rejouer quand on laisse l'équipe".

DE NOUVEAUX TRIOS

Ainsi, Picard a modifié deux de ses trios; on retrouvera maintenant Robert Sauvée avec Guy Chouinard et

Daniel Beaulieu alors qu'André Perreault jouera en compagnie de Gaétan Boucher et Charles Constantin. Picard indique également que Florent Fortier est enfin prêt à revenir dans la mêlée et qu'au moindre relâchement d'un régulier, quel qu'il soit, il se servira de Fortier. Bref, c'est avec une nouvelle attitude que Marc Picard entreprend les séries éliminatoires. Il indique d'ailleurs qu'à l'exercice d'hier, il a senti chez ses joueurs une toute autre mentalité. "On sait maintenant que l'on travaillera pour quelque chose d'important et c'est là toute la différence" de mentionner



ON NE SE MARIE PAS AVEC UNE AUTO. LOUEZ-LA!

VOICI SEPT BONNES RAISONS:

- Vous couvrez plus de 15,000 milles par an.
- Vous utilisez votre voiture pour votre profession ou vos affaires. Avec une voiture louée, vous avez un simple reçu mensuel précis pour votre déduction d'impôt.
- Vous aimeriez connaître à l'avance le montant de vos frais et être débarrassé du souci des frais de fonctionnement, de l'amortissement, des frais de licence, des taxes, tout en profitant d'une voiture neuve.
- Vous aimeriez pouvoir être sûr que vous aurez une voiture neuve dès le début, et qui ne sera jamais trop vieille.
- Vous aimeriez verser aussi peu d'argent que possible et avoir quand même une voiture neuve.
- Vous aimeriez ne plus vous soucier de la valeur de résidu de votre voiture.
- Vous aimeriez conduire une voiture vedette.

RENSEIGNEZ-VOUS SUR NOS DIFFÉRENTS PLANS DE LOCATION A LONG TERME

ou à court terme avec TILDEN

TELEPHONEZ A SERGE FLEURY — 837-9431

gb
GILES BEDARD
LOCATION INC. LEVÉ

Ligue mineure du St-Laurent

Mosquito	Vanier 3, Sillery 2
Pee-wee	Orsainville 5, Beauport 3
Bantam	Vanier 3, Sillery 2
Midget	Orsainville 6, Beauport 2

Pointeurs AMH

	B	A	Pts
Walton, Min.	53	59	112
Lacroix, N.-J.	31	75	105
G. Howe, Hous.	31	69	100
Connelly, Min.	41	50	91
Hull, Win.	49	40	89
Carleton, Tor.	34	54	88
Lawson, Van.	48	38	86
B. Campbell, Van.	25	59	84
Bernier, Qué.	35	48	83
Lund, Hous.	31	51	82

Balle-molle méro

La ligue de balle-molle Molson Métro a tenu une autre réunion très importante lundi soir alors que Gilles Plante a été nommé comme nouveau trésorier de la ligue.

Lors de cette réunion, les dirigeants ont accepté les conditions de l'Association d'arbitres de Guy Pagé pour la prochaine saison. De plus l'équipe Lac St-Charles a échangé le lanceur bien connu Robert "Bob" Baker à la pharmacie Riverin de Ville Vanier en retour des services du lanceur Paul Beaumont.

Baker a eu quelques problèmes avec la direction du Lac St-Charles l'an dernier

INTER-CITES

LUNDI

Pee-wee	Demi-finale 3 de 5
Charlesbourg 2, Limoulu 7	(Limoulu mène 2 à 1)
Quart-de-finale 2 de 3	
Québec-Centre 2, Ste-Foy 1	(série égale 1 à 1)
Midget	Demi-finale 3 de 5
Limoulu 4, Ste-Foy 3	(série égale 1 à 1)

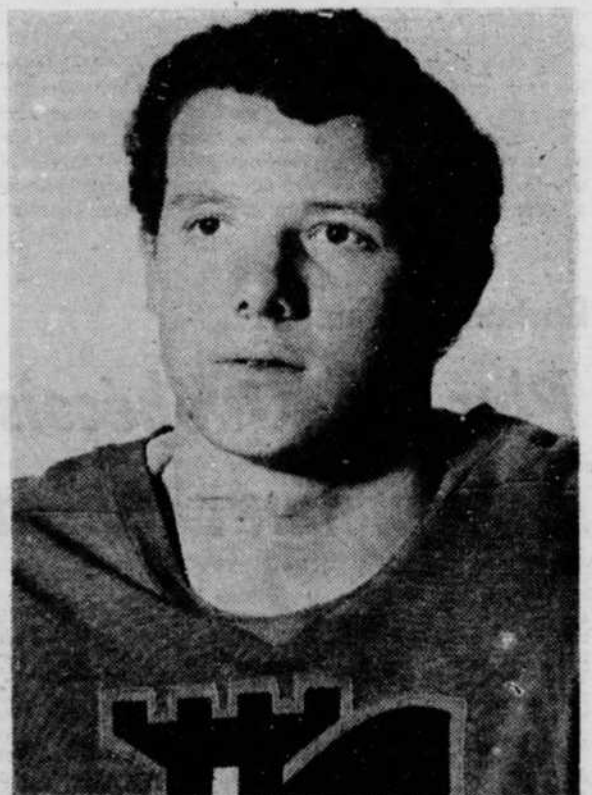
MARDI

Bantam	Demi-finale 2 de 3
Beauport vs DSN	(série égale 1 à 1)
Midget	Quart de finale 2 de 3
DSN vs Loretteville	(DSN mène 1 à 0)

Ligue Junior B du St-Laurent

AUJOURD'HUI

Pont-Rouge à Montmagny	(Pont-Rouge mène 3-0)
Anc-Lorette à Giffard	(Anc-Lorette mène 2-1)



James Bateman

Bilan de la saison chez les Remparts

par Claude Cadorette

La saison régulière est maintenant chose du passé chez les Remparts. Ils terminent donc au deuxième rang de leur division, à on-

Le troisième point des Eperviers de Sorel. Les hommes de Marc

Picard ont mérité 52 victoires, subi 16 revers et annulé deux fois. Les supposés experts qui avaient prédit une chute spectaculaire des Remparts se sont donc royalement fourvoyés même s'ils ont dû céder le pas aux Eperviers de Sorel. C'est au

terme d'une saison que l'on saisit mieux parfois l'importance d'une défaite face à une formation de second ordre. Ainsi, un coup d'oeil aux récentes statistiques démontrent que les hommes de Marc Picard ont perdu Cornwall avec 14. Quatre pas moins de 16 points aux autres points ont été perdus d'équipes dont ils ne négligeaient sans doute la force de frappe, soit Sher-

brooke, Drummondville, Shawinigan et Laval. Les hommes de Marc Picard ont donc perdu un plus grand nombre de points contre ces formations qu'ils ne l'ont fait contre Sorel et Cornwall avec 14. Quatre pas moins de 16 points aux autres points ont été perdus d'équipes dont ils ne négligeaient sans doute la force de frappe, soit Sher-

L'année des Eperviers

Le rideau est enfin tombé sur une autre longue saison dans la ligue Junior majeur du Québec. Depuis maintenant trois semaines on attend les séries éliminatoires et les voilà maintenant à notre porte.

On peut donc espérer, à compter de vendredi, le meilleur hockey de la saison. Les fiches individuelles doivent maintenant être oubliées et c'est le meilleur effort collectif des équipes en lice qui déterminera les représentants du Québec aux séries de la coupe Memorial à Calgary.

Il est d'usage avant les séries éliminatoires de voir les journalistes y aller de leurs prédictions. Voici donc comment j'entrevois le déroulement du prochain mois d'activité.

SERIES QUART DE FINALE

Série A : Sorel - Trois-Rivières

— Sorel en quatre parties

Série B : Remparts - Shawinigan

— Remparts en quatre

Série C : Cornwall - Laval

— Cornwall en cinq

Série D : Montréal - Sherbrooke

— Montréal en cinq

Le monde du sport est imprévisible mais j'estime tout de même que les quatre meilleures équipes, Sorel, Québec, Montréal et Cornwall ne traineront pas en longueur ces premiers affrontements. Une motivation nouvelle animera les joueurs et l'avantage de la glace deviendra secondaire. Les Royals de Cornwall, assurés trop tôt de leur championnat n'ont pas joué le hockey dont ils sont capables depuis un mois mais je ne vois pas comment ils pourraient perdre plus d'un match devant le National de Laval, à moins que Robert Sauvé n'accomplissent des miracles.

Quant au Junior de Montréal, il représente une valeur sûre; l'expérience de Roger Bédard aura vite raison des surprenants Castors de Sherbrooke, privés de leur meilleur défenseur et de leur seul policier, Curt Walker.

Quant aux séries Sorel - Trois-Rivières et Québec - Shawinigan, on n'a qu'à considérer le talent des joueurs du Sorel et des Remparts pour dire qu'il serait presque honteux pour l'une ou l'autre de ces équipes de perdre un match face aux Draveurs et aux Dynamos.

Ceci nous amène donc aux séries demi-finales qui offriront certainement du hockey de grande classe.

Série E : Sorel - Montréal

— Sorel en six

Série F : Remparts - Cornwall

— Remparts en six

La série Sorel - Montréal pourrait bien voir le Junior causer une surprise. Fort d'une vaste expérience en séries éliminatoires, Roger Bédard saura sans aucun doute soutirer le maximum de ses joueurs. Advenant une blessure à un joueur clef du Sorel, comme Pierre Larouche, un renversement serait possi-

ble. Toutefois, si les alignements demeurent intacts, Sorel devrait l'emporter en six parties chaudement disputées. La série promet d'être enlevante au possible avec deux équipes favorisant un style robuste. Encore là toutefois, les Eperviers ne souffriront d'aucun complexe. Sorel devrait trouver le moyen d'enlever un gain au Forum alors que Montréal s'inclinera à chacune de ses visites au Collège Cardin. Si les Eperviers gagnent leur premier match au Forum, ils l'emporteront en cinq parties.

QUEBEC - CORNWALL, C'EST A VOIR

Après avoir disposé du Shawinigan, les Remparts feront face à une véritable opposition contre les Royals. Comme ils ont vaincu leur complexe à Cornwall, je les favorise pour l'emporter en six parties même si une politique incompréhensible de la ligue leur a volé l'avantage de la glace. Les hommes de Marc Picard sauront bien gagner au moins une partie dans la vétuste arène de Cornwall. Sur papier, les Remparts représentent une formation beaucoup plus équilibrée que les Royals et ils devraient le prouver en six parties. Chose certaine, le spectacle sera de classe.

Série G : Sorel - Remparts

— Sorel en sept

Je suis convaincu que les Remparts peuvent l'emporter aux dépens des Eperviers dans une série quatre de sept mais pour une raison ou pour une autre, ils trouveront le moyen de s'incliner comme les quatre dernières parties de la saison l'ont démontré. Ce sera une série âprement disputée où les gants devraient tomber sur la glace assez souvent et c'est sans aucun doute ce qui fera la différence. Non pas que les Remparts n'alignent pas des joueurs capables de défendre leur peau, mais le voudront-ils ?

Les Remparts peuvent l'emporter si : Richard Nantais ne laisse pas Carlo Torresan s'emparer du disque à chaque fois que les deux se retrouveront près de la rampe comme ce fut le cas lors des trois derniers matches...

Si Charles Constantin accepte de redevenir l'homme fort de l'équipe...

Si Jacques Locas continue à tout donner pour les Remparts...

Si les gardiens de but ne donnent pas de buts faciles comme ce fut le cas dans les trois derniers matches...

Si Gaétan Boucher joue comme il l'a fait dimanche à Sorel...

Si Guy Chouinard est complètement rétabli de son malaise à l'épaule et qu'il joue le hockey dont il est capable...

Si tous les avants sont conscients de leur défensive...

Ca fait beaucoup de si n'est-ce pas et c'est pourquoi j'opte pour les Eperviers. Inutile de préciser que je serais très heureux de voir les Remparts me faire mentir.

Pointeurs LNH

	B	A	Pts
Esposito, Bos.	66	72	138
Orr, Bos.	30	81	111
Hodge, Bos.	47	53	100
Martin, Buf.	46	34	80
Clarke, Phil.	30	48	78
Cashman, Bos.	24	53	77
Hextall, Min.	20	57	77
Apps, Pitts.	23	53	76
Sittler, Tor.	34	41	75
Dionne, Dét.	23	52	75

Pointeurs LMO

	B	A	Pts
Larouche, Sor.	94	157	251
Déziel, Sor.	92	135	227
Cloutier, Qué.	93	123	216
Cossette, Sor.	97	117	214
Locas, Qué.	99	107	206
Nantais, Qué.	64	130	194
MacGregor, Corn.	100	74	174
Chouinard, Qué.	75	85	160
Dumais, Sher.	59	101	160
Treacy, Corn.	51	105	156

Voici donc la fiche des Remparts contre chacune des autres formations.

Remparts VS	G	P	N	Pts	Possibilité
Cornwall	4	3	0	8	14
Sorel	3	4	0	6	14
Montréal	5	2	0	10	14
Sherbrooke	5	2	0	10	14
Shawinigan	5	2	0	10	14
Drummondville	5	2	0	10	14
Laval	5	1	2	10	14
Trois-Rivières	7	0	0	14	14
Chicoutimi	7	0	0	14	14
Hull	7	0	0	14	14
TOTAL :	52	16	2	106	140

Au chapitre individuel, plusieurs joueurs des Remparts ont réalisé des objectifs qu'ils croyaient impossibles à atteindre. Jacques Locas, Réal Cloutier, Guy Chouinard et Richard Nantais ont tous vu leur production augmenter sensiblement tandis que les jeunes défen-

seurs se sont considérablement améliorés même si la fiche défensive de l'équipe accuse un net recul sur l'an dernier. Chose certaine, on peut d'ores et déjà déduire que les Remparts redeviendront l'équipe à battre l'an prochain.

ENEZ VOIR LES NOUVEAUX MODÈLES 74.

G. ST-ARNAULD AUTOMOBILES INC.

1590, DE LA CANARDIERE, QUEBEC

Tél. : 522-7117

MEMBRE DE

AMCA

ASSOCIATION DES MARCHANDS D'AUTOMOBILES DE LA REGION DE QUEBEC

Renault 15 et Renault 17.
Des coupés sport de grande allure.
Venez les essayer, on vous attend!

• traction avant pour une meilleure tenue de route • nouveaux coupés 17 TL et Gordini 5 vitesses à injection électronique • découvrables avec toit ouvrant "solarium" (sur les 17)

• 4 vraies places • freins assistés — à disque à l'avant • pneus radiaux à carcasse métallique • pare-chocs renforcés • plus grande protection de l'acheteur grâce à un nouveau programme d'entretien plus économique.

RENAULT

Venez en faire l'essai et vous verrez!



**ATTAQUEZ, PASSEZ,
EN TRACTION AVANT
RENAULT.**

Claude
Cadorette



Un terrain permanent pour l'Omnium canadien dès '76

TORONTO (PC) — L'Omnium de golf canadien, présenté à différents endroits dans le passé, sera disputé sur le même terrain à partir de 1976, soit à Glen Abbey, près d'Oakville, selon l'Association canadienne de golf et Great Northern Capital Corp. de Toronto.

Jack Nicklaus, américain et président de Golfcourse Inc., qui dessinera le nouveau parcours, a déclaré hier que la nouvelle conception permettra à un maximum d'amateurs de suivre les golfeurs. Le parcours coûtera environ \$2 millions.

Selon Nicklaus, on ne reconnaîtra rien de l'ancien parcours. On prévoit un par-

cours d'environ 7,025 verges. Nicklaus, qui a confirmé sa présence à l'Omnium 1974 au club Mississauga du 25 au 28 juillet, a déclaré qu'on tiendra surtout compte des spectateurs sur le plan du parcours.

L'Omnium 1975 aura lieu au club Mont Royal de Montréal, mais les cinq tournois suivants seront présentés à Glen Abbey.

hockey

HIER

ASSOCIATION MONDIALE

Edmonton 3, Jersey 1

LIGUE JUNIOR MAJ. DU QUÉBEC

Trois-Riv. 6, Drummondville 3

LIGUE PROGRESSION

Demi-finales 2 de 3
Bulldogs 7, Castors 9
Aigles 6, Loups 3
(séries égales 1 à 1)

AUJOURD'HUI

ASSOCIATION MONDIALE

Edmonton vs Chicago

LIGUE NATIONALE

Los Angeles vs Minnesota
Montréal vs Vancouver

LES CLASSEMENTS

ASSOCIATION MONDIALE

Division EST

	G	P	N	PP	PC	Pts
Boston	40	30	4	277	251	84
Québec	37	33	4	290	266	78
Toronto	37	33	4	287	260	78
Cleveland	34	31	9	250	251	77
Chicago	35	33	5	253	259	75
N. Jersey	32	38	4	255	289	68

Division OUEST

	G	P	N	PP	PC	Pts
Houston	45	22	5	296	204	95
Minnesota	41	31	2	311	266	84
Edmonton	35	34	3	245	249	73
Winnipeg	32	37	5	245	278	69
Vancouver	26	46	1	268	317	53
Los Ang.	24	49	0	221	310	48

LIGUE NATIONALE

Division EST

	G	P	N	PP	PC	Pts
Boston	49	14	9	327	197	107
Montréal	41	22	9	267	219	91
Rangers	38	21	13	278	223	89
Toronto	32	25	15	249	209	79
Buffalo	30	31	11	225	235	71
Détroit	27	35	10	235	295	64
Vancouver	20	41	11	200	276	51
Islanders	17	38	17	170	229	51

Division OUEST

	G	P	N	PP	PC	Pts
Philadelph.	45	15	11	242	145	101
Chicago	36	14	21	242	147	93
Los Ang.	30	30	12	209	212	72
Atlanta	27	32	13	193	221	67
Minnes.	22	33	16	218	243	60
St-Louis	24	37	11	188	223	59
Pittsb.	25	38	7	217	252	58
Californie	13	50	9	182	316	35

LIGUE JUNIOR MAJ. DU QUÉBEC

Division EST

	G	P	N	PP	PC	Pts
Sorel	58	11	1	620	301	117
Québec	52	16	2	531	314	106
Chavigny	30	37	3	347	402	63
T-Riv.	22	47	1	310	447	45
Chicouti.	21	49	0	269	457	42

Division OUEST

	G	P	N	PP	PC	Pts
Cornwall	46	22	2	438	328	94
Montréal	43	24	3	443	320	89
Sherb.	37	32	1	333	340	75
Laval	30	37	3	362	425	63
Drum.	23	46	1	286	424	47
Hull	14	55	1	226	405	29

Victoire des Oilers

CHERRY HILL, PA. — Le gardien Ian Wilkie, qui participait à sa deuxième rencontre depuis qu'il a été obtenu des Sharks de Los Angeles, a repoussé 17 lancers, hier soir, permettant aux Oilers d'Edmonton de vaincre les Knights du New Jersey 4-1.

Wilkie, qui a porté les couleurs des Raiders de New York, la saison dernière,

avant que la concession de ne soit transportée au New Jersey, a ainsi privé les Knights d'une place dans les séries éliminatoires de l'Association mondiale de hockey.

Les buts des Oilers ont été l'œuvre de Bob McAneeley, Doug Barrie, Len Lundie et Ross Perkins.

Wayne Rivers a riposté pour les Knights.

Sommaires

Dans l'AMH

EDMONTON 3, N. JERSEY 1

Première période	
1—Edmonton, McAneeley (11)	7.05
Pun.: Peters NJ 5.02, Lacroix NJ, Perkins E 8.58, Bradley NJ 18.23, Morenz NJ 18.53.	
Deuxième période	
2—Edmonton, Barrie R.	9.33
3—Edmonton, Lundie (25)	17.45
Pun.: McAneeley E 11.22, Baird E 13.09.	
Troisième période	
4—(Lacroix)	8.44
5—Edmonton, Perkins (14)	19.34
Pun.: McAneeley E 2.21, Laughton NJ min. mauv. cond. 4.49, Falkenberg E 7.08, Sheehan E 9.54, Lacroix NJ 11.47, Perry NJ, Sheehan E 12.55.	

Lancers :	Edmonton	8	9	9	—	26
	New Jersey	4	6	8	—	18
Assistance :						1,936.

Dans la LJMQ

TROIS-RIV. 6, DRUMVILLE 3

Première période	
1—T-Riv., Dupuis (Miglia, Brière)	8.50
2—T-Riv., Plante (Sauvageau, Périard)	14.17
3—T-Riv., Daigle (Fournier)	19.48
Deuxième période	
4—T-Riv., Beaulieu (Rouillard, Périard)	4.55
5—T-Riv., Daigle (Rouillard)	11.15
6—Drum., Larose (Chasson, Legault)	19.55
Pun.: Bellemare 3.05, Vachon 10.04, Miglia et Jutras maj. 18.30, Tessier 10 min. 19.28.	
Troisième période	
7—T-Riv., Horne (Chasson)	5.18
8—Drum., Larose (Chasson)	7.28
9—Drum., Tessier (Pun.: Plante 18.11.)	18.55

Lancers :	T-Rivières	13	10	10	—	33
	Drumville	8	9	11	—	28

RÉSULTATS À BLUE BONNETS

LUNDI

COURSE NO 1

Trot — Bourse \$2,500
No 2 Ivanhoe Hanover (S Pleau) 16.80 5.80 2.30 — No 4 Wyncrest Tom (A Bédard) 3.80 2.30 — No 3 Rocket Angus (R Samson) 2.10.

Ont aussi couru: Reddy Camp, Sword Hanover, Hey Dere.
Temps: .31.2 1.05 1.38.1 2.10.4

COURSE NO 2

Amble — Bourse \$1,400
No 8 Stone Patch (R Quessy) 19.00 7.00 4.10 — No 5 Noble Diamond (J Hébert) 3.80 3.00 — No 6 Valentine To Axel (G Fortier) 3.30.

Ont aussi couru: Bookmark, Cheerful Mir, Maunatautari, Fleur Coloniale, Bille Bow Bow.
Temps: .31.3 1.05.4 1.37.1 2.09.2

COURSE NO 3

Amble — Bourse \$3,300
No 5 Berts Apollo (G Gendron) 6.80 2.60 2.80 — No 7 Armbr Jess (A Hanna) 2.30 2.40 — No 6 Scranton Hanover (A Boucher) 4.10.

Temps: .30.4 1.04.2 1.36.2 2.07.3

COURSE NO 4

Trot — Bourse \$2,200
No 3 C P O (Y Gamache) 4.40 3.10 3.00 — No 2 Ransom (I Aubin) 5.60 3.20 — No 7 College Cheer (A Bédard) 8.00.

Ont aussi couru: Dandy Mir, Winnie Strides, Lulla Mir, Mr Dame, Impish Minbar.
Temps: .30.3 1.04.3 1.36.4 2.09.3

COURSE NO 5

Amble — Bourse \$1,600
No 1 Trail Boss (A Hanna) 4.20 3.00 2.60 — No 6 Fashion Streak (M Brosseau) 3.40 3.10 — No 5 Eastwood Juno (R Masse) 4.50.

Ont aussi couru: Louis Bunter, Swan Range, Armbr Park, H T Pope, Jacque Dan.
Temps: .32.1 1.05.1 1.37.3 2.09.3

COURSE NO 6

Trot — Bourse \$2,600

No 5 Hall (V Bourgon) 20.20 5.90 5.30 — No 8 Town Taxi (M MacDonald) 8.00 3.70 — No 2 Pride of Sterling (V Archambault) 4.70.

Ont aussi couru: Provo Hanover, Speed To Burn, Thurman Hanover, Mr Clever Way, Rapid Progress.
Temps: .31.3 1.05.2 1.36.3 2.08.1

QUINELLA (5-8) \$38.40.

COURSE NO 7
Amble — Bourse \$2,400
No 6 Mr True (A Bédard) 3.30 2.80 2.40 — No 4 Glencoe Valley (T Miller) 7.40 2.90 — No 3 Rat Tat (G Lachance) 2.50.

Ont aussi couru: Great Lynn, Boone Senator, J J Scarlet.
Temps: .30.4 1.04.2 1.36 2.06.4

COURSE NO 8
Amble — Bourse \$1,700
No 2 Shepherds Delight (A Bédard) 14.10 6.90 4.20 — No 7 Zip Coat (G Fillion) 9.90 4.50 — No 5 Adios M Angus (G Gendron) 2.90.

Ont aussi couru: The Champ Lady, Star Alan, Lehigh Express, Keystone Noble, Abbe Hill.
Temps: .31.3 1.04.3 1.36.1 2.07.3

QUINELLA (2-7) \$55.10.

COURSE NO 9
Amble — Bourse \$4,000
No 4 Royal J (A Boucher) 10.40 4.30 2.90 — No 8 Alfonso N (Y Gamache) 3.80 3.20 — No 7 Mr Cool (T Miller) 6.80.

Ont aussi couru: Ikey N. Taurus Lobell, J J Byrd, Knight Whiz, Smoky George.
Temps: .0.1 1.02 1.33.2 2.05.

COURSE NO 10
Amble — Bourse \$1,600
No 6 Stomp (J P Charron) 5.20 4.10 2.70 — No 3 Kays Knight (R Besner) 13.10 5.40 — No 1 Scott Gables (N Jones) 2.90.

Ont aussi couru: Blazer Billy, Piggy Bank, Henry Bunter, Brunella Fury, Byrd Flicka.
Temps: .30.4 1.04.2 1.36 2.08.2

EXACTA (6-3) \$175.00.
Assistance: 6,088.
Pari-mutuel: \$596,507.

Il ne reste que 10 jours

La lutte se poursuit

Par Roger DORE

Il ne reste plus que dix jours d'activités régulières dans l'Association mondiale de hockey. En effet, le long calendrier de 78 parties impliquant les douze équipes du circuit se finalisera le jeudi 4 avril prochain.

Dix jours seulement pour déterminer les quatre équipes qui participeront aux séries éliminatoires.

Actuellement, les Nordiques et les Toros de Toronto sont sur un pied d'égalité au deuxième rang avec 78 points, un de plus que Cleveland et deux de mieux que Chicago. Cependant, les Cougars ont une partie en main, match qui sera joué ce soir dans la ville des vents alors que les Cougars recevront la visite des Oilers d'Edmonton.

Incidemment, voici le calendrier des parties pour les équipes se disputant les places disponibles pour participer aux séries éliminatoires.

LES NORDIQUES (4)

Les Nordiques disputeront encore quatre parties avant de finir leur saison régulière.

Mercredi soir, ils seront à Cleveland pour y affronter les Crusaders alors que le lendemain, les Sharks de Los Angeles seront au Colisée. Samedi, les Toros rendront visite aux Nordiques dans la dernière partie locale de nos porte-couleurs en saison régulière.

Finalement, dimanche le 31 mars, les Nordiques seront à Boston pour y affronter les Whalers équipe contre qui ils ont conservé l'excellent dossier de cinq victoires en sept parties depuis le début de l'année.

LES TOROS (4)

Les Toros auront à rencontrer un calendrier de 4 parties dont deux à Toronto, une troisième à Ottawa et finalement un match à Québec.

La première de ces parties aura lieu jeudi alors qu'ils recevront les Oilers d'Edmonton, match qui sera présenté dans la capitale fédérale. Samedi, ils seront à Québec pour se mesurer aux Nordiques alors que dimanche, ils seront les hôtes des Sharks de Los Angeles dans une partie présentée au Varsity Arena de Toronto.

Les Toros termineront leur saison régulière le 2 avril prochain à Toronto. Les Oilers d'Edmonton feront les frais de la fermeture.

LES CRUSADERS (4)

Tout comme les Nordiques, les Crusaders disputeront deux parties à domicile et autant sur la route.

D'abord demain ils seront les hôtes des Nordiques alors que jeudi ils visiteront les Whalers de la Nouvelle-Angleterre à Boston. Samedi, ils recevront les Sharks de Los Angeles et finaliseront leur calendrier à Cherry Hill, dimanche le 31 mars.

LES COUGARS (5)

Des cinq parties que les Cougars disputeront encore cette saison, deux seront présentées à Chicago.

Ce soir, les Cougars recevront les Oilers. Vendredi, ils seront à Vancouver puis dimanche à Edmonton. Le 2 avril prochain, les Cougars recevront les Knights de Jersey et termineront la saison le 3 avril prochain dans une partie contre les Aeros à Houston.

LES KNIGHTS (4)

Les Knights de Jersey n'étant pas encore éliminés officiellement des séries, voici donc leur calendrier...

Demain, ils évolueront à St-Paul contre les Fighting Saints du Minnesota alors que dimanche ils recevront les Crusaders. Le 2 avril, ils seront à Chicago et les Knights disputeront une partie le 4 avril à Los Angeles.

Dans l'AMH

La balance de la saison

Division	Est	Domi	Ext.	Tot	Pts
Whalers		4	0	4	84
Nordiques		2	2	4	78
Toros		3	1	4	78
Crusaders		2	2	4	77
Cougars		2	3	5	75
Knights		1	3	4	68
Division	Ouest				
Aeros		1	4	5	95
Fighting Saints		4	0	4	84
Oilers		1	5	6	73
Jets		3	1	4	69
Blazers		3	2	5	53
Sharks		1	4	5	48

CARTE D'ESCOMPTE ÉMISE PAR:

Les Publicistes Associés du Québec

Ltee

30 DECEMBRE 1975

DATE D'EXPIRATION

Credit Comptant

M. Passe-Partout

CLIENT PRIVILEGE

Signature autorisée

COMMERCE PARTICIPANTS

IMPRIMERIE DU LAC ENR.

Toujours les meilleurs prix du Québec-Métro.

849-8495 849-8495 849-8495

DECORATION JOCELYNE ENR.

Service complet de décoration intérieure

842-0437 842-0437 842-0437

GARAGE CLEMENT PLANTE

Qui pense débassement pour son auto, pense avant tout, à nous.

843-3225 843-3225 843-3225

Ces commerçants peuvent, sur votre demande, émettre GRATUITEMENT et IMMÉDIATEMENT votre carte d'escompte CREDIT-COMPTANT.

8% d'escompte vous est accordé, chez ces commerces participants de CREDIT-COMPTANT sur simple présentation de CREDIT-COMPTANT

Commerces, vous voulez vous joindre à

CREDIT-COMPTANT, téléphonez à :

842-8535 842-8535 842-8535

Ils verront bien d'ici peu que "à propos" avait raison — Plante

par Roger Doré

Après sa rencontre avec le président des Nordiques hier matin, l'instructeur-gérant Jacques Plante a soutenu l'idée émise dans sa chronique de dimanche matin à l'effet que les Nordiques laisseront tomber leur club école l'an prochain.

"La saison prochaine, les amateurs verront bien que "à propos" avait raison et ce, qu'importe les commentaires publiés depuis" a tenu à souligner Jacques Plante.

AUCUNE PRIMEUR

"Les commentaires publiés dans ma chronique de dimanche ne peuvent être considérés comme étant une primeur puisque nous parlons de l'élimination des clubs école depuis le début de la saison."

"Depuis plusieurs semaines déjà on parle que les clubs majeurs devront laisser tomber les clubs affiliés pour opter vers une

nouvelle solution représentée par un alignement de 25 joueurs qui demeureront en permanence avec l'équipe professionnelle majeure".

"En fait, je n'ai fait que commenter au niveau des Nordiques un mouvement déjà en vigueur chez plusieurs équipes majeures. Il n'y avait aucune primeur dans cela" a précisé Plante.

RESPONSABLE

"Que les directeurs de l'équipe aient été surpris d'apprendre pareille nouvelle, c'est possible car je n'avais pas encore traité le sujet de façon officielle lors d'une assemblée de l'administration".

"Après tout" a ajouté Plante, "je suis responsable de la question hockey au niveau des Nordiques. Je ne suis tout de même pas pour réunir le conseil à chaque fois que je lève le petit doigt. Je tente de prendre les

meilleures positions dans l'intérêt de l'équipe et les décisions finales sont prises par les supérieurs".

"Dans le cas de l'élimination du club école, ce sont les directeurs qui auront le dernier mot mais cela ne m'empêche pas pour autant d'étudier les différents angles du problème et soumettre des alternatives aux directeurs du club".

"Dans mon cas, je pense ce que d'autres ont déjà dit, soit l'élimination d'un club école est une bonne chose pour l'équipe majeure. Dans les milieux du hockey, ce n'est pas une primeur pour personne. Quand aux directeurs du club, ils seront mis au courant de la situation lorsque viendra le temps de décider".

"S'il me fallait un vote pour poser le moindre geste, on n'en finirait plus jamais" a dit Jacques Plante.

Qu'en pense Paul Racine?

Le président des Nordiques, Paul Racine, et son adjoint Jacques Plante ont eu un long entretien hier matin. Le sujet de discussion portait bien sûr sur la manchette de "à propos" livraison de di-

manche alors qu'à la une, il était annoncé que les Nordiques n'opèreront plus de club école l'an prochain. A l'issue de sa réunion avec Plante, Paul Racine a précisé: "dimanche, j'ai été

réellement surpris d'apprendre via la chronique de Jacques Plante que les Nordiques voulaient abandonner leur club-école. Cependant, je n'ai jamais déclaré démentir formellement la nouvelle. Jacques Plante est responsable de la question hockey chez les Nordiques et ses idées seront soumises aux membres du bureau de direction. Nous verrons bien ensuite".

Le prochain meeting des administrateurs aura lieu jeudi soir.

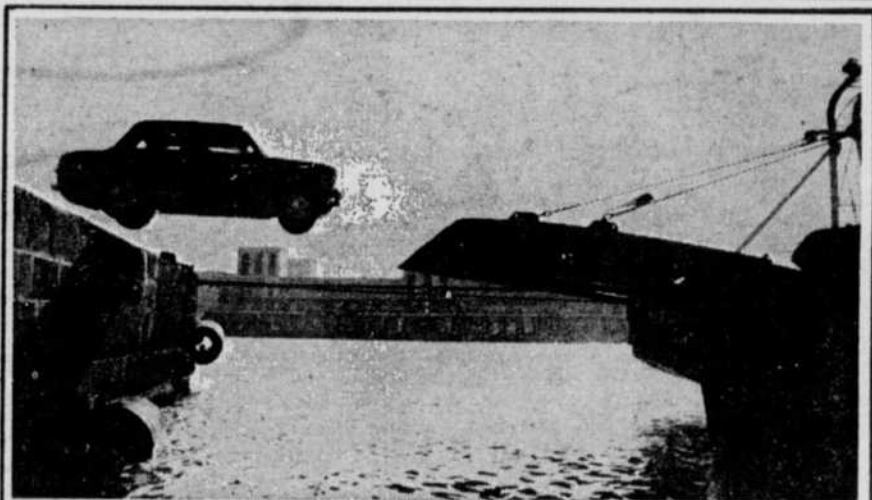
Les commentaires du président des Nordiques ont été rapportés dans la plupart des journaux de Québec hier mais "à propos" n'a pas consacré une seule ligne sur l'affaire n'ayant jamais reçu une copie du supposé communiqué de presse émis par le président des Nordiques.

Informé à ce sujet, Paul Racine a ajouté: "J'ai donné mes commentaires à un journaliste de façon à ce qu'il les rapporte à tous ses confrères".

Inutile de chercher plus loin à savoir pourquoi "à propos" n'a jamais reçu copie de cette déclaration.

Le présent texte n'a pas pour but d'essayer de descendre qui que ce soit puisque le journaliste en question n'a fait que son devoir soit clarifications reçues dans l'exercice de ses fonctions.

Les présentes lignes ont été rédigées pour informer nos lecteurs à savoir pourquoi les commentaires du président des Nordiques n'avaient pas été publiés dans notre livraison d'hier. Ce texte a également pour but de blâmer l'attitude du président de l'équipe de ne pas avoir utilisé la filière normale pour une déclaration officielle soit le relationniste Donald D'Amours.



COMMENT ATTRAPER À 5:26 LE TRAVERSIER DE 5:25

Si vous avez tendance, comme on dit, à manquer le bateau, la Fiat 124 est la voiture qu'il vous faut. Son moteur hautes performances, avec arbre à cames en tête, vous permet de démarrer rapidement. Ses quatre freins à disque et ses pneus à carcasse radiale lui permettent de s'arrêter sans crainte sur les routes mouillées. Et la suspension indépendante sur les roues avant lui permet d'aplatir les bosses de la chaussée. C'est ce qui explique pourquoi en Europe, où on a le choix de plus de 50 marques de voitures, il se vend plus de Fiat que toute autre automobile.

FIAT

La voiture la plus vendue en Europe.

sovea
AUTOS LTÉE

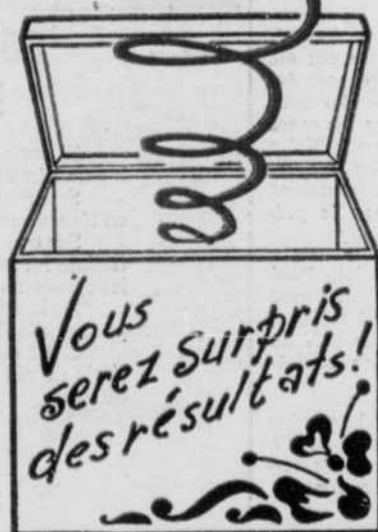
1792 boul. Hamel (Rte 2) Qué. G1N 3Z2
681-0011

Textes:

Roger
Doré



QUÉBEC, 5 PIÈCES, rez-de-chaussée,
moderne, chauffé, entrée laveuse, sècheuse,
frais peint, stationnement, près autobus,
écoles, libre 1er mai, \$135. 000-0000.



*Vous
serez surpris
des résultats!*

... seulement \$2.00 pour 3 jours!

à propos

Service des petites annonces

522-4771